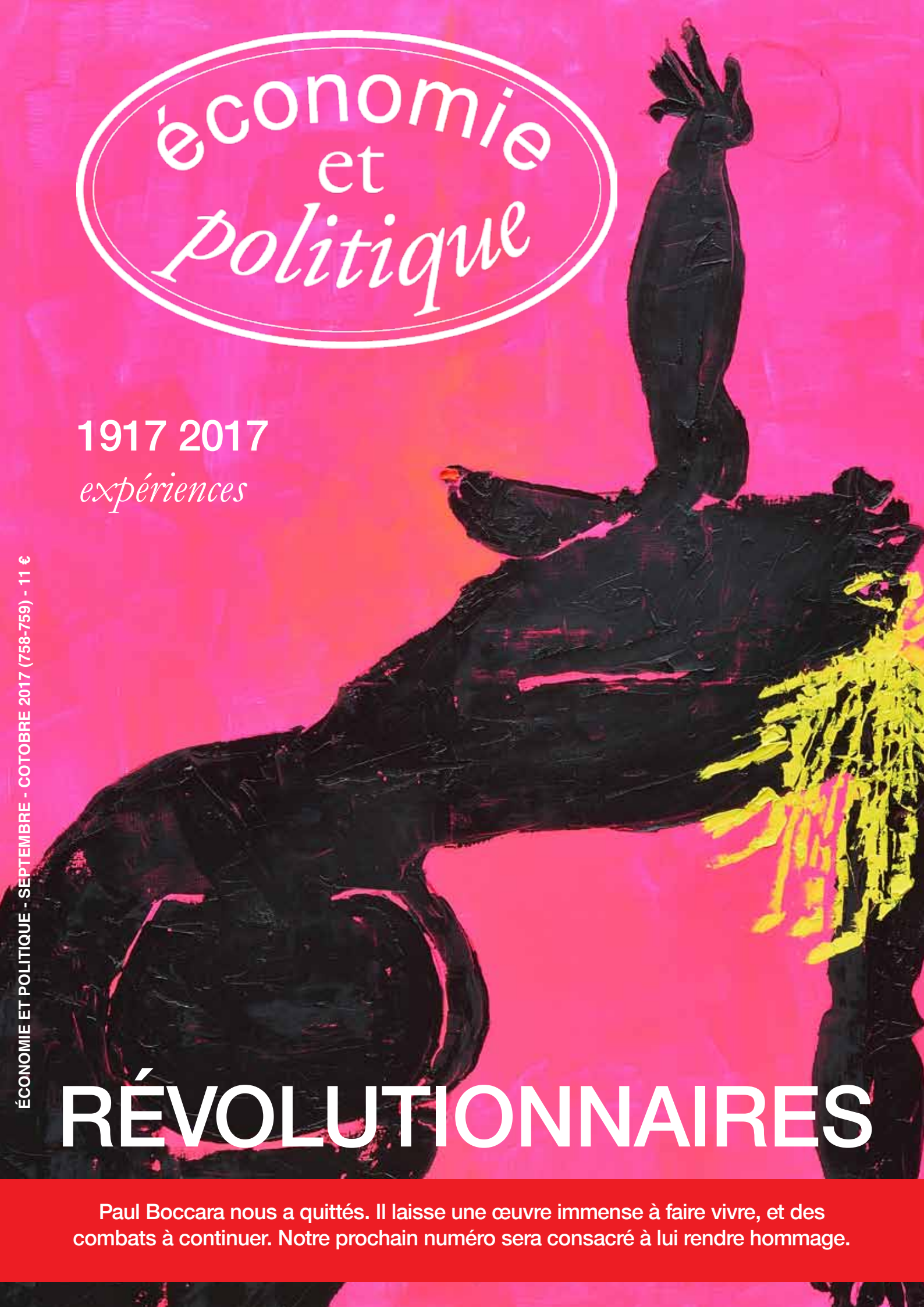

économie et politique

1917 2017
expériences

RÉVOLUTIONNAIRES

ÉCONOMIE ET POLITIQUE - SEPTEMBRE - COTOBRE 2017 (758-759) - 11 €

Paul Boccara nous a quittés. Il laisse une œuvre immense à faire vivre, et des combats à continuer. Notre prochain numéro sera consacré à lui rendre hommage.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2017/N° 758-759

SOMMAIRE

Atalante VI, *Jean-Pierre Jouffroy* ..... Une

Éditorial

Après Paul Boccara, continuer son œuvre et son combat, *Denis Durand* .. 2

Actualités France/Europe/Monde

Lutter et s'organiser face aux marchés financiers pour que la BCE finance les services et l'emploi, *Frédéric Boccara* 4

Quel autre agenda pour l'emploi et le Code du travail ? Le pouvoir dans l'entreprise au cœur des alternatives à la politique Macron, *Denis Durand* 7

• Appel de Iéna : Contre les ordonnances Macron, un autre agenda pour l'emploi et le Code du travail 9

PLFSS 2018 : réforme de fer et gant de velours. Pourquoi il ne faut pas fiscaliser la Sécurité sociale, *Frédéric Rauch* 12

CSG et ordonnances : instruments du dynamitage de la Sécurité sociale, *Catherine Mills* 15

Les dossiers d'*Économie et Politique*

1917-2017 : Expériences révolutionnaires

Introduction 17

1920-2018. Un nouvel apport du PCF est indispensable, *Yves Dimicoli* 19

Lénine, un grand théoricien marxiste, *Paul Boccara* 20

Communisme, un mot à protéger, *Anicet Le Pors* 25

Le marché : un impensé paradoxal de la gauche de transformation sociale, *Alain Beitone* 27

Les multinationales dans la révolution informationnelle : le défi communiste de réseaux de partage non capitalistes, *Frédéric Boccara* 36

Notre révolution, *Igor Zamichéi* 40

Travail/Emploi/Entreprises

Alstom : arrêter la grande braderie, *Alain Tournebise et Evelyne Ternant* 42

CoopCycle, un premier pas vers une économie des Communs ?, *Kevin Poperl, Anne Cholez, Lison Noël, Liova Roméo* 46

Formation et théorie

Le travail dans l'analyse marxiste. Le travail « moment de la regénération humaine », *Paul Boccara et Catherine Mills* 50

Note de lecture

Pierre Ivorra, *Dans les coulisses du CAC 40. Bolloré, Arnault, Bettencourt, Minc, Peugeot, BNP Paribas, Vinci… côté cour et côté jardin* [Denis Durand] 55

Adresse postale :
Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris
Rédaction : 01 40 40 13 73
Administration : 01 40 40 13 73
Site Internet : www.economie-politique.org
E-mail : ecopo@economie-politique.org
En cas de changement d'adresse veuillez contacter :
Diffusion et promotion :
Frédéric RAUCH : 01 40 40 13 47
Directrice : Catherine MILLS
Rédacteur en chef :
Frédéric RAUCH
Comptabilité :
Mitra MANSOURI : 01 40 40 13 41
e-mail : mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :
Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvian CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUIGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKHSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication : Roland Perrier
Commission paritaire N° 0319 K 84443
ISSN : 0424-3218
ISBN : 979-10-90384-39-2
Imprimerie : PUBLIC IMPRIM, 12 rue Pierre Timbaud, BP 553, 69637 Vénissieux Cedex
Publicité-Comédiance : 01 49 22 74 43
5 rue Pleyel - Immeuble Calliope - BP 229 - 93523 Saint-Denis Cedex
Mise en page : Claude Saligny

Éditorial

Denis Durand

APRÈS PAUL BOCCARA, CONTINUER SON ŒUVRE ET SON COMBAT

L'histoire d'*Économie et Politique* est inséparable de l'œuvre de Paul Boccara, qui l'a inspirée, encouragée, mobilisée pendant plus d'un demi-siècle. Sa disparition, survenue le 26 novembre dernier, au moment où ce numéro était presque achevé, touche notre revue et ses collaborateurs au cœur. Pas seulement pour les liens tissés avec sa personnalité passionnée et chaleureuse. Mais aussi pour la conscience que nous avons de la portée de son œuvre et de l'écrasante responsabilité qui incombe à ceux qui auront la tâche de la faire vivre et, si possible, de la continuer.

Dans ces circonstances, on ne peut s'empêcher de songer à la lettre qu'Engels écrivit au dirigeant ouvrier Wilhelm Liebknecht au lendemain de la mort de Marx, en 1883 : « Je ne puis me faire à l'idée que ce cerveau génial ait cessé de féconder le mouvement prolétarien des deux mondes. Ce que nous sommes, nous le sommes grâce à lui ; ce que le mouvement est aujourd'hui, c'est à son activité théorique et pratique qu'il le doit. Sans lui, nous serions encore à tâtonner dans la confusion. »

Verra-t-on dans ce rapprochement une exagération ?, une outrecuidance ? Le reproche en a été fait plus d'une fois à Paul Boccara de son vivant. Lui-même pouvait être pris de vertige devant l'audace de son propre travail. « Ce que je fais est follement prétentieux, et pourtant, même si on le fait mal, il faut le faire. C'est en le faisant mal qu'on le fera mieux un jour », écrivait-il à la dernière page de son dernier ouvrage, *Neuf leçons sur l'anthroponomie systémique* (Éditions Delga, 2017). C'est bien cette audace intellectuelle qui fait de lui une grande figure du marxisme, et elle puise sa force dans la même méthode qui a nourri l'œuvre de Marx : à l'opposé de tout sectarisme, elle repose d'abord sur un énorme effort pour lire, connaître, assimiler l'ensemble des connaissances disponibles, jusqu'à leur pointe la plus avancée. Son grand ouvrage en deux volumes sur les crises (*Théories sur les crises, la suraccumulation et la dévalorisation du capital*, éditions Delga, 2013 et 2015) atteste de sa connaissance intime de tous les courants de la pensée économique, des origines aux auteurs les plus contemporains ; on peut en dire autant, à propos de toutes les sciences humaines, de son exploration de ce qu'il a proposé d'appeler l'anthroponomie, c'est-à-dire les relations que les êtres humains nouent entre eux dans les relations parentales, dans la vie au travail, dans la politique et dans leur vie culturelle et psychique.

Ce travail acharné a été la base solide qui a permis à Paul Boccara de développer un marxisme vivant parce que capable d'aller au-delà du travail de Marx lui-même, non seulement dans l'analyse de réalités d'aujourd'hui que l'auteur du *Capital* n'avait pas pu connaître, mais aussi dans la mise en œuvre de nouveaux outils. Par exemple, c'est en intégrant dans sa dialectique marxiste des éléments de la théorie des systèmes élaborée au milieu du XXe siècle qu'il a pu développer et systématiser l'analyse de la suraccumulation et de la dévalorisation du capital, dont Marx n'avait eu le temps que de tracer les lignes directrices dans le troisième livre du *Capital*. C'est ainsi qu'il a pu développer l'analyse des crises, de leur retour dans des cycles conjoncturels et dans des cycles longs débouchant sur des transformations systémiques qui ont pu aller jusqu'à des mises en cause du taux de profit mais ont conduit, finalement, exacerber les

contradictions de l'accumulation capitaliste. Il a pu mettre en évidence les caractéristiques inédites de la crise actuelle et de la façon dont, en particulier, la révolution informationnelle vient rendre concrètement possible une nouvelle civilisation dont la sécurisation de l'emploi et de la formation pour toutes et tous serait une des étapes.

Que ce marxisme vivant ait été mis à l'index, en France, par l'institution académique, alors qu'il a exercé son influence dans le monde entier, peut être interprété comme un signe de la vigueur de la lutte des classes dans notre pays. Qu'il ait été refoulé de façon récurrente au sein du propre Parti communiste où son inspirateur a milité toute sa vie est peut-être une tragédie de l'histoire contemporaine. Car chez Paul Boccara – et c'est là un autre point commun avec les auteurs du *Manifeste communiste* – la recherche théorique était inséparable de l'expérimentation et de la participation active aux luttes politiques. Son influence, et celle de la commission économique du PCF dont il n'a jamais cessé d'être l'inspirateur exigeant et fraternel, a été grande, dans l'élaboration, dès les années soixante, d'une théorie du capitalisme monopoliste d'État émancipée des dogmatismes que la version soviétique du marxisme imposait jusque-là au mouvement communiste. Elle l'a été dans l'ouverture du chantier, si actuel aujourd'hui, des nouveaux critères de gestion, et jusqu'à ces toutes dernières années dans les percées théoriques et politiques réalisées dans les domaines de la monnaie, du crédit, de la recherche d'une autre mondialisation passant par une tout autre construction européenne, et dans le développement des travaux sur la sécurité d'emploi et de formation. Mais au lieu de se servir de ce bagage théorique et politique pour surmonter la crise causée, dans le mouvement communiste, par l'effondrement du modèle soviétique, les directions successives du PCF ont eu tendance à rechercher dans l'air du temps, c'est-à-dire dans l'idéologie dominante, des références dont elles espéraient qu'elles restaureraient un capital de sympathie pour leur courant politique. Comme il n'en a rien été, Paul Boccara s'est trouvé au premier rang du combat des militants exprimant l'exigence d'un Parti communiste profondément transformé pour pouvoir jouer son rôle révolutionnaire dans la société française du XXIe siècle. Beaucoup se souviennent d'un des derniers épisodes en date, le rôle moteur qu'il a joué pour conjurer, déjà, la menace d'effacement du PCF, en 2007 et 2008.

En un moment où cette menace s'est faite encore plus pressante, rappeler ce que Paul Boccara, dès 2004, avait eu l'occasion de dire dans une soirée organisée pour le cinquantième anniversaire de notre revue éveille une particulière émotion :

« À propos de l'histoire de la revue, le plus important, ce sont les leçons pour le présent et pour l'avenir. D'abord sur notre orientation et notre progression : face à l'effondrement de nos anciens repères révolutionnaires étatistes et dogmatiques et face aux transformations historiques, nous avons cherché la mise en liaison entre un développement créateur de la théorie marxiste et les luttes. Dans ce va-et-vient, il s'agissait de ne pas céder sur les idées novatrices.

Ensuite sur les obstacles à surmonter :

1. l'opposition et le rejet de la nouveauté ;

2. malgré le succès des idées nouvelles, la récupération et la déformation conservatrice par d'autres et même dans le PCF ;

3. la phraséologie et la répétition d'une formule, au lieu de la concrétisation et du développement dans les luttes, comme cela persiste pour la sécurité d'emploi ou de formation ;

4. l'insuffisance aussi de nos apports et le besoin de passer à d'autres apports ;

5. l'immaturité de la situation objective par rapport à nos espérances…

Enfin, sur l'expérience de ce qui a trop manqué dans l'élaboration avec d'autres forces. Il s'agit du besoin d'efforts persévérants de clarification publique sur les exigences objectives de transformation en articulation avec des luttes immédiates, dans leur direction… ».

Jusqu'à ses derniers jours, Paul Boccara a mis toutes ses forces dans ce combat. Relire ces propos aujourd'hui, c'est mesurer combien sa voix va manquer, mais aussi combien il sera vital de faire connaître son œuvre et de continuer à travailler dans les perspectives qu'il a ouvertes. *Économie et politique* s'y efforcera.

Lutter et s'organiser face aux marchés financiers pour que la BCE finance les services publics et l'emploi

Frédéric Boccara

Les 10 et 11 novembre derniers, le PCF et le PGE (Parti de la gauche européenne) ont organisé un forum européen à Marseille. Objectif de ce forum, rassembler sans a priori ni exclusive des militants issus de forces et de partis de gauche, des syndicalistes et des citoyens engagés sur le plan associatif, sur un point essentiel : le besoin de changer l'Europe avant qu'il ne soit trop tard.
Dans ce contexte, Frédéric Boccara a prononcé une intervention sur un des leviers de l'alternative et la bataille politique et sociale à mener pour réorienter la BCE au service de l'emploi et des services publics en Europe. Nous vous proposons *in extenso* cette intervention.

Je vais parler de la question de l'alternative et de la bataille à mener pour imposer notre propre « agenda ». Un autre agenda que l'agenda néolibéral.

Il s'agit de chercher à déboucher ensemble sur des thèmes unifiant et une perspective d'action pour du concret et des initiatives.

Une réorientation radicale de la BCE est indispensable, comme le dit une tribune publiée par le quotidien français *Le Monde*, jeudi dernier [9 novembre 2017], et que j'ai signée avec mes amis Denis Durand et Yves Dimicoli.

Cette réorientation est possible, à partir d'une proposition que je vais présenter ici, d'un Fonds européen pour développer les services publics, la protection sociale et l'emploi. Et en s'appuyant sur un mot d'ordre comme : « Les euros des Européens, créés par la BCE, doivent appuyer l'emploi, les services publics, la protection sociale et l'écologie. »

Le raisonnement de fond :

1. L'économique, le social et l'environnemental sont étroitement liés, c'est cela un véritable nouveau mode de production.

2. En conséquence la monnaie et la finance sont décisifs.

3. Tout particulièrement la bataille fondamentale sur la BCE pour changer son couplage avec les banques et avec les grandes multinationales.

4. C'est une question politique. Une question de *pouvoirs* et une question de *sens.*

5. Je propose d'avancer vers une vraie bataille pour la création d'un Fonds européen pour l'emploi et les services publics, y compris la protection sociale, démocratique et alimenté par la BCE.

La séparation Économie/Social, jusque dans la production et – surtout – la séparation entre finance et emploi doit être mise en cause. C'est une mise en cause radicale de la construction européenne actuelle. Nous ne pouvons pas accepter une prétendue « Europe sociale » *à côté* d'une « Europe économique, monétaire et financière ». Cela n'a pas de sens. C'est ce qui est sous-jacent aux interventions de Gaby Simmer (de Die Linke), mais aussi de Paolo Ferrero (Rifondazzione) ou de Kostas, le camarade syndicaliste grec de Belgique.

Pas possible de couper ainsi les choses. D'ailleurs les dominants, « eux », font la relation entre l'économique et le social, mais en dominant le social par la concurrence et la finance.

Tout particulièrement 2 exemples :

– Premier exemple : les travailleurs détachés. Le problème majeur, c'est le *dumping* social, par la concurrence aux cotisations sociales les plus basses, contre celles du pays d'accueil. Cela fragilise à la fois la condition des travailleurs sur place, évincés par cette concurrence, et cela fragilise les systèmes de protection sociale des pays d'accueil.

– Deuxième exemple, la BCE ! Elle agit. Elle crée des milliards d'euros, et les utilise. Cela commence à être bien connu. Elle les utilise, certes pour combler quelques trous du système, mais essentiellement contre l'emploi, contre les services publics.

Par quel mécanisme ?

1. Son discours : elle prétend que l'argent et la production, ce serait quelque chose de séparé du social et de l'emploi ! Séparé aussi de l'écologie. Quelle folie !!

2. Les idées : la BCE prétend ne pas s'intéresser à la façon dont son argent est utilisé – c'est exactement la « théorie quantitative de la monnaie » de Milton Friedman (mais aussi du prix Nobel américain d'économie Robert Mundell).

Or quand la BCE prétend ne pas s'intéresser à la façon dont son argent est utilisé, cela veut dire que cet argent sert à faire du profit : spéculation, finance, fusions acquisitions contre l'emploi et pour verser un max de dividendes aux actionnaires (comme par exemple la fusion en cours Alstom/Siemens) ; l'argent créé par la BCE va parfois à l'investissement… mais un investissement accompagné de licenciements. L'argent de la BCE est emprunté ou empoché par les banques et grandes multinationales pour délocaliser, sortir les capitaux, aussi bien vers les paradis fiscaux que vers les places financières spéculatives, ou pour consolider le dollar et sa domination.

3. Bref, la BCE agit avec son argent : elle injecte des milliards de liquidités, chaque mois, voire chaque jour :

– Elle fournit, actuellement, 769 Md€ aux banques, pour les refinancer.

– Elle rachète sur les marchés des titres de dettes. Cela représente 2 178 Md€. Ce second levier, c'est son fameux *Quantitative easing (facilitation quantitative)*.

Et tout cela à un très faible taux, parfois même à un taux négatif.

– Mais sans conditions sociales, écologiques et productives sur l'utilisation de l'argent confié aux banques, sans appuyer le développement des services publics par les États nationaux, ni la protection sociale ! Ni l'emploi.

Trois cibles et trois exigences immédiates et fondamentales :

– Niveau de protection sociale.

– Les services publics (Enseignement/Formation/Recherche/Hôpital et Santé/Écologie, etc.).

– L'Emploi doit être mis au cœur de l'économie, pas « coupé ». L'emploi, c'est-à-dire son développement quantitatif et qualitatif (des salaires aux qualifications, mais aussi la sécurité de l'emploi, les embauches, etc.).

Cette Europe est effectivement une Europe de la finance, du « capital ». Il ne suffit pas que nous le disions. Il faut inverser sa logique et non pas créer des ghettos sur le social, voire ajouter 2 ou 3 chocolats ou « soupirs » sur l'emploi, ou obtenir des concessions verbales. Il nous faut porter la bataille sociale (au sens large), productive et écologique, sur les moyens économiques au service de normes sociales et d'objectifs sociaux à la hauteur des défis. Ces défis sont ceux de cette Europe qui se déchire, qui brûle et qui alimente le feu mortel de la finance !

La BCE est pivot. C'est un enjeu majeur. Elle est là, nous ne pouvons pas l'ignorer, nous ne pouvons ignorer ce qu'elle fait et ses responsabilités. Il nous appartient d'éclairer son rôle et de dire ce qu'elle devrait faire autrement, de montrer ainsi un chemin d'alternative, à partir d'aujourd'hui.

C'est indissociable des luttes actuelles sur la dette, les luttes sur les services publics, les luttes pour la protection sociale, les luttes des travailleurs des entreprises contre les délocalisations et le *dumping* social, les ONG comme la campagne « *Money for people* ». C'est indissociable, je disais, et c'en est même un débouché indispensable. Ce pourrait en devenir une revendication incontournable au sein même de ces luttes qui, nous le savons, traversent l'Europe.

Tout ceci permet d'aller jusqu'à une modification des traités. L'idée est, par cette proposition et cette bataille possible, de viser une modification en actes, s'appuyant sur les revendications sociales… en créant ce Fonds européen d'investissement pour l'emploi, les services publics et la protection sociale, contre les marchés financiers.

Cette bataille pour que la BCE appuie les services publics, l'emploi et l'efficacité sociale du 21e siècle, c'est obtenir la mise en œuvre du vrai plan B !

La situation européenne est grave. Quatre défis sont face à nous.

Premier défi : la politique de la BCE est un grave échec

Des milliers de milliards d'euros sont déversés par la BCE et l'emploi va de plus en plus mal. Les services publics aussi vont mal… Mais la spéculation s'envole. On est au bord d'une nouvelle crise financière. L'Europe est paralysée entre : continuer à nourrir les feux de la finance, et donc précipiter une crise ; ou stopper son afflux de liquidités et du coup précipiter une récession, augmenter drastiquement le coup des budgets publics et de l'investissement.

Deuxième défi : D. Trump

– Sa guerre économique nouvelle contre l'Europe et la Chine.

– Le bras de fer pour attirer les capitaux, qui peut mettre à plat ventre les économies des pays d'Europe et propulser les taux d'intérêt vers le haut, augmentant d'autant la pression de rentabilité du capital.

Troisième défi : l'austérité

Il faut développer l'emploi et les services publics, développer les pays. C'est urgent !

Il faut financer des investissements massifs mais aussi des *emplois* publics, par exemple dans les hôpitaux. Cela relancerait aussi la demande en Europe.

Quatrièmement, un défi politique d'alternative non nationaliste

La BCE et les banques sont les tanks modernes qui attaquent la démocratie et les peuples… au service des marchés financiers. On l'a vu si clairement en Grèce !

Elles le font, et en plus avec notre propre argent.

J'ai dit les chiffres : 770 Md€ + 2 200 Md€ = 3 000 Md€. C'est considérable. C'est autant que tout le PIB allemand !

C'est une question politique majeure, une question de souveraineté *populaire* sur l'argent.

Le véritable plan B

Il faut sortir par le haut de cette situation, et en solidarité, partager nos forces économiques.

C'est une bataille de classe moderne face à la finance. Voilà le véritable plan B, à l'opposé des national-populismes et des fascismes.

Nous avons besoin de mettre en commun nos forces économiques, de coopérer. Mais pas de déléguer « en-haut » vers une construction super-étatiste autoritaire, coiffant les peuples. Il faut tout particulièrement s'opposer au projet de Macron de sanctuariser l'indépendance de la BCE, qui vise à séduire Wall Street et le grand capital sans frontière (allemand, français, ou autre).

Il faut s'opposer à la fuite en avant fédéraliste dans la création d'un budget et d'un ministre des Finances de la zone euro.

Il faut s'opposer au projet émis par les milieux les plus conservateurs, de la droite allemande, le projet d'un Fonds monétaire européen dont la mission serait d'imposer sa volonté aux gouvernements nationaux en matière budgétaire !

C'est tout le contraire d'un Fonds pour appuyer le développement des services publics… à partir des demandes des États !

Nous proposons

De créer un Fonds européen d'un nouveau type :

• Son but : les services publics.

• Son argent : les euros créés par la BCE, à 0 % voire moins.

• Son principe : la démocratie (des représentants des Parlements nationaux, du Parlement européen et des Organisations syndicales ; Une possibilité de saisine par le terrain à l'appui de projets de développement de services publics).

• Son fonctionnement :

- *En zone euro*, ce fonds serait dévolu aux dépenses pour développer les services publics : en échange de titres de dette des États, il prêterait ces euros, de façon plus ou moins permanente, à 0 %, voire à un taux négatif, si ces euros financent le développement des services publics et de la protection sociale. Les titres de dette que le fonds prendrait en contrepartie ne circuleraient pas sur les marchés financiers et seraient conservés par le Fonds.

- *Hors zone euro*, notamment avec les pays d'Europe centrale et de l'Est, ce Fonds serait dévolu à l'élévation des niveaux de protection sociale, en finançant une amélioration des systèmes de protection sociale… pour diminuer l'intensité de la concurrence sur le social et les salaires.

Ainsi, on commencerait à entrer dans une autre logique : une concurrence, ou plutôt une émulation, à la baisse du coût du capital !

Je veux souligner trois points importants de cette proposition :

– Tel qu'il est conçu, financé par les euros créés par la BCE, institution publique, ce Fonds ne serait donc pas financé par les marchés financiers !

– Tel qu'il est conçu, puisqu'il serait créé, ce Fonds pourrait être démocratique, immédiatement.

– Les traités autorisent cela – formellement bien sûr, car cela va contre la logique profonde des Traités. Mais voyons qu'ils l'autorisent : c'est l'article 123 du traité de Lisbonne selon lequel la BCE ne peut pas financer les États directement (article 123.1)… mais elle peut financer une institution financière publique (article 123.2). Le Fonds serait une telle institution.

En outre :

La BCE doit aussi changer sa façon de prêter aux banques.

Au-delà, on pourrait imaginer un Fonds similaire avec les pays hors UE du Sud et de l'Est (Méditerranée, Amérique latine, Russie, Ukraine.), pour développer leur niveau de protection sociale, de salaire et leurs services publics et contre le *dumping* social, avec des droits des travailleurs des deux côtés.

Il faudrait enfin y adjoindre la négociation de tous autres traités internationaux d'échange… et d'investissement. Les traités actuels, tels le TAFTA ou le CETA, sont des traités d'échange *et d'investissement* qui affirment comme but le développement des échanges internationaux en soi et la protection des profits des capitalistes, pudiquement appelés « revenus des investisseurs ». Le social, l'emploi, l'environnemental et le sanitaire passent donc après. Les traités qui devraient être négociés seraient des traités visant à maîtriser les échanges – et non les développer à tout prix – pour le développement des biens communs, c'est-à-dire l'emploi, la protection sociale, les services publics, l'environnement, la santé…

Enfin,

Cette bataille a besoin de construction, d'élaboration, d'initiatives.

– Notre slogan pourrait être « L'argent des Européens, créé par la BCE, doit aller à l'emploi et aux services publics », ainsi qu'aux standards sociaux et à l'écologie, aussi bien dans la zone euro qu'avec les pays de l'UE hors zone euro.

– Des mouvements sociaux le réclament aussi, comme les nouveaux mouvements tels *Money for people* ou *Blockuppy*, mais aussi les mouvements syndicaux. Les luttes sur la dictature de la dette pourraient le réclamer. Il faut s'appuyer sur la colère des peuples, et ne pas se tromper de cible.

– On a besoin d'échanger de l'information et d'un peu de coordination entre les initiatives nationales qui pourraient s'engager sur ce type de campagne. Nous avons aussi besoin d'élaboration.

En conclusion, quelques mots sur un chemin possible.

> « L'argent des Européens, créé par la BCE, doit aller à l'emploi et aux services publics. »

On peut mettre la pression à la fois directement sur le niveau européen et la BCE, et la mettre aussi sur les gouvernements nationaux, pour qu'ils portent cette proposition. On peut aussi mettre sur la table un processus radical, mais progressif: des gouvernements nationaux pourraient s'engager à créer un tel fonds à quelques pays, comme une « coopération renforcée » et entreraient dans un rapport de forces pour exiger que la BCE finance et refinance ce fonds avec ses euros à 0 %.

Nous pourrions lancer une *campagne* sur cette idée majeure « les euros des Européens pour l'emploi, les services publics, l'écologie et la protection sociale », organiser des échanges entre nous, des débats publics, des rassemblements, liens avec les mobilisations sociales: depuis les services publics nationaux ou locaux, retraites (Paolo) jusqu'au refus des paradis fiscaux, en passant par l'emploi, les licenciements, la protection sociale, l'écologie…

Cela paraît considérable, mais ce peut être mobilisateur, car c'est à la fois à la hauteur et unificateur.

Ambitieux? Mais comme le disait le grand Nelson Mandela:

« Cela paraît impossible… jusqu'à ce qu'on le fasse ! »

Quel autre agenda pour l'emploi et le Code du travail ? Le pouvoir dans l'entreprise au cœur des alternatives à la politique Macron

Denis Durand

Quel agenda pour l'emploi et le Code du travail ? C'est le titre de l'appel que nous reproduisons dans ce numéro. L'histoire a commencé le 7 septembre dernier, au CESE, à la rencontre sur le même thème qui a réuni économistes, juristes, sociologues, syndicalistes, militants politiques d'horizons très divers, à l'invitation de Frédéric Boccara et de notre revue.

Frédéric Boccara a ouvert la première séance, consacrée au diagnostic de l'emploi et des politiques gouvernementales en la matière, en invitant à s'intéresser aux faits que le discours patronal et gouvernemental s'emploie à occulter: parler de la hausse du « halo du chômage » qui s'élargit même quand le taux de chômage au sens du BIT recule, parler des vrais freins à l'embauche mis en évidence par l'INSEE (l'incertitude des débouchés et le manque de main-d'œuvre qualifiée), parler du coût du capital et pas seulement du coût du travail, parler des aides aux entreprises (200 milliards d'euros par an!), parler de l'inefficacité du crédit bancaire (en augmentation de 100 milliards en un an, pour quel effet?).

Ce souci de déconstruire les « mythes mobilisateurs » qui permettent aux idéologies et croyances néolibérales d'usurper le statut de « vérités incontestables » a fortement marqué les échanges qui ont suivi. Christophe Baumgarten, avocat du droit du travail, membre du Cercle Maurice-Cohen, en donne quelques exemples: le Code du travail serait « obèse »? La loi El Khomri lui ajoute 123 articles! « Le dialogue social est mené par les partenaires sociaux »? En réalité, il n'y a pas de « dialogue social », le droit du travail est conflictuel parce que le conflit est inhérent au rapport salariale capitaliste. La définition du contrat de travail est l'existence d'un lien de subordination. « La réforme du marché du travail crée des emplois? » L'OCDE a démontré le contraire, particulièrement dans le cas de la France. Avant la loi Rebsamen, les moyens d'action des comités d'entreprise obligeaient les directions à négocier avant un plan de licenciement. Résultat, moins de licenciements, très peu de plans annulés par le juge, et l'entreprise elle-même y trouvait son compte.

Déconstruire l'idéologie néolibérale

L'économiste Thierry Kirat (CNRS et IRISSO-Paris-Dauphine) appelle lui aussi à contester aux néolibéraux le monopole de la « parole économique autorisée » dont l'idéologie se diffuse par la voix du patronat et du gouvernement pour faire croire que « pour embaucher, il faut licencier ». Il s'agit de déconstruire l'assertion selon laquelle, pour comprendre la crise de l'emploi, il suffirait d'étudier le « marché du travail ». En réalité, il faut s'intéresser à la formation des compétences, aux savoir-faire, aux processus de production, bref à l'entreprise.

L'entreprise, c'est le sujet sur lequel travaille Olivier Favereau (professeur émérite à l'université de Paris-Nanterre) dans le cadre du collège des Bernardins. Derrière Cahuc, Kramarz, Cette, et les autres auteurs cités par les intervenants précédents, il y a un modèle. Ce qu'ils appellent la flexibilité, c'est la possibilité de licencier le plus vite possible. Il faut réfléchir de façon ouverte à la façon de faire sortir les chômeurs le plus vite possible du chômage. La flexisécurité qui rapproche les deux préoccupations ouvre une dynamique un peu terrifiante du point de vue de la baisse de qualité des emplois et des qualifications.

Face à ce modèle, Dominique Méda souligne qu'il est très important d'être capables de mettre en avant une alternative globale, rigoureuse et précise. Elle propose de prendre pour point de départ la nécessité absolue de la conversion écologique et d'en tirer les conséquences : création d'emplois nouveaux, réduction du temps de travail. Elle se prononce pour viser le plein-emploi mais un plein-emploi nouveau, avec une égalité entre les hommes et les femmes, et avec une réduction de la durée du travail selon une norme de 30 heures. Avec comme troisième élément la démocratie dans l'entreprise. Quatrièmement, il faut être capable de chiffrer ce nouveau modèle, traiter la question du déficit et de l'Europe : financer un grand programme de dizaines de milliards d'investissements. Faire de l'OIT une instance de régulation internationale.

Déjà Frédéric Boccara – qui, pour sa part, récuse la référence à la notion de plein-emploi dès lors qu'il se place dans une perspective de dépassement du marché du travail – avait évoqué le potentiel de la révolution informationnelle, qui veut des êtres humains reconnus comme des sujets, avec des pouvoirs de décision. La personne humaine est en train de déborder la réduction de sa force de travail à une marchandise.

Les syndicalistes présents à la séance invitent à avoir conscience des obstacles auxquels se heurte le développement du mouvement social mais insistent aussi sur les éléments sur lesquels il peut s'appuyer pour l'emporter face à l'entreprise destructrice du pouvoir. Pour Fabrice Angei, membre du bureau confédéral de la CGT, poser la question « quel agenda », c'est mettre nos adversaires en difficulté car nous avons des propositions qui allient simplification (GR-PACT) et renforcement des garanties : sécurité sociale professionnelle, réduction du temps de travail, convergence entre développement de l'industrie et réponse au défi écologique, avec l'atout des qualifications…

Le diagnostic était donc étroitement lié aux alternatives à la politique actuelle, qui faisaient l'objet de la deuxième séance. Quatre des propositions en présence ont fait l'objet d'une présentation par leurs auteurs.

Quatre façons de définir une alternative à la « loi travail XXL »

Le projet *pour un autre Code du travail* a été élaboré par une vingtaine d'enseignants-chercheurs exaspérés par les réformes répétées du droit du travail avec une continuelle régression des droits des salariés. Le Code du travail ainsi proposé est plus lisible, plus accessible, plus court que la loi El Khomri elle-même[1].

Cette proposition a été élaborée pour répondre à l'injonction « et vous, qu'est-ce que vous proposez ? », explique Morgan Sweeney (Paris Dauphine, institut Droit) qui fait partie du groupe de travail. Le présupposé de base est de mieux reconnaître le pouvoir de l'employeur pour mieux l'encadrer.

Le Gr-PACT propose ainsi de revenir au principe de faveur qui est une incitation à négocier pour l'employeur ; de rapprocher des salariés les représentants du personnel au moyen d'une redéfinition totale des notions d'entreprise (l'organisation économique productive, quelle que soit sa forme sociale) et d'établissement (communauté de travail sur un même lieu) ; d'instaurer la possibilité pour le comité du personnel (nouvelle institution reprenant les prérogatives du comité d'entreprise) de convoquer et d'auditionner tous les détenteurs du pouvoirs, avec obligation de répondre aux propositions des représentants syndicaux, de déclarer nuls les licenciements injustifiés.

En ce qui concerne la construction d'un système de sécurité d'emploi et de formation proposé par le PCF, Denis Durand souligne qu'elle traduit une ambition radicalement opposée à la politique Macron, tout en s'ancrant dans la réalité de la crise et des luttes visant à en sortir. Nous proposons un système permettant à chaque individu de construire sa vie professionnelle en acquérant des qualifications correspondant aux emplois successifs qu'il aura choisis : c'est une nouvelle sécurité et une nouvelle liberté. Il s'agit d'éradiquer concrètement le chômage, c'est-à-dire d'aller bien plus loin que la notion de plein-emploi, jusqu'au dépassement du marché du travail. Ce projet n'est pas pour un futur lointain : la « proposition de loi Chassaigne »[2] définit les moyens d'y parvenir, avec un nouveau service public de l'emploi et de la formation et des conventions individuelles de sécurisation de l'emploi et de la formation responsabilisant les entreprises. Elle en propose surtout les moyens politiques avec de nouveaux pouvoirs d'interventions des salariés et de leurs représentants. Concrètement, le pouvoir dans l'économie, c'est celui de décider ce qu'on fait de l'argent dont dispose l'entreprise : d'où les propositions pour un autre crédit bancaire contenues dans la proposition de loi. Du point de vue technique, ce n'est jamais qu'un développement somme tout assez modeste de procédures existantes (médiation du crédit, droit au compte, refinancement privilégié des crédits répondant à des critères économiques, sociaux et écologiques). Dans la suite du débat, Denis Durand aura l'occasion de préciser que la sécurisation de l'emploi et de la formation inclut la consolidation et l'extension du statut de la

1. *Proposition de Code du travail*, éditions Dalloz, Paris, 2017, <http://pct.parisnanterre.fr/table_des_matieres/>.

2. Proposition de loi pour une sécurité de l'emploi et de la formation déposée le 25 janvier 2017 par André Chassaigne et ses collègues du groupe démocrate et républicain à l'Assemblée nationale, <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/ppl_com_eco_pcf_sef_v5_23_01_2017.pdf_. pdf>.

Appel de Iéna : Contre les ordonnances Macron, un autre agenda pour l'emploi et le Code du travail

(719 signataires au 6 décembre)

Militants syndicaux, associatifs, politiques, ou intellectuels d'horizons divers veulent ouvrir un débat social et citoyen pour un projet alternatif allant vers une véritable sécurisation de l'emploi et de la formation. En l'état, les ordonnances du gouvernement contiennent surtout les éléments d'une flexibilité accrue du marché du travail au détriment des salariés, de l'emploi, du plus grand nombre et des PME. Elles ne portent pas sur les sujets nécessaires.

Le diagnostic qui sous-tend les ordonnances est erroné. Dans un contexte de globalisation, de financiarisation et de mutations technologiques, nous récusons l'idée selon laquelle, face à la persistance d'un chômage de masse, la solution consisterait à « restaurer les mécanismes du marché » et à toujours plus marchandiser le travail : faciliter les licenciements et exacerber la concurrence salariale et sociale, renforcer le pouvoir patronal, réduire le « *dialogue social* » à un tête-à-tête entre employeurs et salariés au niveau de l'« entreprise », inciter au dumping social. Tout cela pour poursuivre encore la baisse du « coût du travail ».

Il repose sur l'idée paradoxale que la lutte contre le chômage passerait par des licenciements plus faciles.

Les ordonnances du gouvernement Macron-Philippe considèrent les salariés comme des mineurs, des variables d'ajustement, et ne relèvent pas les défis de notre temps : précarité massive, nouvelles technologies où les capacités humaines créatives sont de plus en plus décisives, financiarisation, mondialisation changement climatique et urgence écologique, exigence de maîtrise du travail et de temps libéré.

Les ordonnances ne contiennent rien :

– sur les relations mortifères entre la finance et l'investissement, sauf de les renforcer en autorisant les licenciements en France dans les multinationales sans regarder leurs profits à l'étranger ;

– sur l'évaluation nécessaire de l'usage des fonds publics et des liquidités bancaires massivement versés aux entreprises ;

– sur la responsabilisation des grands groupes envers les PME/TPE ;

– sur la formation ;

– sur la responsabilité sociale et environnementale des multinationales à base française dans leurs transferts financiers ou productifs à l'étranger (paradis fiscaux, délocalisations, etc.) ;

– sur l'exercice par les salariés de pouvoirs réels sur la gestion des entreprises.

Nous pensons que ces ordonnances doivent être retirées ou très profondément modifiées. Les députés devraient les rejeter. C'est un tout autre agenda qui est nécessaire pour l'emploi et le travail.

L'ordre du jour que nous proposons : viser une sécurité réelle de l'emploi, organiser une maîtrise par les salariés de leurs mobilités, créer les moyens de consacrer des dépenses nouvelles au développement des capacités humaines, désintoxiquer les entreprises de la finance, créer de nouveaux pouvoirs des salariés et des populations sur l'utilisation des marges des entreprises et de leurs aides publiques, discuter d'une réduction importante du temps de travail. Nous voulons renforcer le pouvoir d'innovation économique et sociale des salariés au lieu de s'en remettre à des logiques financières, à la logique des actionnaires, en laissant le monopole du pouvoir aux dirigeants d'entreprises. Nous refusons de réduire l'entreprise à une société de capitaux cherchant leur rentabilité financière maximale. Bref, il s'agit de gagner de nouvelles libertés.

Cela permettrait aussi de relancer la demande et l'activité par l'investissement matériel mais aussi immatériel dans la formation, la protection sociale et dans une véritable transition écologique en France et avec nos partenaires européens.

Huit domaines devraient être discutés :

1. Renforcer les garanties et protections des salariés et travailleurs, tout particulièrement par l'instauration de contrats de travail vraiment sécurisés pour les salariés, et par des formules spécifiques pour les nouveaux entrants dans le monde du travail (jeunes, femmes inactives), pour les seniors, etc.

2. Une nouvelle articulation entre formation et emploi, visant à mettre fin à l'alternance entre travail (plus ou moins précaire) et chômage, qui touche en priorité les jeunes, les femmes et les seniors.

3. De nouveaux droits individuels et collectifs pour les salariés (formation, organisation du travail, pénibilité, licenciements, etc.) et les chômeurs (indemnisation, licenciement, protection sociale, accompagnement).

4. Une refonte profonde du service public de l'emploi pour lui faire jouer un nouveau rôle de sécurisation des revenus (salaire, allocation de formation…) et de l'emploi (accompagnement dans l'emploi et au-delà, appui à l'intervention économique des salariés…).

5. Une extension et une modulation des cotisations sociales en fonction de la politique d'emploi des entreprises, avec un bonus-malus significatif anti-licenciements et anti-contrats précaires.

6. Une réorientation de l'ensemble des « aides » actuelles pour baisser le coût du capital (dividendes, intérêts bancaires, accumulation financière…) au lieu de celui du travail.

7. Une réduction offensive du temps de travail assortie à la fois d'une autre politique d'embauche pour lutter contre le chômage et de la mise en place de droits des travailleurs concernés sur la définition de leur charge de travail, sur leur évaluation et sur les effectifs nécessaires.

8. La dévolution de moyens financiers nouveaux aux salariés et aux institutions représentatives du personnel, en lien avec les syndicats, à l'appui de droits nouveaux de propositions alternatives contre les licenciements, fermetures d'entreprises et sur la GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences). Il faut tout particulièrement ouvrir un véritable droit de suivi des salariés sur l'utilisation des aides publiques voire de saisine du crédit bancaire, permettant un réel partage des pouvoirs sur les investissements et les décisions de production.

Le renforcement du rôle de suivi et d'interpellation des organisations syndicales et des représentants des salariés dans les entreprises irait de pair avec la création, dans les territoires ou au niveau des branches, de nouvelles institutions sociales faisant le lien entre les entreprises, l'argent à leur disposition, les territoires concernés, la sécurisation et la formation des salariés et des privés d'emploi.

Il devrait s'agir, en définitive, de viser à la fois une autre démocratie et une autre économie, le social pouvant devenir le moteur d'un nouveau type d'efficacité économique et écologique. L'enjeu est démocratique. Il est aussi d'inciter à une autre utilisation des moyens financiers (marges des entreprises, crédits bancaires) pour appuyer les investissements matériels et de R & D favorables à la création d'emplois, à leur sécurisation, à la réduction du temps de travail, à l'accroissement des qualifications, aux économies de matières, à de moindres pollutions et à la création de richesses dans les territoires, visant ainsi une nouvelle efficacité économique, sociale et écologique.

Initiateurs

Boccara Frédéric (économiste, CEPN-Université de Paris-Nord, membre du CESE et des Economistes atterrés) ; Baumgarten Christophe (avocat, barreau de Bobigny) ; Didry Claude (sociologue, CNRS-Centre Maurice Halbwachs, IDHES-ENS Cachan) ; Durand Denis (économiste, cadre retraité Banque de France, co-directeur *Economie & Politique*) ; Kirat Thierry (économiste, IRISSO-Paris-Dauphine) ; Méda Dominique (sociologue, Professeur, Paris-Dauphine IRISSO) ; Mills Catherine (maître de conférences honoraire Université Paris-Panthéon-Sorbonne, co-directrice *Economie & Politique*, économiste) ; Rauch Frédéric (rédacteur en chef d'*Economie & Politique*) ; Sweeney Morgan (juriste, Paris-Dauphine Institut Droit).

Fonction publique, et de montrer que la réduction du temps de travail est une des conditions de réalisation du projet, à la faveur des gains de productivité apportés par la révolution informationnelle.

Sécurité d'emploi et de formation : une nouvelle sécurité et une nouvelle liberté

De son côté, Olivier Favereau vise, avec le collège des Bernardins, à « arracher l'entreprise à la lutte des classes », à laquelle il ne faudrait pas, remarque-t-il, la superposer entièrement. Tout le droit actuel occulte la différence entre l'entreprise et la société, personne morale. Jean-Philippe Robé et les autres juristes des Bernardins rappellent que les actionnaires ne sont pas propriétaires de l'entreprise, ni de la société. Les actionnaires sont propriétaires… de leurs actions, ce qui leur donne des pouvoirs, mais pourquoi auraient-ils le monopole de la désignation des membres du conseil d'administration ? On découvre alors que les deux tiers des pays d'Europe ont un système de codétermination dont ce qui existe en France est fort éloigné. Un très grand mérite de la codétermination est d'installer le conflit structurel entre capital et travail à l'intérieur de l'entreprise. « Réformer le marché du travail pour créer de l'emploi » ? Si on y croit, faire un pas vers le modèle allemand ou scandinave ne l'empêcherait en rien. Si on est sceptique, cela rendrait la réforme beaucoup moins toxique. S'il n'y a que des représentants des actionnaires dans le conseil d'administration, il ne faut pas se plaindre des critères de gestion. Si 50 % des membres étaient des salariés, beaucoup de choses changeraient.

En proposant de réfléchir à une sécurité sociale industrielle, Claude Didry (sociologue, CNRS-Centre Maurice Halbwachs, IDHES-ENS Cachan) s'intéresse lui aussi à l'entreprise en partant d'une réflexion historique qui remonte au début du XXe siècle[3]. Le contrat de travail ne se limite pas à la relation de subordination individuelle du salarié à un employeur. En entrant dans l'entreprise, le salarié entre dans une collectivité. Supiot Boissonnat, sécurité sociale professionnelle, sécurisation des parcours professionnels laissent de côté la sécurisation collective. Une sécurité sociale industrielle se ferait autour de trois pôles : le comité d'entreprise, qui devrait faire l'objet d'une élection au niveau de l'entreprise et non de chaque établissement pour permettre à l'acteur syndical de se projeter à ce niveau, le renforcement des droits des représentants des salariés (comme le droit de veto du CE, déjà présent dans les propositions de Mitterrand et jamais repris sauf fugitivement dans la loi de modernisation sociale de 2001), droits de tirage collectif et droits de tirage économiques pour les moyens financiers à même de soutenir des propositions à arbitrer face aux projets de suppressions d'emplois. Les pouvoirs des institutions représentatives du personnel devraient s'articuler à des pouvoirs au niveau des branches (avec des comités de branche ?), mais aussi aux niveaux national, européen et à celui des groupes transnationaux.

Bernard Devert (CGT) ne croit pas qu'on puisse réaliser la sécurité d'emploi ou de formation dans le contexte économique et politique d'aujourd'hui. Il dénonce l'assistanat dont bénéficie le patronat en France (237 milliards de fonds publics, 4 500 dispositifs…) qui encouragent les délocalisations, ce « socialisme paradoxal à la française », selon l'expression de Claude Didry, où les impôts alimentent des subventions et en définitive des dividendes ! Il faut changer le pouvoir dans l'entreprise et l'environnement dans lequel elle exerce son activité, lui donner un rôle de solidarité de progrès. Sylviane Lejeune (UGICT-CGT, membre du CESE) juge intéressante, comme syndicaliste, l'approche systémique de la sécurité d'emploi et de formation qui propose une autre perspective, avec les moyens de financer l'emploi et la formation.

Camille Laîné témoigne, elle aussi, de ce que les organisations de jeunesse se retrouvent dans les dispositions de la « loi Chassaigne » qui convergent avec la proposition de statut social pour la jeunesse proposé par la Mouvement jeunes communistes dont elle est secrétaire générale. Contre la précarité, lot commun à toute la jeunesse, les jeunes réclament des droits à la formation tout au long de la vie, à un service public d'orientation, mais aussi aux transports, au logement…

Un début de bataille d'idées

Après Christophe Baumgarten, qui rappelle que la codétermination allemande ne porte pas sur les décisions économiques de l'employeur mais sur leurs conséquences, Gisèle Cailloux fait état de son expérience de représentante des salariés au conseil d'administration de la SNECMA, aujourd'hui Safran. Participer au conseil d'administration n'est pas inutile mais cela ne peut pas suffire à influencer les décisions car les éléments dont disposent les administrateurs sont déjà construits par les hauts cadres de l'entreprise. De nouveaux pouvoirs des comités d'entreprise, notamment en matière d'accès au crédit bancaire, seraient une condition pour que les luttes dans les entreprises soient victorieuses, dès lors qu'elles associent l'ensemble des catégories de personnel, y compris les cadres, et qu'elles veillent à la liaison avec le territoire et sa population.

Frédéric Boccara conclut – provisoirement – la discussion en soulignant combien ce rassemblement de courants différents en vue de donner plus de force au mouvement social est encourageant. C'est un début de bataille d'idées sur le pouvoir, sur le rôle du travail occulté par les néoclassiques. En réalité c'est une révolution qui est en jeu, et qui nécessite une bataille politique faisant fi des conformismes pour changer les critères de gestion des entreprises. ■■■

3. Claude Didry est l'auteur de *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, 2017, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat ».

> “De nouveaux pouvoirs des comités d'entreprise, notamment en matière d'accès au crédit bancaire, seraient une condition pour que les luttes dans les entreprises soient victorieuses.”

PLFSS 2018 : réforme de fer et gant de velours *Pourquoi il ne faut pas fiscaliser la Sécurité sociale*

Frédéric Rauch

Ce PLFSS 2018 a deux facettes clairement visibles. D'un côté, il s'inscrit dans la continuité des PLFSS précédents qui ont cherché à réduire la dépense sociale et à baisser le coût du travail pour les entreprises. De l'autre, il pose explicitement les jalons concrets d'une réforme structurelle de la protection sociale, qui s'appuierait notamment sur une refonte institutionnelle nouvelle de la Sécurité sociale lui faisant perdre les bases de sa philosophie de 1945. Dans les deux cas, il fait jouer à la fiscalisation des recettes de la Sécurité sociale le rôle clé de ces réformes.

Le PLFSS 2018 : outil au service de la valorisation des profits

Poursuivre la réduction de la dépense publique et sociale

L'argument est de plus en plus compliqué à tenir pour l'exécutif et le Medef. Les comptes du régime général de la Sécurité sociale, toutes branches confondues, sont en effet désormais tout proches de l'équilibre suite aux politiques de restriction de la dépense menées depuis plusieurs décennies.

Après avoir été de 4,1 milliards en 2016 et 9,7 milliards en 2014 par exemple, la commission des comptes de la Sécurité sociale estime pour 2017 à 1,6 milliard d'euros le déficit du régime général (régime des salariés). Il est de 5,2 milliards d'euros avec le déficit du Fonds de solidarité vieillesse qui contribue au financement des retraites des chômeurs. Mieux encore, le déficit des régimes obligatoires de base (régime salariés + régimes spéciaux) est estimé à 1,3 milliard d'euros pour 2017 (-4,9 milliards d'euros avec le FSV).

Néanmoins, sa réduction reste un axe de la politique gouvernementale actuelle. Pour 2018, le gouvernement prévoit de réduire le déficit de 3 milliards d'euros supplémentaires visant un retour à l'excédent du régime général. Sur la base de ses prévisions de croissance pour 2018, notamment de croissance de la masse salariale (+3,1%), le gouvernement envisage un solde positif du régime général et des régimes obligatoires de base de 1,2 milliard d'euros. Le déficit des comptes de la Sécurité sociale n'étant alors imputable qu'au FSV (-3,4 milliards d'euros).

Que cet état des comptes de la Sécurité sociale se traduise par une détérioration de l'état sanitaire de la population (recul de l'espérance de vie à la naissance de 0,3 an pour les hommes et de 0,4 an pour les femmes), par un recul du pouvoir d'achat des retraités (-27 % sur la pension de base par rapport à 1993, date de la première grande réforme régressive des retraites), par une perte de l'universalité des prestations familiales importe peu. Cela n'entre pas en ligne de compte dans **le calcul gouvernemental dont l'objectif reste de créer les conditions d'un recul des prélèvements sociaux sur la richesse produite afin de ne pas entraver les prélèvements du capital considérés prioritaires**.

Poursuivre la baisse du coût du travail

D'ailleurs **le gouvernement poursuit cette philosophie dans ce PLFSS en réduisant une fois de plus la « contribution employeur » dans le financement de la Sécurité sociale**.

Le PLFSS 2018 prévoit en effet la transformation du CICE en exonérations générales de charges salariales. Dans le prolongement de la mesure du PLF 2018 (projet de loi de finance) qui réduit l'impôt sur les sociétés de 8 points, le passage du crédit d'impôt à une exonération de cotisations sociales patronales se traduira par un allégement effectif de « charges sociales » pour les employeurs de 6 % supplémentaires. Les entreprises bénéficieront ainsi de 20 milliards annuels de subventions publiques implicites qui s'ajouteront aux 24 à 27 milliards annuels déjà actées d'exonérations de cotisations sociales.

À cette mesure symptomatique d'allégement des prélèvements sur les entreprises s'ajoutent en outre la suppression de la C3S et de la contribution additionnelle à cette contribution (1,1 milliard d'euros) qui financent le régime social des indépendants, la

suppression des cotisations sociales des indépendants durant un an (année blanche)… Jusqu'à la baisse de 3,15 % des cotisations sociales salariales (-0,75 % des cotisations maladie et -2,40 % des cotisations chômage) qui évitent potentiellement aux employeurs une hausse du niveau des rémunérations brutes et donc de leur contribution sociale.

Le PLFSS 2018 : nouvelle étape de structuration institutionnelle et financière de cette baisse des prélèvements sur les profits des entreprises

Deux grandes étapes avaient déjà engagé ce processus de refonte institutionnelle et financière de notre système de Sécurité sociale :

1. La « réforme Juppé » de 1995 (et ses déclinaisons par branche : Douste-Blazy en 2004 pour la branche maladie, Fillon-Bertrand 2005 et Sarkozy 2010 pour les retraites, Valls 2015 pour la famille) : elle a dépouillé les salariés de leurs derniers pouvoirs sur la Sécurité sociale, d'une part, en dépossédant les Conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale de l'autorité effective sur la gestion des caisses et, d'autre part, en transférant le pouvoir financier et budgétaire de la Sécurité sociale au Parlement, et au final à l'État, avec la création des Lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et de la Loi organique des lois de financement de la Sécurité sociale qui planifie sur 5 ans les objectifs de dépenses et de recettes de la Sécurité sociale.

2. La création des exonérations de cotisations sociales patronales (1990) et de la CSG (1991) : ces deux innovations ont profondément modifié la structure de financement de la Sécurité sociale en contribuant à l'accroissement des ressources fiscales de la Sécurité sociale. Les exonérations de cotisations patronales sont compensées dans le budget de la Sécurité sociale par des Impôts et taxes affectées (ITAF) tirés du budget de l'État (essentiellement des impôts et taxes sur les consommations) et la CSG est un prélèvement fiscal sur les revenus des ménages. Ces deux recettes fiscales représenteront en 2018 (à périmètre constant) 37,5 % des recettes du régime général et 30,5 % de celles des régimes obligatoires de base. En comparaison, elles en représentaient 2 % en 1992. Mais surtout, leur répartition n'est pas homogène selon les branches de la Sécurité sociale. Ainsi, si les recettes fiscales du régime général sont minimes pour la branche vieillesse (11,3 %), elles constituent 54 % des recettes de la branche maladie et 38,8 % des recettes de la branche famille. De leurs côtés, les cotisations sociales représentent 65,3 % des recettes de la branche vieillesse, mais plus que 41,9 % des recettes de la branche maladie et à peine 58,4 % des recettes de la branche famille (avec une spécificité pour cette branche, c'est que depuis le Pacte de responsabilité, elles sont exclusivement salariales). La situation est identique lorsque l'on tient compte des régimes spéciaux. Seule la part des cotisations sociales pour la branche vieillesse est amplifiée. Les branches famille et maladie ne bougent pas en valeur réelle.

La leçon des réformes des 25 dernières années est donc simple : il s'est agi d'étatiser le pilotage de la Sécurité sociale et, logiquement, de fiscaliser son financement, dans un contexte de développement des politiques d'austérité, et, compte tenu des formes de la fiscalisation (essentiellement assise sur les ménages), avec l'objectif général de réduire les prélèvements sur la responsabilisation sociale des entreprises et ses profits.

En quoi alors le premier PLFSS du quinquennat Macron est-il novateur par rapport à ses prédécesseurs ? Prenant appui sur les effets des réformes antérieures, ce premier PLFSS du quinquennat Macron engage des transformations institutionnelles capitales de la Sécurité sociale. Avec pour cible principale la branche maladie et le principe même de cotisations sociales acquittées par les entreprises, et tout en poursuivant la politique de ses prédécesseurs de réduction du « coût du travail » par la fiscalisation des recettes de la Sécurité sociale (hausse de la CSG pour les revenus non salariaux des ménages et baisse des cotisations salariales compensée par la hausse de la CSG), **il crée les conditions d'une redéfinition de l'équilibre des rapports des forces entre organisme de Sécurité sociale, organismes complémentaires d'assurance maladie et État au moyen d'expérimentations du financement des dépenses de prise en charge de la médecine de ville**.

En effet, avec la mise en œuvre d'un plan d'économies nouvelles de 4,165 milliards d'euros sur la dépense maladie de la branche bâti sur des mesures classiques, quelques dispositions du PLFSS 2018 organisent par expérimentations quinquennales un transfert d'une part de la maîtrise des dépenses de Sécurité sociale vers les complémentaires santé. Justifiée par l'objectif d'amélioration de la prise en charge du parcours de soins des patients et par l'évolution des pathologies et des techniques de soins (prévention, télémédecine, polypathologie,…), le PLFSS 2018 propose d'expérimenter, « à l'instar de ce qui existe dans d'autres pays, des paiements globaux pour une séquence complète de soins (« bundle paiement ») ou la prise en charge cordonnée et globale d'une patientèle par des opérateurs de santé sur un modèle adapté par exemple des ACOs (*accountable care organizations*). Les expérimentations, qui donneront lieu à une concertation large dans leur conception par l'intermédiaire d'un conseil stratégique, pourront donner lieu à un financement par le biais d'un fonds pour l'innovation, géré par la CNAMTS et doté en tant que de besoin. »

Passées relativement inaperçues dans le débat public, ces expérimentations ouvrent pourtant sur une revendication ancienne et centrale des assureurs : la maîtrise de l'offre de soins et de son coût par l'instauration d'un budget global annualisé de prise en charge des assurés dont il auraient la délégation par la Sécurité sociale. C'est le projet qu'avait déposé, au nom de la FFA, C. Bébéar (alors patron d'AXA), sur le bureau de la CNAMTS en 1996 après le vote du Plan Juppé, puis sur le bureau du Premier ministre Lionel Jospin en 1998. Concrètement, un coût moyen annuel global de prise en charge des dépenses de soins de chaque assuré social serait défini, tout comme un coût moyen de prise en charge des pathologies, et chaque « opérateur de santé » serait doté d'une enveloppe globale fermée par assuré pour financer la prise en charge des malades, à charge pour lui d'assurer sa rentabilité.

1. Maya Bacache-Beauvallet, Dominique Bureau, Francesco Giavazzi et Xavier Ragot, « Quelle stratégie pour les dépenses publiques ? », note 43 du Conseil d'analyse économique, juillet 2017. Cette note prolonge sur ce thème la réflexion engagée 18 mois plus tôt dans la note du CAE dédiée à l'organisation du système de protection sociale français de Antoine Bozio et Brigitte Dormont préconisant la fin du système mixte liant assurance maladie et complémentaires santé et la mise en place d'un « panier de soins solidaire » fixé par le Parlement – aux complémentaires santé de se recentrer sur les soins hors

Une récente note du CAE[1] a d'ailleurs développé cette thèse. Ses auteurs suggèrent « de mettre fin à ce système mixte d'assurance en concentrant la couverture de base sur un panier de soins solidaire et en recentrant les assurances facultatives sur la couverture des soins hors de ce panier ». Ce système non-mixte, expliquent les auteurs, permettrait à l'assurance maladie de « contractualiser avec les offreurs de soins afin de mieux maîtriser à la fois la dépense et l'accès aux soins » […] « À court terme, la définition d'un contrat homogène offert par tout assureur permettrait de créer une véritable concurrence dans le secteur des complémentaires » – rappelant les fameux contrats-types mis en avant par le E. Macron dans sa campagne… Et la note de poursuivre sa logique : « il faudrait également donner aux assurances complémentaires les moyens de la contractualisation en leur donnant accès aux informations nécessaires »… En bref, avec ce tour de passe-passe, le secteur assurantiel privé récupérerait en pratique les financements de la dépense de santé de la Sécurité sociale tout en ayant la maîtrise de l'offre de soins et de son organisation y compris au plan sanitaire, les caisses de l'assurance maladie jouant juste le jeu de trésorier-payeur.

Régression majeure légitimée, notamment, par la baisse de la part relative des cotisations sociales dans le financement de la branche et par le poids grandissant des complémentaires santé dans la prise en charge des dépenses de santé de la population (13,3 % en 2015), et aussi par la croissance du reste à charge des familles (8,4 % en 2015), cette orientation s'apparente à un nouveau chapitre de la mise à mort de la Sécurité sociale et de sa philosophie. C'est la rentabilité des financeurs qui deviendrait alors le critère essentiel de la dépense publique et sociale de soins pour les malades. Adieu donc le principe « chacun selon ses besoins, chacun selon ses moyens » au cœur de notre système de Sécurité sociale solidaire.

L'intérêt de ce PLFSS 2018 pour le développement des centres de santé sur les territoires comme des maisons pluridisciplinaires de santé doit sur ce point alerter. Ils pourraient devenir les chevaux de Troie de cette stratégie de transfert aux assureurs des rênes de la gestion des fonds de la Sécurité sociale. D'autant que ce PLFSS 2018 préconise l'intégration dans le régime général de nombreux régimes spéciaux (indépendants, artistes, étudiants), ré-ouvrant par la bande (la branche maladie) le chantier de la suppression des régimes spéciaux.

L'enjeu de la bataille idéologique pour défendre et promouvoir notre modèle social

Attaquée par l'amont et l'aval, sur ses recettes comme sur ses capacités à répondre à ses missions de service public, la Sécurité sociale est aujourd'hui menacée dans son existence même dans la mesure où elle tend à être confinée dans une logique de simple filet de protection sociale. Elle n'est plus revendiquée comme le moteur d'une efficacité sociale construite autour du développement des capacités humaines qui puiserait dans les gains de productivité, mais tend à devenir simplement le supplément d'âme d'un partage des richesses dont le régulateur central est le maintien à un niveau élevé du taux de profit. Filet de protection dont la taille des mailles dépend de l'arbitrage imposé par la ponction du capital sur les gains de productivité, comme le dit l'expression bien incarnée dans le *leitmotiv* libéral : « la France ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens » ou encore selon les mots de E. Macron lui-même : « on a la protection sociale que l'on peut se payer ».

Ces reculs sur le fond et la logique sont désormais tels qu'ils peuvent contribuer à invalider jusque la possibilité d'une réforme progressiste telle que peut l'être le « 100 % sécu ». Il y a donc urgence aujourd'hui à redéfinir et reclarifier le rôle de la Sécurité sociale, et notamment l'importance de la cotisation sociale, pour contrer la régression idéologique en cours et ouvrir à nouveau des perspectives de progrès.

Certes, et c'est incontestable, la Sécurité sociale, malgré un budget qui approche les 500 milliards d'euros, ne parvient plus à mener correctement ses missions de couverture sociale des assurés sociaux. Si la totalité de la population française est désormais couverte, c'est le niveau de la prise en charge qui régresse. Les politiques de maîtrise puis de réduction de la dépense socialisée ont joué et jouent à plein leur jeu. Alors que la demande sociale est de plus en plus forte relativement à la crise, aux avancées scientifiques et techniques, ou encore aux mœurs, elles répondent à la volonté patronale de maîtriser le « coût du travail » afin de capter la richesse produite.

Mais c'est plus sournoisement l'évolution de la structure de financement qui travaille sur le fond à une refonte de notre système de Sécurité sociale. En effet, en introduisant une part toujours croissante de fiscalité dans le financement de la Sécurité sociale au détriment de la cotisation sociale, ces réformes du financement participent d'un double mouvement de déresponsabilisation sociale de l'entreprise et de surresponsablisation sociale des ménages. D'un côté, en remplaçant progressivement la cotisation sociale, la fiscalisation des recettes de la Sécurité sociale déconnecte le financement de la Sécurité sociale du lieu même de la création des richesses qu'est l'entreprise. De l'autre, elle contribue progressivement à faire des ménages les seuls financeurs de la Sécurité sociale, c'est-à-dire de la réponse sociale à leurs besoins, dans la mesure où la fiscalité est essentiellement assise sur

panier au premier euro.

2. Cf. article de Catherine Mills dans ce même numéro d'*Économie et Politique*.

les ménages. En bref, la fiscalisation des recettes de la Sécurité sociale laisse indemne les profits et rend son financement tributaire des revenus des ménages et de leurs dépenses. Elle fait glisser vers une redistribution entre ménages au lieu d'un prélèvement sur toutes les richesses des entreprises.

On est aux antipodes du rôle de la Sécurité sociale que lui avaient fixé ses fondateurs. En créant la cotisation sociale et en calculant son rendement sur l'assiette salaire, les fondateurs de la Sécurité sociale s'étaient donnés pour but d'aller au-delà des cotisations ouvrières du modèle mutualiste (cotisation individuelle ou collective prélevée sur le salaire versé). Avec la cotisation sociale, ils organisaient à l'échelle nationale un prélèvement sur les profits. Uniformisée et systématisée (caisse de Sécurité sociale unique et cotisation sociale unique), cette mutualisation d'une part des gains de productivité au bénéfice de la réponse aux besoins sociaux contribuait alors à son tour à une meilleure efficacité productive des travailleurs et à un développement des débouchés aux productions. En socialisant une partie des profits plutôt qu'une partie des salaires versés, ce prélèvement sur la richesse produite sous forme de cotisation sociale affirmait de fait le pouvoir des travailleurs sur l'usage de la richesse créée et l'efficacité sociale de ce pouvoir. Incarnation concrète de la lutte des classes pour l'utilisation des richesses produites dans l'entreprise, la cotisation sociale a donc constitué dès sa naissance la bête noire à abattre du patronat.

L'efficacité de la novation a limité la portée des attaques successives du patronat contre la Sécurité sociale, jusqu'à la substitution de la cotisation sociale par la fiscalité. Conjuguée à la crise d'efficacité du capital organisant la destruction de l'emploi pour assurer la rémunération du capital, l'ampleur de la substitution sape désormais les bases du système lui-même. Le glissement d'un financement par la cotisation sociale vers un financement socialisé change la nature du système de Sécurité sociale.

Pour éviter la catastrophe, il est donc nécessaire de renforcer le poids de la cotisation sociale dans le financement de la Sécurité sociale[2]. L'élargissement de sa base de calcul à d'autres éléments de la valeur ajoutée globale et la modulation de ses taux en fonction du rapport entre masse salariale et valeur ajoutée produite dans l'entreprise permettraient notamment de redynamiser les politiques salariales des entreprises et avec elles les sources de financement de la Sécurité sociale.

CSG et ordonnances : instruments du dynamitage de la Sécurité sociale

Catherine Mills

La force de notre système de Sécurité sociale est d'avoir permis la sortie de la crise structurelle de l'entre-deux-guerres par une phase d'essor de la productivité du travail bâtie sur les transferts sociaux. Contre les attaques de Macron et du patronat visant à récupérer pour accroître les profits la part de la richesse affectée à la sécurité sociale, il convient de répondre à la crise de notre modèle social par une réforme de progrès et d'efficacité économique et sociale.

C'est très tendance de présenter la Sécurité sociale et le droit du travail comme ringards afin de construire un nouveau modèle libéral. Après Sarkozy et Hollande, Macron s'acharne à vouloir détruire le modèle social français, notamment la Sécurité sociale, les services publics et les droits des travailleurs.

Il convient de rappeler la force de notre système de Sécurité sociale qui, en 1945, a permis de sortir de la crise structurelle de l'entre-deux-guerres, d'ouvrir une nouvelle phase d'essor, d'articuler un renouvellement en dynamique de la force de travail, un nouveau type de progression de la productivité du travail à partir des transferts sociaux.

Notre système de Sécurité sociale répondait au principe révolutionnaire : on contribue selon ses moyens et on reçoit suivant ses besoins. Cela impliquait un

financement à partir des cotisations sociales, cotisation patronale et cotisation ouvrière, liées à une assiette salaires, elle-même à élargir. Ce mode de financement était ainsi articulé à l'entreprise, lieu d'un nouveau type de croissance, lieu où les salariés produisent les richesses. D'où le dynamisme de ce financement.

Les forces libérales et le Medef ne supportent évidemment plus ce système de promotion des salaires et de la protection sociale. Ils veulent instaurer une flexibilisation à outrance du marché du travail et des droits des travailleurs, avec les attaques insupportables contre le Code du travail présenté comme trop lourd et archaïque.

L'objectif est de permettre au patronat de licencier sans entrave et de réduire le coût du travail en arguant que les cotisations sociales constitueraient un facteur d'alourdissement du coût du travail et contribueraient ainsi au chômage.

Nous considérons au contraire que les principes révolutionnaires de notre système de Sécurité sociale sont des principes modernes et efficaces.

Notre modèle social doit être défendu et promu, à partir d'une réforme de progrès et d'efficacité économique et sociale. Il doit permettre de sortir de la nouvelle crise systémique en cours en répondant aux besoins économiques, sociaux et écologiques du XXIe siècle.

Nous proposons ainsi des réformes dynamiques et modernes de notre politique familiale centrées notamment sur l'égalité hommes-femmes. Nous voulons sortir des réformes libérales du système de retraite et mettre en chantier une réforme de progrès et d'efficacité sociale. Nous voulons mettre un terme à l'éclatement et au rationnement de notre système solidaire de santé.

LA VIE OU LA MORT
de la SECURITE SOCIALE

Sous prétexte de rétablir l'équilibre de la Sécurité Sociale,
rompu par la **politique de bas salaires** et de vie chère qui a rendu ses ressources insuffisantes, par des dizaines de milliards annuels de fraude patronale dans la rentrée des cotisations, par les 38 milliards de dettes de l'Etat à la Sécurité Sociale.

Ses ennemis ne parlent de la réformer que pour diminuer les prestations

Aggraver la misère des vieux travailleurs;
Rendre encore plus difficiles les conditions d'existence des foyers ouvriers, compromettre la santé et le bien-être des enfants.

FRANÇAIS ! FRANÇAISES !

IL FAUT EMPECHER TOUTES DIMINUTIONS DES PRESTATIONS

S'acheminer vers la gratuité des soins, vers l'amélioration du sort des vieux travailleurs, des malades de longue durée, l'augmentation des prestations familiales.

Pour défendre et améliorer la Sécurité Sociale

Assurés Sociaux, unissez-vous, créez vos Comités de Défense de la Sécurité Sociale dans vos entreprises.

Avec toute la population et le concours de toutes les organisations culturelles et sociales, attachées au progrès de cette institution, **constituez des Comités de Défense dans chaque localité.**

Participez aux **CONFERENCES DEPARTEMENTALES,** et ainsi, assurez votre représentation à la

Conférence Nationale de Défense
ET D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
qui se tiendra à **PARIS, les 8 et 9 DECEMBRE 1951**

Réalisez l'union de toutes les forces sociales du pays pour assurer l'amélioration et la simplification de cette loi de progrès social.

Nous proposons aussi, fondé sur le principe de la Sécurité sociale, un nouveau service public de sécurisation de l'emploi et de la formation, universel, avec accès automatique dès la fin de l'obligation scolaire. Nous voulons une réforme de progrès et de justice sociale de l'assurance chômage et des minima sociaux. Cela implique de construire aussi les bases d'un nouveau financement.

Nous proposons une nouvelle contribution sur les revenus financiers des entreprises et des banques, qui sont responsables de l'explosion de la crise systémique, à la hauteur du taux de cotisation patronale sur les salaires. Mais surtout, il s'agirait de construire une nouvelle dynamique du financement par les cotisations sociales assise sur le développement de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises.

Il s'agirait de dissuader de la course aux licenciements, à la casse des salaires et aux attaques contre le coût du travail, en s'attaquant aux gâchis et au coût du capital : dividendes et intérêts. Il s'agirait de promouvoir un nouveau crédit, favorisant les PME et les entreprises qui s'engagent concrètement au développement de l'emploi et de la formation. Il s'agirait aussi d'imposer de nouvelles missions à la BCE de promotion de l'emploi, des services publics, du développement durable en proposant un fonds européen de développement économique et social.

Les dossiers
d'*Économie et Politique*

1917
2017
Expériences révolutionnaires

La révolution d'Octobre 1917 a ouvert des horizons inattendus à l'expérimentation révolutionnaire. Tous les terrains ont été défrichés, de l'économie jusqu'aux arts. Échecs ou réussites, ces novations ont puisé dans les conditions historiques et politiques du moment, dans le cadre théorique du marxisme et dans l'ambition des luttes sociales, les moyens d'une tentative de dépassement du capitalisme comme du libéralisme.

L'approfondissement de la crise systémique du capitalisme aujourd'hui réactualise l'enjeu d'une nouvelle expérience révolutionnaire. L'échec des politiques libérales à sortir de la crise d'abord, puis l'effondrement de la social-démocratie d'accompagnement et sa mutation libérale progressive, en France, en Europe et dans le monde, tout comme l'enfermement dans de vieux repères sclérosants d'une partie de la gauche de transformation sociale, tout cela appelle à la réouverture du chantier. « Il y a besoin de construire un vaste rassemblement unitaire de tout le peuple de gauche, et au-delà, jamais en rabattre sur l'audace sociale et démocratique, avec des propositions se démarquant nettement de la droite par une cohérence alternative et susceptible d'être développée dans les luttes nouvelles à organiser », nous dit Yves Dimicoli. Démarche dans laquelle le PCF a tout son rôle à jouer. C'est le sens de ce dossier.

NEUF LEÇONS SUR L'ANTHROPONOMIE SYSTÉMIQUE

Cet ouvrage répond à la question « qu'est-ce que l'anthroponomie ? », c'est-à-dire l'ensemble des aspects non économiques de la vie humaine, dont on peut donner une définition positive à travers quatre moments : moment parental, moment travail, moment politique, moment informationnel. Paul Boccara pose la question de la « portée possible du projet anthroponomique ». Ce qui est en jeu, c'est une contribution à la création d'une civilisation nouvelle qui se cherche à travers la crise si profonde de notre société et du système-monde. Face au silence des sciences humaines, stérilisées par une excessive spécialisation, cet ouvrage entend mener une théorisation transdisciplinaire qui dépasse la simple juxtaposition de résultats fragmentaires et dispersés.

Disponible à Économie et Politique

1920-2018 Un nouvel apport du PCF est indispensable

Intervention prononcée à Tours le 14 juin 2008 à l'occasion des 3es rencontres nationales des communistes

Yves Dimicoli

Il y a dix ans, en un moment où l'existence du PCF en tant que parti révolutionnaire était déjà mise en cause, Yves Dimicoli avait eu l'occasion de rappeler l'actualité de certains choix cruciaux faits à Tours en 1920 et d'appeler à une transformation du Parti pour répondre aux enjeux du 21e siècle.

Certains choix cruciaux faits à Tours en 1920 demeurent d'actualité :

– c'est, d'abord, la nécessité affirmée d'un parti révolutionnaire ancré dans les luttes, depuis les entreprises ;

– c'est aussi la nécessité d'une théorie révolutionnaire pour ne pas être suiviste des idées dominantes et accomplir une œuvre transformatrice, avec le rôle irremplaçable du marxisme ;

– c'est, encore, le rejet de l'électoralisme, sans mésestimer l'importance des élections et du rôle des élus.

À Tours, jadis, une immense majorité des délégués exprimait son exigence d'en finir avec une conception du débat coupée de l'organisation de luttes pratiques. Elle réclamait une « unité d'action révolutionnaire » des militants, au lieu de leur paralysie par un type de débat asservi aux manœuvres de sommet.

La question de l'existence du PCF ne se pose pas en soi ou pour soi, mais en tant qu'elle exprime le choix d'une option révolutionnaire dans des conditions historiques données. Aujourd'hui, elle renvoie inséparablement à trois dimensions mêlées :

– la nécessité d'un combat transformateur face aux tentatives de « révolution conservatrice » des droites en France, en Europe et dans le monde ;

– le devenir de la gauche et de son rassemblement ;

– les besoins et possibilités, désormais beaucoup plus mûrs, d'une révolution réussie avec un dépassement de civilisation du fait des antagonismes engendrés par les tentatives capitalistes de répondre aux défis actuels.

L'objectif de dépassement est essentiel. Il a acquis une crédibilité nouvelle avec la maturation de la crise systémique du capitalisme.

La critique grandit de toute part contre la domination des marchés et le libéralisme. Et puis, il y a cette prise de conscience progressant dans nos rangs de la nouveauté de la situation, d'un avenir pour le PCF avec l'actualité d'un combat révolutionnaire rassembleur.

Oui, il faut mesurer la nouveauté de la situation s'affirmant depuis la fin des années 1990 au lieu de rester accroché à la recherche de solutions de moindre mal quand, avec la perte de certitude que le capitalisme est en crise, et avec l'effondrement des vieux repères révolutionnaires, on a pu désespérer d'en construire de nouveaux.

Soyons attentifs à la conjonction d'évènements politiques récents.

C'est d'abord, après le double échec avéré de la « gauche plurielle » et des collectifs antilibéraux, notre assemblée extraordinaire de décembre dernier. Elle a exprimé un attachement formidable des communistes à l'existence du PCF et elle a témoigné de leur conscience, pour pouvoir le continuer, de devoir le transformer audacieusement.

C'est aussi le défi de la LCR qui entend capter l'aspiration à une transformation sociale radicale sans proposer d'éléments pour une construction alternative réaliste, ce qui tend à neutraliser cette aspiration au profit d'un bipartisme avec des alternances sans alternative.

C'est, enfin, l'échec fracassant de la « gauche unie » en Espagne, mais aussi de la coalition « Arc-en-ciel » en Italie.

Je tire de tout cela qu'il faut refuser tout effacement du PCF et, au contraire, le développer comme force autonome et rassembleuse, à partir de ses meilleurs acquis, de ses avancées récentes, comme la « Sécurité d'emploi ou de formation » et un nouveau crédit, et pour de nouvelles avancées, particulièrement sur les services publics.

Je conteste l'idée que nous aurions définitivement échoué à nous transformer et que nous aurions tout à inventer. Au contraire, osons

enfin prendre en mains nos idées les plus neuves. Cela requiert un double engagement de direction :

– organiser l'action et ne pas se contenter de débats où nos propositions sont abordées de façon allusive ;

– analyser, pour les dépasser, nos biais récurrents dans le travail de rassemblement avec la tendance à l'effacement du PCF, le poids grandissant de l'électoralisme, le tout marchant de pair avec le recul de la formation à un marxisme vivant.

Cela nécessite d'opérer de très profondes transformations en visant une véritable novation de notre organisation.

Il y a besoin de construire un vaste rassemblement unitaire de tout le peuple de gauche, et au-delà, mais sans jamais en rabattre sur l'audace sociale et démocratique, avec des propositions se démarquant nettement de la droite par une cohérence alternative et susceptibles d'être développées dans des luttes nouvelles à organiser.

Ce nouvel apport du PCF est indispensable, car la France a besoin de sa double originalité, tant vis-à-vis du réalisme de conciliation du PS que de la radicalité chimérique et sectaire de l'extrême gauche, avec :

– des mesures réalistes et la possibilité de participer au gouvernement ;

– et en même temps, des mesures de portée révolutionnaire et le développement, en toutes circonstances, de luttes indépendantes dès le terrain.

C'est en construisant leur « unité d'action révolutionnaire » que les communistes pourront faire de leur diversité une richesse vraiment créative et œuvrer à un vaste rassemblement unitaire de tout le peuple de gauche. ■■■

Lénine, un grand théoricien marxiste

Paul Boccara

Dans le premier volume de son ouvrage *Théories sur les crises, la suraccumulation et la dévalorisation du capital*, Paul Boccara étudie systématiquement les différentes explications des crises économiques qui se sont affrontées dans l'histoire de la pensée économique, des classiques du début du XIXe siècle à nos jours. Il prend pour fil conducteur l'opposition entre les théories qui expliquent les crises, de façon « unilatérale » par l'insuffisance de la consommation, et celles qui les expliquent, de façon tout aussi unilatérale, par son excès. « Les théories surconsommationnistes se réfèrent à l'excès des consommations, qu'il s'agisse de l'excès des revenus salariaux contre le profit ou qu'il s'agisse de l'excès de consommation, tous revenus confondus, contre l'investissement, écrit Paul Boccara. Elles ont en outre leurs correspondances dans les théories de la sous-épargne ou d'insuffisance d'épargne, contre l'investissement, insistant sur les dimensions monétaires du processus, comme notamment le rôle du crédit. Les théories sous-consommationnistes se réfèrent à l'insuffisance des consommations, et donc de la demande des produits résultant de la mise en œuvre des capitaux accumulés, qu'il s'agisse des consommations salariales ou de l'ensemble des consommations. Elles ont également leurs correspondances dans les théories de la surépargne ou de l'excès d'épargne contre la consommation et la demande, renvoyant également aux dimensions monétaires de l'analyse de la suraccumulation. » Dans cette grille de lecture, les travaux économiques de Lénine constituent un effort remarquable pour dépasser ces oppositions sous la forme d'une théorie « dualiste », cherchant à s'appuyer sur les éléments de synthèse indiqués par Marx, notamment dans le livre III du *Capital*, qui ouvriront la voie à de nouveaux développements au XXe siècle. Nous publions dans les pages suivantes des extraits du chapitre consacré à l'analyse des crises par Lénine dans l'ouvrage de Paul Boccara.

La théorie de l'accumulation ou des crises par Vladimir Ilitch Lénine : une théorie dualiste

Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, s'attache aux analyses se réclamant de Marx sur l'accumulation du capital. Son analyse des conditions de l'accumulation de type dualiste débouche évidemment sur celles des limites et des excès de l'accumulation. S'il ne traite pas précisément de ces limites, il introduit à un dépassement des analyses unilatérales traditionnelles de la suraccumulation auxquelles il se confronte. Le principal problème concret étudié dans les premiers travaux économiques de Lénine – au-delà de celui des crises – est celui du développement du capitalisme, dans un pays arriéré comme la Russie tsariste, avec d'ailleurs la préoccupation des voies que ce développement économique offre au mouvement révolutionnaire russe.

Déjà, les économistes russes dits « populistes »[1] comme V. Vorontsov et N. Danielson adoptent, vers 1880-1895, à propos de l'accumulation capitaliste et de ses limites, un point de vue lié étroitement aux analyses sous-consommationnistes. Leur théorie se rattache plus exactement à celle de Sismondi, malgré une certaine influence des conceptions marxistes sur Danielson notamment.

Les populistes peuvent ainsi écarter la voie capitaliste du développement en Russie et prôner un développement nouveau conforme aux traditions de la Communauté agraire. En raison de l'impossibilité alléguée de la réalisation intérieure du profit ou de la plus-value et de l'accaparement des marchés extérieurs (censés fournir la seule solution pratique) par les pays capitalistes avancés, cette voie capitaliste est considérée comme soit impossible, soit catastrophique, conduisant le pays à la misère et à la décadence.

Cette vision unilatérale du développement du capitalisme en Russie va susciter une critique vigoureuse des marxistes russes. Ceux-ci insistent notamment sur la possibilité d'appliquer à la Russie arriérée, encore largement agraire et même non capitaliste, la théorie de Marx de l'accumulation du capital, élaborée à partir de la situation de l'Europe occidentale, en raison du développement du capitalisme. Cependant, cette critique va manifester elle-même des excès unilatéraux. En particulier, ceux que l'on appellera plus tard les marxistes « légaux[2] », comme Tougan-Baranowsky dans son étude déjà examinée sur les crises industrielles en Angleterre, veulent nier totalement les limites posées par la consommation (personnelle) en économie capitaliste. L'attitude de Vladimir Ilitch Lénine – qui fait alors ses premières armes théoriques – se caractérise par un effort progressif pour affirmer un point de vue dualiste de la conception dialectique issue de Marx. Dès le départ, il tend à critiquer les excès anti sous-consommationnistes de certains marxistes, comme G. Krassine. Si, par ailleurs, sa propre critique des positions populistes et de leur inspirateur avoué Sismondi est, au début, quelque peu sous l'influence d'un marxiste « légal » comme Tougan-Baranowsky, il va se dégager rapidement de cette influence. Il va aussi critiquer Tougan-Baranowsky et affirmer nettement une position au moins dualiste concernant l'accumulation et sa réalisation en économie capitaliste, voire plus précisément les crises.

[…]

Lénine va lui aussi développer sa critique des populistes et de la sous-consommation en remontant aux conceptions de Sismondi. Dans son ouvrage de 1897, *Pour caractériser le romantisme économique (Sismondi et nos sismondistes nationaux)*, (Éditions en langues étrangères, Moscou, 1954), Lénine, tout en critiquant les erreurs de Sismondi et des populistes, tend à être influencé, dans une certaine mesure, par Tougan-Baranowsky et sa réfutation unilatérale de la thèse sous-consommationniste des crises.

Lénine fait certes dans cet ouvrage une critique largement justifiée du point de vue sous-consommationniste de Sismondi.

Celui-ci considérait, d'ailleurs, non seulement le problème des crises, mais, en même temps, celui du développement du capitalisme aux dépens de la petite production patriarcale. Lénine critique la tendance à insister sur le resserrement du marché intérieur[3].Il rappelle que le développement du capitalisme crée le marché intérieur.

D'une façon générale, Lénine souligne la tendance de Sismondi à réduire la réalisation à la consommation personnelle, la négligence de la consommation dite productive, c'est-à-dire la consommation des moyens de production *(Ibidem*, p. 23), ainsi que celle de la part des moyens de production, consommés dans la production annuelle *(Ibidem*, p. 14-19).

Il affirme, en conséquence, en considérant cette fois les crises elles-mêmes, la fausseté de l'explication des crises par l'impossibilité de la réalisation du produit (en particulier de la plus-value) par la consommation des ouvriers et des capitalistes (*Ibidem*, p. 20 et 38).

« C'est ce défaut de proportion entre la production et la consommation que Sismondi considérait comme la cause fondamentale des crises ; et il mettait au premier plan la consommation insuffisante de la masse du peuple, des ouvriers. Aussi, la théorie des crises de Sismondi […] est-elle dans la science économique un spécimen des théories qui attribuent la crise à la sous-consommation. » *(Ibidem*, p. 25.)

Lénine donne un exposé « des plus succincts » de la solution marxiste de la réalisation par les ventes concernant l'échange des moyens de production contre des objets de consommation, permettant de réaliser la plus-value et le salaire de la section I contre le capital constant des moyens de production utilisés par la section II de production des moyens de consommation, ainsi que l'échange à l'intérieur de la section I permettant de réaliser le capital constant de cette section (*Ibidem*, p. 29). Dans ces conditions, les moyens de production sont échangés éventuellement contre des objets de consommation, en raison des « deux formes totalement différentes du produit social » (*Ibidem*, p. 28).

Mais, d'un autre côté, malgré ses réserves concernant l'adoption du point de vue de Smith par Ricardo, Lénine tient à prendre ici parti, de façon unilatérale, pour Ricardo contre Sismondi, à propos des crises et donc de la suraccumu-

1. V.F. Vorontsov (V. V.), *Destinées du capitalisme en Russie* (1882), *Nos tendances* (1883), *Esquisse d'une théorie de l'économie politique* (Saint-Pétersbourg, 1895). N. Danielson (Nikolai), *Esquisses de notre économie sociale après la réforme* (Saint-Pétersbourg, 1893).

2. Sorte de « compagnons de route » des révolutionnaires marxistes, occupant des positions officielles et s'exprimant avec succès dans l'Université et les publications économiques vers 1895.

3. « Sismondi… oubliant ses réserves… déclare tout net : « Ainsi donc, par la concentration des fortunes, le marché intérieur se resserre toujours plus (!) et l'industrie est toujours plus réduite à chercher ses débouchés dans les marchés étrangers. » (*Pour caractériser le romantisme économique*, p. 11).

lation. « Sismondi, affirme-t-il, n'a absolument rien compris à l'accumulation capitaliste, dans la vive polémique qu'il avait engagée sur cette question avec Ricardo, la vérité s'est trouvée être, en somme, du côté de ce dernier. Ricardo affirmait que la production crée elle-même son marché, alors que Sismondi le niait et fondait sur cette négation sa théorie des crises […]. Effectivement, la production crée elle-même son marché. » (*Ibidem*, p. 30.)

En réalité, comme Lénine le reconnaîtra par la suite, la production ne crée elle-même son propre marché que jusqu'à un certain point.

En outre, Sismondi a une position moralisatrice ou pour parler comme Lénine, sentimentale et romantique. Il « fait la leçon » au capitalisme en lui reprochant d'oublier la consommation. Il ne voit pas la nécessité objective de cette contradiction de la production et de la consommation (personnelle) dans le cadre du capitalisme, pas plus que son caractère progressif, exprimant le progrès des forces productives matérielles.

Aussi Lénine, rappelant que Sismondi parle de l'erreur de ceux qui excitent à une production illimitée (*Ibidem,* p. 21), remarque : « Ce développement des forces productives de la société sans un développement correspondant de la consommation est certes une contradiction, mais une contradiction qui s'observe dans la réalité, découle de la nature même du capitalisme et qu'on ne saurait esquiver en recourant à des phrases sentimentales. » (*Ibidem*, p. 36.)

Lénine rappelle que Sismondi déclare que « la jouissance est le seul but de l'accumulation », que « la consommation détermine une reproduction » *(Ibidem*, p. 21) et qu'il souligne les calamités qui résultent de l'attitude qui consiste à prendre les moyens comme fin et à anticiper la demande par la production. Il évoque le jugement analogue de N. Danielson soulignant « le but de toute production ». Il conclut : « Ces deux auteurs […] font preuve d'une incompréhension totale de la nature de l'accumulation capitaliste » (*Ibidem*, p. 33).

Effectivement, Sismondi et Danielson posent le but « consommation » de toute production et lui opposent l'erreur « funeste » des capitalistes, au lieu de voir que l'accumulation capitaliste ne peut avoir pour but motivant la consommation et que ses buts spécifiques, le profit et l'accumulation, déterminent, selon Lénine, son caractère progressif par rapport à la petite production.

Néanmoins, ce faisant, Sismondi, contrairement à Say et Ricardo, voit qu'on ne peut faire abstraction des limites posées par la consommation personnelle, bien qu'il les érige en une barrière absolue et permanente. Comme Lénine le reconnaîtra par la suite, en reprenant les textes du livre III du *Capital*, si le but déterminant de la production capitaliste n'est pas la consommation (personnelle, non productive), en fin de compte, les moyens de production débouchent sur la production d'objets de consommation et, en dernière analyse, l'accumulation rencontre donc aussi les limites de la consommation des masses.

Au contraire, Say et Ricardo, s'attachant en fait au caractère objectif de « la production pour la production » capitaliste, insistent sur le fait que la contradiction entre production et consommation est sans cesse surmontée, au lieu de voir comment le mouvement qui surmonte la contradiction approfondit en même temps ses potentialités, développe le caractère antagonique de l'accumulation capitaliste jusqu'à la rupture. Ils nient avec les limites de la réalisation et de la consommation, la surproduction capitaliste elle-même.

Lénine insiste sur le rôle du capital constant ou des moyens matériels de production dans la réalisation, qui est de permettre de dépasser la contradiction entre production et consommation personnelle. Il souligne que Ricardo comme Sismondi négligent le capital constant des moyens matériels de production, sous l'influence d'Adam Smith. Toutefois, le capital constant ne permet pas seulement de surmonter la contradiction, il l'approfondit en développant l'antagonisme interne du capital. Or Sismondi se réfère, à sa façon bien sûr, à cette conséquence de l'accroissement du capital dit constant. Il met le doigt, en fait et indirectement, sur le rôle crucial de l'élévation de la composition organique du capital, entre moyens matériels et travail

Lénine rappelle que Sismondi déclare que « la jouissance est le seul but de l'accumulation », que « la consommation détermine une reproduction » et qu'il souligne les calamités qui résultent de l'attitude qui consiste à prendre les moyens comme fin et à anticiper la demande par la production.

salarié, élévation approfondissant la contradiction interne entre travail passé accumulé et travail vivant productif. Il le fait bien sûr de façon unilatérale, en ne considérant que la relation d'une telle élévation (sous l'effet de la concurrence sur le marché) avec les limites de la réalisation par l'intermédiaire des limites de la consommation ouvrière, au lieu de voir l'aspect production de profit de la question.

[…]

Pourtant, dans son fond, la position critique de Sismondi met en relief (bien que de façon unilatérale) l'optimisme apologétique de Say et Ricardo, niant le rôle des limites de la consommation. Si la production détermine la consommation, c'est jusqu'à un certain point, contrairement à l'inversion de la position de Sismondi par Say.

C'est dans cette critique par Sismondi des conceptions communes de Say et de Ricardo que Marx voyait le mérite éclatant de Sismondi. Aussi Lénine doit citer le jugement de Marx sur la supériorité spécifique de l'analyse de Sismondi. Il rappelle que dans la *Contribution à la critique de l'économie politique*, Marx affirme : « Si, avec Ricardo […] l'économie politique tire sans crainte ses dernières conséquences et s'achève ainsi, Sismondi parachève cet achèvement en ce qu'il représente les doutes qu'elle a d'elle-même […] Ainsi, commente Lénine, pour l'auteur de *La Critique*, le rôle de Sismondi se ramène à ceci qu'il a soulevé la question des contradictions du capitalisme et de la sorte posé à l'analyse un nouveau problème à résoudre. » *(Ibidem,* p. 82.)

En fait, au cœur de la position de ce problème se trouve la thèse selon laquelle la production ne suffit pas à créer à elle-même son propre débouché.

Au centre des « hypocrites apologies » du capitalisme des économistes selon Marx, se trouve, précisément, la fameuse loi des débouchés de J.-B. Say, adoptée par Ricardo, selon laquelle la production créant elle-même son débouché, la surproduction générale est impossible[4]. Pour cette soi-disant loi, Marx n'a pas de mots assez durs dans *La Contribution à la critique* comme dans *Le Capital*. C'est sur cette question des débouchés que Sismondi a engagé une vive polémique contre Ricardo, Mac Culloch et Say qu'évoque Lénine.

[…]

C'est dans la première partie de son grand ouvrage de 1899, *Le Développement du capitalisme en Russie*, que Lénine va affirmer, de façon particulièrement nette, le caractère dualiste, sinon dialectique, de la théorie de la réalisation de Marx du point de vue du problème du marché intérieur.

Il évoque l'accroissement de la production capitaliste et du marché intérieur plus rapide sous la forme de moyens de production que sous celle d'objets de consommation, en raison de la loi générale de la production capitaliste selon laquelle le capital constant s'accroît avec plus de rapidité que le capital variable. Mais il souligne l'indépendance seulement « jusqu'à un certain point » vis-à-vis de la consommation individuelle de l'extension du marché, dépendant en dernière analyse de la consommation personnelle (*Le Développement du capitalisme en Russie).*

« Ainsi, l'extension du marché intérieur pour le capitalisme est jusqu'à un certain point "indépendante" de l'accroissement de la consommation individuelle, étant due plutôt à la consommation productive. Ce serait cependant une erreur que de concevoir cette "indépendance" en ce sens que la consommation productive est complètement séparée de la consommation individuelle ; la première peut et doit être plus rapide que la seconde (c'est à cela que se borne son "indépendance"), mais il va de soi qu'en dernière analyse la consommation productive reste toujours rattachée à la consommation individuelle. » *(Ibidem*, p. 36-37.)

Il poursuit : « Le fait que la production (et, par suite, le marché intérieur) se développe surtout dans le domaine des moyens de production semble paradoxal et constitue, sans aucun doute, une contradiction. C'est une véritable "production pour la production", une extension de la production sans une extension correspondante de la consommation. Mais c'est là une contradiction non de la doctrine mais de la vie réelle ; c'est là précisément une contradiction qui correspond à la nature même du capitalisme […]. Entre la tendance illimitée à élargir la production, tendance propre au capitalisme, et la consommation limitée des masses populaires (limitée en raison de leurs conditions de prolétaires), il existe une contradiction indubitable. » (*Ibidem,* p. 38-39.)

Après avoir cité différents passages typiques du *Capital*, Lénine déclare : « Toutes ces thèses constatent

4. Lénine attirera l'attention, dans l'édition de 1908 de son ouvrage, sur le jugement de Marx (dans les *Théories sur la plus-value*) concernant le caractère sentimental de la critique s'élevant contre le but qu'est « la production pour la production » capitaliste. Marx, dit-il, oppose à cette critique, à juste titre, l'attitude « objective » « stoïque » de Ricardo, considérant avec la « production pour la production », le développement des forces productives par le capitalisme, dont néanmoins le caractère antagonique est décortiqué par Sismondi (*Ibidem, p. 91).*

la contradiction indiquée entre la tendance illimitée à étendre la production et la consommation limitée, et rien de plus. Il n'y a rien de plus absurde que de déduire de ces passages du *Capital* que Marx soi-disant n'admettait pas la possibilité de réaliser la plus-value dans la société capitaliste, qu'il expliquait les crises par la sous-consommation, etc. Dans son analyse de la réalisation Marx a montré qu'en fin de compte la circulation entre capital constant et capital variable est limitée par la consommation individuelle ; mais la même analyse dénote aussi le vrai caractère de cette "limitation" ; elle montre que les objets de consommation jouent dans la formation du marché intérieur un rôle moins important que les moyens de production. » (*Ibidem*, p. 40-41.)

Enfin, Lénine souligne de nouveau, en note, l'erreur, selon lui, de Tougan-Baranowsky, alléguant en 1898 une contradiction entre les livres II et III du *Capital*. Il critiquera de la même façon, « le révisionniste » Edouard Bernstein qui n'a pas manqué l'occasion de déceler une « contradiction » invalidant la cohérence de la théorie de Marx.

À propos du passage du livre III du *Capital* de Marx sur « la raison dernière de toutes les crises véritables […] la consommation limitée des masses », qui contredirait la critique de l'explication des « crises par la sous-consommation », Lénine, dans une note de la 2e édition de son ouvrage de 1908, affirme la validité de deux explications contradictoires des crises, à l'opposé d'une explication unilatérale. Il déclare ainsi : « C'est ce passage que citait le fameux (fameux à la façon d'Erostrate) Éd. Bernstein dans ses *Prémisses du socialisme* (*Die Voraussetzungen*, etc., Stuttg., 1899, p. 67). Bien entendu, notre opportuniste qui tourne le dos au marxisme […] s'empresse de déclarer que c'est là une contradiction dans la théorie des crises de Marx. » (*Ibidem*, p. 40.)

Il avait déjà précisé, évoquant la contradiction entre l'extension du marché par la croissance des moyens de production « jusqu'à un certain point indépendant de l'accroissement de la consommation » et les limites « en dernière analyse » liées à la consommation : « C'est là une contradiction non de la doctrine mais de la vie réelle » (*Ibidem*, p. 26-39). Ce qu'affirme ici Lénine, d'une façon générale, c'est le point de vue non unilatéral et dialectique de Marx, contre Tougan-Baranowsky ou Bernstein, qui ne peuvent comprendre comment la dialectique du mouvement réel tend à être analysée dans la théorie du *Capital*. Bien sûr, l'état d'inachèvement de celui-ci facilite l'opposition des différents éléments de son analyse qui ne sont pas toujours explicitement reliés entre eux. D'où le prétendu dilemme – ou explication sous-consommationniste (unilatérale) – ou pas d'explication du tout par la sous-consommation. On comprend que, dans ces conditions, si beaucoup des disciples de Marx acceptent en principe les contradictions de la réalité économique phénoménale, au niveau de l'explication des crises, ils ne veulent voir qu'une seule cause. Soulignons, par ailleurs, que Lénine ne fournit pas une analyse d'un processus d'ensemble des crises reliant expressément les deux aspects des analyses de tendance unilatérale, dont il se contente d'affirmer le dualisme contradictoire correspondant à la réalité objective.

Il convient de rappeler que non seulement avant Marx mais après lui, chez les non-marxistes comme chez les marxistes, les tendances à l'explication unilatérale vont dominer. Et même les efforts de dépassements seront en règle générale insuffisants, dualistes dans les meilleurs cas. On peut néanmoins comparer la position à laquelle aboutit Lénine aux conceptions ultérieures unilatérales comme celles typiquement sous-consommationnistes, par exemple, d'une disciple de Marx comme Rosa Luxemburg pour ne pas parler d'autres théoriciens. C'est l'affirmation tranchée très nette du point de vue dualiste, sinon dialectique, par Lénine, dans *Le Développement du capitalisme en Russie*, qui peut mettre sur la voie de l'interprétation dialectique de la théorie marxiste de la suraccumulation.

Cependant, l'objet de Lénine n'est pas ici directement la théorie de la suraccumulation, ni le problème concret des crises. Son objet reste centré sur le développement du capitalisme en Russie. Et même, il ne considère à l'intérieur de ce développement, que la question de la formation du marché intérieur (préface à la 1re édition, *Ibidem*, p. 5). Si l'essentiel de son important ouvrage est une étude concrète fondée sur un très riche matériel statistique, l'introduction théorique ne concerne que le problème de la réalisation, du point de vue de la formation du marché intérieur pour le développement du capitalisme, ainsi que la réfutation des erreurs des économistes populistes ou de Tougan-Baranowsky sur cette question. Aussi, tout en affirmant un point de vue de type dialectique dans la théorie de la réalisation (contre les populistes, les « marxistes légaux » et les « révisionnistes ») – point de vue qui serait au centre de la théorie de la suraccumulation du capital – Lénine n'analyse pas le processus de la suraccumulation lui-même.

Dans son exposé sur la réalisation, il met l'accent sur la critique des erreurs de Smith par Marx, concernant le rôle du capital constant ou des moyens matériels de production. Il insiste sur le fait que les économistes populistes « ramènent tout le problème de la réalisation du produit à la réalisation de la plus-value, s'imaginant sans doute que la réalisation du capital constant n'offre pas de difficulté » (*Ibidem*, p. 24).

Or, affirme-t-il, de façon suggestive pour la théorie de la suraccumulation : « La difficulté en expliquant la réalisation c'est d'expliquer précisément la réalisation du capital constant […]. Si le produit qui compense la partie constante du capital consiste en objets de consommation […] il faut qu'il y ait échange entre la subdivision de la production sociale qui fabrique les moyens de production et celle qui fabrique les objets de consommation. C'est là justement toute la difficulté que nos économistes ne remarquent pas. » *(Ibidem,* p. 24.)

Néanmoins, encore une fois, son objet central n'est pas d'étudier comment surgissent périodiquement des limites à la réalisation du capital dans les crises et comment elles sont surmontées de façon précaire. Son but est de montrer comment la réalisation du capital constant ou des moyens

On pourrait aussi citer la comparaison entre Ricardo et Sismondi faite par Marx dans ses *Théories sur la plus-value*. « Ricardo conçoit […] la production capitaliste comme la forme absolue de la production […] Sismondi a le sentiment profond que la production capitaliste se contredit […] Il ressent notamment la contradiction fondamentale : d'une part, développement sans entraves des forces productives ; d'autre part […] limitation de la masse des productions aux *necessaries* (biens nécessaires) […] les crises ne sont pas chez lui fortuites, comme chez Ricardo, mais sont à grande échelle et à des périodes déterminées, des explosions essentielles des contradictions immanentes. » (*Théories sur la plus-value*, Éditions sociales, 1976, t. III, p. 58.)

de production est possible en règle générale et en particulier au cours du processus du développement du capitalisme à l'intérieur d'un pays arriéré comme la Russie, processus certes entrecoupé de crises et approfondissant les contradictions du capitalisme.

Il est révélateur qu'utilisant le texte clef du chapitre sur la suraccumulation du livre III du *Capital*, concernant les limites des conditions de la production et des conditions de la réalisation, Lénine ne se réfère qu'à la partie concernant les conditions de réalisation, laissant volontairement de côté l'analyse que Marx y fait des limites de la production même de la plus-value (*Ibidem*, p. 39). Cependant, même dans le cadre de son objet théorique central limité, indirectement la position non unilatérale de l'explication de l'accumulation et de la suraccumulation, est indiquée. Et il doit évoquer expressément les questions des crises et de la surproduction générale. ■■■

Communisme, un mot à protéger

Anicet Le Pors*

Le présent texte est une contribution d'Anicet Le Pors publiée en 2008 et placée sur son blog : <http://anicetlepors.blog.lemonde.fr/>. L'intérêt du propos pour notre dossier sur le centenaire de la révolution soviétique et sa commémoration est évident, et son rappel dans le débat du moment est utile. Nous remercions vivement Anicet Le Pors de nous autoriser à publier son texte.

« Le même mot brille un jour d'un immense espoir et n'émet un autre jour que des rayons de mort », a écrit Vaclav Havel. Ainsi en est-il de « communisme ». Certains soutiendront que cette pensée sanctionne définitivement l'épopée communiste du XXe siècle. Mais ne pourrait-elle pas fonder, à l'inverse, une perspective réaliste pour le XXIe siècle ? Dans ce cas, l'abandon du mot ne serait qu'un opportunisme doublé d'une erreur politique.

Un mot qui subit son passé

En réalité personne n'a jamais soutenu avoir édifié le communisme où que ce soit. Il était mis en perspective d'une représentation séquentielle de l'histoire enchaînant : féodalisme-capitalisme-socialisme-communisme sur la base d'un matérialisme historique à prétention scientifique. Si cette vision a pu sembler se matérialiser dans les pays dits du « socialisme réel », le mouvement communiste n'a jamais constitué un ensemble homogène dans son essor comme dans son déclin. Il n'en subsiste que des formations politiques dénaturées ou marginalisées et le plus souvent discréditées. Ainsi, pour s'en tenir au Parti communiste français (PCF), les fonctions identitaires que lui reconnaissait Georges Lavau (tribunitienne, consulaire, auxquelles j'ai ajouté : théoricienne) se sont délitées au fil du temps pour ne laisser subsister qu'un groupe désordonné et sans idées.

Pour autant on peut reconnaître au mouvement communiste une novation importante : le refus de la fatalité de l'exploitation capitaliste, une posture prométhéenne dans l'invention de l'avenir. On doit à Marx une synthèse magistrale des premières analyses des économistes classiques, une présentation pédagogique de la valeur, une claire identification de la force de travail, un exposé vigoureux des mécanismes de l'accumulation du capital et de l'exploitation capitaliste rendue possible par la propriété privée du capital. Si certaines de ces catégories ne sont plus réductibles aux conceptions d'origine, on ne saurait contester qu'elles gardent, sur une base élargie, une grande pertinence.

* Ancien minitre communiste du gouvernement Mauroy de 1981 à 1983 et ancien membre du Comité central du PCF.

La contribution des économistes du PCF a été particulièrement intéressante avec la caractérisation de la phase du capitalisme monopoliste d'État (CME) et le mécanisme de suraccumulation-dévalorisation comme version moderne de la baisse tendancielle du taux de profit.

Il reste que ce qui s'est réclamé du communisme a nourri une conception dévoyée du pouvoir politique. Certes, ne perdons pas de vue le rôle positif joué par les communistes dans les combats majeurs du siècle dernier contre le nazisme et le colonialisme, dans l'animation des luttes revendicatives pour le progrès social, l'aide aux plus faibles, la gestion municipale. Mais la conception léniniste de conquête du pouvoir était fondée sur une succession de sophismes que la vie a dénoncés : les intérêts du peuple portés par la classe ouvrière conduite par son avant-garde révolutionnaire, le Parti communiste dirigé par un collectif réputé détenir science et lucidité. Cette construction dogmatique (dictature du prolétariat, avant-garde révolutionnaire, centralisme démocratique) nourrissait un messianisme fondant la légitimité de directions autocratiques. Dans de telles conditions, l'homme nouveau, le citoyen des temps modernes, ne pouvait émerger.

L'« en commun » à l'ordre du jour

Le paradoxe est que les expériences qui se sont réclamées du communisme se sont effondrées au moment même où s'affirme la communauté de destin du genre humain avec une intensité sans précédent dans son histoire. C'est d'abord la conséquence des évolutions qui se produisent dans sa base matérielle. Il y a bien sûr la mondialisation du capital qui entraîne celle de l'exploitation capitaliste à une échelle inconnue jusque-là. Mais il y a aussi l'expérience toute nouvelle de la finitude de la planète qui nourrit l'exigence d'une réflexion inédite sur sa survie. Évoquons encore bien d'autres éléments qui participent de cette globalisation : la coopération culturelle et scientifique, le développement d'Internet, la prolifération de milliers d'ONG, l'importance croissante du droit international, etc. De nouvelles solidarités se constituent pour traiter et résoudre de grandes questions comme la solution pacifique des conflits, la lutte contre la faim, les catastrophes naturelles, les épidémies, etc.

La généralisation des problèmes appelle une réflexion sur la production conjointe de valeurs à vocation universelle à partir des singularités des États-nations. C'est dans ce mouvement de convergence-différenciation que peuvent progressivement se forger les dimensions transnationales des citoyennetés aujourd'hui à base essentiellement nationale. L'idéologie des droits de l'homme qui a envahi la sphère qu'occupaient précédemment les grandes idéologies (théorie néoclassique, État-providence, marxisme) en est une manifestation positive, mais elle est insuffisante car elle ne produit pas de sens. Comme le souligne Marcel Gauchet, l'idéologie des droits de l'homme, a-historique, fonctionnant sur la base de l'indignation spontanée immédiate, combinée au pouvoir médiatique, s'inscrit dans une autorégulation des rapports sociaux qui n'est pas sans analogie avec celle du marché dans la sphère économique ; il analyse l'avènement de la démocratie dans un mouvement pluriséculaire d'affranchissement du religieux dont les expériences communistes n'ont pas su, elles-mêmes, se préserver.

Le siècle qui s'ouvre pourrait ainsi donner sens à une notion d'intérêt général qui prendrait appui sur la globalisation des bases matérielles et la convergence des valeurs. Ainsi, contre le développement capitaliste inégal et l'exacerbation des rapports de forces, la gestion des ressources naturelles du sol et du sous-sol, de nombreuses activités de production et de services, diverses coopérations administratives, scientifiques et culturelles devraient constituer un « en commun » identifié avec une certaine précision, justiciable de services publics organisés au niveau international, voire mondial. Des notions comme celles de « patrimoine commun de l'humanité », de « destination universelle des biens » (Vatican II, *Gaudium et Spes*) pourraient faire du XXIe siècle l'« âge d'or » des services publics.

Communisme : un mot pour demain

Comment passer du siècle prométhéen à la nouvelle civilisation de l'« en commun » ? La situation actuelle est de transition, de décomposition sociale profonde caractérisée par une perte de repères qu'expliquent diverses causes : relativisation des États-nations, dénaturation de la notion de classe, bouleversements spatiaux, évolution rapide des mœurs et – peut-être surtout – effondrement des grandes idéologies messianiques. Or, pour analyser le présent et explorer l'avenir nous ne disposons que des outils intellectuels du passé. De nombreuses recherches spécialisées existent, mais elles ne constituent pas, pour le moment, un corpus théorique opérationnel. Comprendre la nature du moment historique où

nous sommes, les contradictions qui siègent dans la décomposition, est à la fois le moyen de conjurer l'avènement des monstres et de préparer les meilleures conditions d'investissements progressistes.

La crise sociale présente l'avantage particulier, en contradiction avec la période antérieure, de renvoyer la responsabilité politique vers l'individu, alors que, jusqu'à présent, la délégation de pouvoir était le mode le plus général d'exercice de la citoyenneté. C'est désormais au citoyen qu'il revient, dans un monde complexe et peu intelligible, d'exprimer des choix qui l'identifient comme sujet de droit et acteur politique, de se doter de ce que l'on pourrait considérer comme un véritable « génome de citoyenneté ». Alors que le mouvement communiste prétendait au siècle dernier déduire l'« homme nouveau » de sa problématique, la question qui se posera à partir des affirmations individuelles des citoyennes et des citoyens sera plutôt de savoir comment dégager de la multiplicité des engagements individuels des centralités efficaces permettant l'avènement d'un « en commun » souhaitable qui pourrait se dire « communisme ». Avant toute construction globale, plutôt que de s'enliser dans la recherche stérile de stratégies d'alliances entre formations politiques exténuées, une première réponse pourrait consister à reconstruire une identité différenciée sur sept questions fondamentales et à engager sur cette base les lourds travaux qu'elles impliquent : service public, appropriation sociale, institutions démocratiques, citoyenneté rénovée, statut du travail salarié, accueil responsable des étrangers, mondialisation universaliste. Une telle démarche pourrait demeurer ordonnée et rythmée par l'idée d'une rupture qualitative marquant l'étape intermédiaire d'une nouvelle cohérence, celle d'une société socialiste.

Si le mouvement communiste du XXe siècle a été chargé d'erreurs et de fautes graves, il a été aussi marqué par l'abnégation et le courage d'innombrables communistes qui, en tout état de cause, méritent le respect. Il convient de tirer les enseignements du siècle passé et de poursuivre la réflexion dans les conditions de l'ère nouvelle. La conviction exprimée, l'hypothèse faite ici, est qu'aucun autre mot ne pourra mieux que « communisme » dire au XXIe siècle le primat de la raison et l'espérance du genre humain. Dans ces temps ingrats, il faut donc le protéger.

Note : En contrepoint on rappellera cette pensée du philosophe Jean-Luc Nancy pour son humour non dénué de lucidité : « communisme, est le nom archaïque d'une idée encore toute entière à venir ; quand elle sera là, elle ne portera pas ce nom ».

Le marché : un impensé paradoxal de la gauche de transformation sociale

Alain Beitone

Le discours ordinaire de la critique sociale repose souvent sur une contestation morale du marché. Il y a lieu de penser qu'on ne peut s'en tenir à cette indignation et à cette condamnation morale. Les savoirs nécessaires pour penser le marché et sa critique existent. Ce sont des savoirs vivants qui montrent une grande capacité à faire évoluer les analyses en fonction des expériences historiques. Le problème central est celui de la faible diffusion de ces savoirs, en particulier dans le milieu militant. Il y gagnerait pourtant.

Introduction

Dans le discours ordinaire de la critique sociale, la contestation du marché (voire de la « dictature du marché ») est omniprésente. Qu'il s'agisse de contester la mondialisation (le règne du « marché total » écrit le juriste Alain Supiot en titre d'un livre par ailleurs remarquable), le chômage, les dégâts environnementaux, les atteintes aux services publics (victimes de la marchandisation), etc., le marché est remis en cause. Cette critique du marché est

« La gauche doit aller au-delà de cette alternative traditionnelle : marché ou État. »

Paul Boccara,
L'Humanité, 17 octobre 2008

« Les leçons tirées de l'histoire du xxe siècle, surtout celles de ses échecs, permettent de distinguer, sur le plan théorique, capitalisme et marché, et d'envisager, sur le plan politique, le dépassement du capitalisme sans pour autant renoncer aux avantages du marché et de la monnaie. »

Jean-Marie Harribey,
La Richesse, la valeur et l'inestimable, Les liens qui libèrent, 2013, p. 293-294.

« Tant que nous ne vivons pas dans une société communiste pleinement développée, caractérisée par l'abondance, c'est-à-dire la satisfaction des besoins courants de biens matériels et de services (élasticité de la demande nulle ou négative), les problèmes économiques restent fondamentalement des problèmes d'allocation des ressources rares. »

Ernest Mandel,
« Plan ou marché : la Troisième voie », *Critique communiste*, n° 106-107, 1991.

souvent articulée à une critique du libéralisme, du capitalisme, parfois même de l'analyse économique en général. C'est ainsi que pour Jean-Claude Michéa les termes « principes libéraux » ou « principes capitalistes » sont « des expressions synonymes » (2006, p. 29). Plus loin (p. 33) il soutient que les termes « capitaliste », « libéral » ou « économique » sont « parfaitement synonymes »[1].

Cette dénonciation, souvent moralisante, du marché est une façon de dénoncer l'état des choses existant. Et, de fait, qu'il s'agisse des salariés victimes de licenciements collectifs au nom de « la loi du marché », des paysans victimes des fluctuations de prix agricoles, du dysfonctionnement massif du marché des quotas d'émission de gaz à effet de serre, de l'instabilité provoquée par la libre circulation des capitaux, de l'instabilité du marché des changes, de l'incapacité du marché du logement à offrir un toit aux sans-abri, des méfaits de l'extension des marchés scolaires, etc., les causes d'indignation ne manquent pas.

Pourtant, il y a lieu de penser qu'on ne peut s'en tenir à cette indignation et à cette condamnation morale et cela pour au moins deux raisons :

– Les critiques mal fondées théoriquement et parfois contradictoires risquent de manquer leur cible et de passer à côté des véritables enjeux de la transformation sociale (Faut-il rappeler que c'est la gauche qui a été à l'origine du mouvement des « radios libres » et qui a obtenu la fin du monopole d'État sur la radiodiffusion en France ? Ce combat était à l'époque considéré comme émancipateur. On en attendait le développement d'un réseau de radios associatives. Il n'en reste plus grand-chose et ce sont les radios privées liées à des groupes capitalistes puissants qui dominent aujourd'hui le marché de la radio et de la télévision).

– La crédibilité d'un projet de société alternatif a de bonne chance d'être très faible si ce projet repose sur des propositions manifestement hors de portée et/ou dont les effets risquent d'être néfastes. Évidemment intervient ici le bilan des économies centralement planifiées qui ont prétendu se passer du marché. Ce n'est pas une expérience historique particulière qui est en question, mais la vision même de ce que devait être le fonctionnement d'une économie socialiste. Lénine considérait que le modèle de ce fonctionnement était donné par la poste impériale allemande, c'est-à-dire un fonctionnement centralisé, organisé, rationnel s'opposant à l'anarchie du marché. Mais cette vision pose problème comme l'a noté, parmi bien d'autres, Daniel Bensaïd (2007). Il rappelle que pour Lénine, la société socialiste sera comme « un seul bureau » ou « un seul atelier ». Il s'agira donc de procéder à « l'administration des choses ». Dans cette perspective il s'agit de mettre en œuvre « une simple technologie de gestion du social, où l'abondance postulée dispenserait d'établir des priorités, de débattre de choix, de faire vivre la politique comme espace de pluralité ». Cette vision, souligne Bensaïd, conduit à une évacuation du politique. Il ajoute : « Comme c'est souvent le cas, une telle utopie, en apparence libertaire, se retourne en utopie autoritaire. »

Le paradoxe, c'est que les savoirs nécessaires pour penser cette question existent, comme le montrent les travaux cités dans ce texte. De plus, ce sont des savoirs vivants qui montrent une grande capacité à faire évoluer les analyses en fonction des expériences historiques. Le problème central est celui de la faible diffusion de ces savoirs. Les analyses théoriques, les travaux historiques, irriguent de façon très insuffisante l'activité militante quotidienne. Lorsque Thomas Coutrot écrit *Le Marché n'est pas le diable* (Coutrot, 2005, p. 208), il a raison. Mais cette formule, et les analyses qui la fondent, sont-elles suffisamment prises au sérieux dans les milieux militants ?

Quelle alternative au marché ? Un débat ancien

Le problème central de toute société est celui de la coordination de l'activité de ses membres. Il n'est donc pas surprenant que les sciences sociales placent (de façon plus ou moins explicite) cette question de la coordination au centre de leur réflexion.

Le paradoxe, c'est que, tout au long de son histoire, le mouvement ouvrier n'a pas cessé de débattre de la question du marché et du plan. L'un des premiers textes

est celui de l'italien Enrico Barone : « Le ministre de la Production dans un État socialiste » (1908) [2]. Un débat va dès lors opposer les économistes qui considèrent que le calcul économique et la gestion rationnelle des ressources sont possibles dans une économie sans propriété privée et avec planification (par exemple Oskar Lange) et les économistes autrichiens (notamment Ludwig von Mises et Friedrich Hayek) qui affirment que le calcul économique rationnel est impossible dès lors qu'il n'existe pas un marché des facteurs de production. Boukharine rédige en 1914 un livre consacré à la critique de l'analyse économique marginaliste (*L'Économie politique du rentier*)[3]. Le débat se développe bien sûr après la Révolution d'octobre et au moment de la NEP (Nouvelle politique économique, conduite en Russie de 1921 à 1928). Quelle place faut-il laisser aux rapports marchands et donc aux stimulants matériels et à la loi de la valeur et quelle place faut-il accorder à la mobilisation politique et à la contrainte ? Trotsky a défendu, au début des années 1920, la militarisation des syndicats et le recours à des méthodes fondées sur le commandement et la punition pour obtenir que les ouvriers contribuent efficacement au redressement de l'économie[4]. Cette ligne va s'opposer à celle de Boukharine qui préconise qu'on laisse plus de place au marché et à l'initiative individuelle (notamment dans le domaine agricole). Staline soutient Boukharine dans un premier temps pour éliminer Trotsky. Il adoptera ensuite une méthode de planification autoritaire fondée sur le contrôle policier et la collectivisation intégrale de l'agriculture (et il éliminera Boukharine). Les tentatives de réforme en Union soviétique à partir des analyses de E. Liberman[5] (Kerblay 1963) sont aussi l'occasion d'approfondir la réflexion sur la place du marché. Même chose en ce qui concerne le débat à Cuba en 1963-1964 (Mandel 1987 ; Mesa-Lago 1971) [6]. Y participent notamment E. Che Guevara, E. Mandel, Ch. Bettelheim. Mandel s'inquiète d'une « utilisation excessive des mécanismes du marché ». Bettelheim défend pour sa part le respect de la loi de la valeur dans la période de la transition au socialisme. À cette époque Guevara est, de fait, proche des positions chinoises de la Révolution culturelle et Bettelheim est proche des positions soviétiques. Ce dernier évoluera ultérieurement. Débat encore en Chine où les membres de la « bande des Quatre » considèrent que toute concession au marché constitue le fondement du retour au capitalisme. Débats en Europe de l'Est autour de l'autogestion yougoslave, autour de l'expérience polonaise (Wlodzimierz Brus), des réformes hongroises (avec notamment les contributions de l'économiste Janos Kornaï) et tchécoslovaque (Ota Sik)[7]. Ainsi, la revue du Gosplan soviétique publie en 1961 un article de W. Brus intitulé « L'expérience des stimulants matériels en Pologne ». Après avoir soutenu les opposants polonais (notamment Jacek Kuron et Karol Modzlewski les auteurs de la « Lettre au Parti ouvrier unifié polonais » dans laquelle ils proposent une démocratisation de la planification), Brus émigre en Grande-Bretagne et enseigne à Oxford. En 1972, il publie un livre intitulé *The Market in a Socialist Economy* et en 1989, *From Marx to the Market*. Mais toutes ces réformes (outre qu'elles échouent) font l'objet d'un jugement négatif de la part de certains économistes marxistes occidentaux. Par exemple Paul Sweezy écrit : « Les centres de contrôle des entreprises à l'intérieur des entreprises elles-mêmes, la coordination à travers le marché et l'appel aux stimulants matériels constituent trois facteurs qui, considérés dans leur ensemble, rendent inévitable une forte tendance en direction d'un ordre économique qui, quel que soit le nom que l'on peut lui donner, fonctionne de plus en plus comme le capitalisme » (Sweezy et Bettelheim, 1972, p. 6).

L'enjeu central a été posé lors du débat conduit à Cuba dans les années 1960. Selon Mandel (1987), Guevara « s'oppose à toute généralisation abusive des rétributions matérielles car elles créent des effets désagrégateurs sur la conscience des masses ». Il ajoute : « Guevara souhaite éviter que toute la société soit saturée par un climat d'égoïsme et d'obsession pour l'enrichissement individuel. » La conscience socialiste ne peut pas se développer si « le climat social reste dominé par les « stimulants matériels « (le désir de chaque individu d'améliorer son sort individuel). » On voit bien que, derrière ces formulations, ce qui s'exprime c'est une conception du bien (dénonciation de l'égoïsme, de l'argent, de l'individualisme[8], etc.). Or il se trouve que les individus résistent à cette conception du bien. Si on renonce à l'idée de les inciter à adopter les comportements souhaités par des stimulants matériels, il ne reste que deux solutions : la persuasion politique (d'où l'importance de l'*agit prop*, la monopolisation des moyens de communication de masse au service de la « ligne du parti », etc.) ou bien la contrainte. Staline lui-même s'est prononcé en faveur de la persuasion et Mao a expliqué que les « contradictions au sein du peuple » devaient être résolues par le libre débat et la démocratie. On sait ce qui est advenu. Tous les régimes qui se sont réclamés de la transition au socialisme et au communisme ont eu massivement recours à la contrainte (hyper développement de l'appareil répressif, absence d'état de droit, emprisonnements et déportations, exécutions après des procès qui reposaient sur des falsifications grossières, etc.). Pour justifier ce recours à la répression, la justification consiste toujours à considérer que ceux qui expriment des désaccords politiques sont des saboteurs, des espions, des agents de l'étranger, etc. Les trotskystes ont été particulièrement victimes de ce type de discours (les « hitléro-trotskystes »), mais ils n'ont pas été les seuls (les anarchistes en Espagne). Dans le langage de la philosophie politique contemporaine, il s'agit d'une « doctrine compréhensive » particulière. Mais les sociétés modernes sont caractérisées par la pluralité des conceptions du bien. Dès lors la question qui se pose est la suivante : qui, et au nom de quoi, est en mesure d'imposer une conception du bien particulière à l'ensemble des individus ? C'est à cette question que le libéralisme politique apporte une réponse que l'on ne peut pas négliger. Lorsque Michéa condamne d'un même mouvement le libéralisme culturel et le libéralisme économique, cela signifie qu'il entend imposer une conception particulière de la vie « bonne » alors que le libéralisme

1. Dans ce livre publié il y a 15 ans, Michéa dénonce la mystification que constitue selon lui l'idée même de « gauche » et il fait l'éloge du populisme.

2. Dans tout ce texte, les mots « socialiste » ou « socialisme » sont sans rapport avec le parti socialiste français et plus généralement les partis socio-libéraux. Le mot « socialisme » est utilisé au sens de projet de société alternatif au capitalisme (souvent, dans l'histoire du mouvement ouvrier, le socialisme est une phase de transition vers le communisme).

3. À noter que pour écrire son livre, Boukharine a suivi les cours de E. Böhm-Bawerk à Vienne, puis il est allé à Lausanne pour se familiariser avec la pensée de Walras et enfin à New-York pour lire les libéraux américains. À l'époque les intellectuels marxistes s'assuraient de connaître en profondeur les théories qu'ils critiquaient.

culturel admet que les individus peuvent choisir librement, par exemple, leurs pratiques artistiques même si, au même moment, certains membres de la société considèrent qu'il s'agit là d'un « art dégénéré ». En proclamant « toute licence en art », Trotsky se range indiscutablement dans le camp d'un libéralisme culturel.

L'expérience historique confirme que la volonté d'imposer un mode de fonctionnement de l'économie reposant sur la rupture avec le marché n'a pas conduit à une organisation politique reposant sur la démocratie ou sur l'autogestion, mais sur des régimes autoritaires et répressifs. Bien évidemment des économies capitalistes se réclamant du libre jeu du marché ont été des régimes autoritaires (l'Espagne de Franco, le Portugal de Salazar, le Chili de Pinochet, l'Argentine et le Brésil au temps des dictatures militaires). Et on ne saurait oublier le maccarthisme et le recours à l'emprisonnement massif dans les États-Unis actuels. La différence c'est que tous ces régimes ne prétendaient pas avoir une mission émancipatrice et ne prétendaient pas mettre en œuvre la grande utopie socialiste du mouvement ouvrier. Thomas Coutrot écrit : « quand un organisme central dispose de l'énorme pouvoir d'organiser la production à l'échelle de la société, si bien intentionnés soient initialement ses dirigeants, il ne peut que se transformer en instrument de pouvoir d'une bureaucratie » (Coutrot, 2005, p. 198). Il n'est guère surprenant que tout cela pèse dans la conscience collective des citoyens et que cela affecte négativement aujourd'hui les discours en faveur du socialisme et du communisme. Pendant longtemps, les idées socialistes et communistes reposaient sur l'idée d'une société où la contrainte de rareté aurait disparu. La société fonctionnerait selon le principe « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins ». Ce principe suppose que chaque membre de la société mobilise au mieux sa force de travail au service de la collectivité et que chaque individu peut utiliser toutes les ressources qu'il juge nécessaires pour satisfaire ses besoins. S'il y a abondance le problème de la répartition est résolu (c'est la « prise au tas »). Pour que les individus décident de travailler de la façon la plus efficace possible alors même qu'ils peuvent satisfaire leurs besoins sans travailler, il faut un niveau très élevé de conscience politique (ou un niveau très élevé de contrainte). Nous savons aujourd'hui que cette perspective de l'abondance est illusoire, ne serait-ce que parce que nous butons contre la contrainte écologique. Le problème de la pluralité des conceptions du bien se pose aussi dans cette perspective. Certains écologistes et/ou décroissantistes plaident pour la « frugalité conviviale » et dénoncent la consommation de produits « futiles » et non « utiles ». Mais la question est bien sûr de savoir qui décide de ce qui est « frugal » ou pas, « futile » ou pas ? Et comment impose-t-on à tous les individus un comportement « frugal » ?

Mais quand les débats sur la place du marché se développent (en Russie dans les années 1920, dans les pays d'Europe de l'Est dans les années 1950-1960, à Cuba en 1963-1964), on est très loin de l'abondance. Certes, l'abondance reste une perspective. Catherine Samary (1997) rappelle que « Mandel associait souvent cet objectif de dépérissement des catégories marchandes au développement de l'abondance ». Mais, même si on espère que le développement des forces productives conduira à l'abondance, il reste qu'à court et moyen terme (et même à long terme comme le montre l'exemple de l'URSS), il faut bien arbitrer entre des usages concurrents des moyens de production. Par exemple le développement prioritaire de l'industrie lourde conduit à un moindre développement des industries légères qui produisent les biens de consommation. Ce n'est pas un hasard si Kuron et Modzelewski proposaient que le peuple se prononce par référendum sur le partage du produit social entre investissement et consommation. Ce n'est pas un hasard non plus si les dirigeants des pays du socialisme réellement existant se sont régulièrement lamentés sur la piètre qualité des biens produits, sur les gaspillages, sur la faible implication des salariés[9], etc. La question qui est posée est donc la suivante : comment doit-on gérer l'économie dans la période qui sépare la rupture avec le capitalisme et le moment où on atteint l'abondance. Quand certains (comme Bettelheim dans les années 1960) proposent de laisser un espace important à la logique marchande et à la loi de la valeur, d'autres (Trotsky, Guevara, Mandel) veulent anticiper sur le développement des forces productives en convertissant la population à une « conscience socialiste ». D'où l'importance, pour eux, des « stimulants moraux » préférés aux stimulants matériels. Mais le résultat absolument général c'est que les sociétés considérées ne sont parvenues ni au développement de la conscience socialiste, ni au développement des forces productives. Une des raisons de cet échec, ce sont les privilèges dont bénéficiaient les membres de l'appareil dirigeant du parti, de l'État et de l'armée : logement, magasins réservés, voitures, accès aux marchandises étrangères, vacances, etc. Ces avantages se sont de plus révélés transmissibles aux enfants des privilégiés qui accédaient aux études, à des postes de direction, etc. L'histoire de Bo Xilaï en Chine (2012) est révélatrice des avantages dont bénéficiaient les « princes rouges » (héritiers des dirigeants historiques du Parti). Bo Xilaï était considéré comme un « néo-maoïste » qui préconisait un retour aux vraies valeurs de la Révolution. Bel exemple de distance entre le discours et les pratiques.

Les modes de coordination des économies : un détour théorique

Les sociétés humaines sont confrontées à un problème central : celui de la coordination des activités de leurs membres. Coordonner des actions, c'est faire en sorte qu'elles soient cohérentes ou au moins compatibles entre elles. Tous les groupes humains, de la famille ou du groupe d'amis jusqu'à la société globale sont confrontés à ce problème.

Il existe quatre types idéaux, au sens où l'entend Max Weber[9], de modes de coordination :

Le mode de coordination communautaire qui repose sur le respect par les membres du groupe des traditions, des normes, des valeurs qui caractérisent le groupe. Les actions des membres du groupe sont cohérentes entre elles dans la mesure où elles sont conformes aux traditions et aux normes. Cela

4. Dans le contexte troublé et très difficile de l'époque, les positions des uns et des autres évoluent. En 1923, Trotsky déclare : « Le marché restera un régulateur de l'économie nationale pour une longue période à venir » (Lewin, 2017, p. 197).

5. Le débat est lancé par la publication dans *La Pravda* d'un article de Liberman intitulé : « Le plan, le profit et la prime ». Liberman et d'autres économistes avaient déjà publié en 1959 dans la revue *Kommunist*, un article intitulé : « Les stimulants économiques de l'exécution du plan dans l'industrie de l'URSS ».

6. Ce débat est important.

7. Voir notamment le débat entre Paul Sweezy et Charles Bettelheim (1972).

8. Michéa (2006) affirme par exemple : « Le socialisme ouvrier se construit donc dès l'origine dans un rapport éminemment critique à la modernité, avant tout son individualisme destructeur. » (p. 48).

9. En 1955, Boulganine (dirigeant

correspond à ce que Durkheim nomme la solidarité mécanique. Dans les systèmes sociaux traditionnels, ce mode de coordination est dominant ; il n'a pas pour autant disparu des sociétés modernes (relations familiales, rôle des traditions et des normes religieuses ou professionnelles par exemple). Mais l'un des traits caractéristiques de la modernité a consisté à faire reculer la part de la coordination communautaire au profit d'une autonomie plus grande des individus. Ce mode de coordination est vertical dans la mesure où les traditions et les normes préexistent aux individus et aux groupes et s'imposent à eux à travers un contrôle social très contraignant dont l'emprise s'étend à toutes les composantes de l'existence individuelle et de la vie sociale (pratiques religieuses, sexuelles, alimentaires, etc.). Aujourd'hui, certains penseurs anti-capitalistes et/ou anti-libéraux en viennent à en appeler à la communauté contre la société moderne. C'est le cas par exemple de J.-C. Michéa (2006) qui écrit : « On voit ainsi que le projet socialiste est philosophiquement porté, à sa naissance, par le désir qu'ont les premiers travailleurs modernes de protéger contre les effets déshumanisants du libéralisme industriel un certain nombre de formes d'existence communautaires (aussi bien urbaines que rurales) dont ils ont perçu intuitivement – et non grâce à une science importée de l'extérieur par de bienveillants tuteurs – qu'elles constituaient l'horizon culturel indépassable de toute vie humaine digne de ce nom » (p. 49). Le mode de coordination coopératif qui repose sur des interactions libres et volontaires entre individus qui cherchent à réaliser un but commun. Tous les membres du groupe délibèrent des objectifs à atteindre, de la façon de combiner leurs efforts et d'en évaluer les résultats. Ce mode de coordination est horizontal, car les participants entretiennent des relations égalitaires.

Le mode de coordination hiérarchique qui repose sur l'autorité exercée par un ou des individus au sein du groupe ou de la société. Le sommet de la hiérarchie dispose du pouvoir de décider de ce qui doit être fait et comment. Ce pouvoir peut reposer sur l'autorité (au sens de Hannah Arendt), sur la persuasion ou sur la contrainte. Dans les économies capitalistes, le pouvoir étatique et le fonctionnement des entreprises[11] reposent sur la hiérarchie. Ce mode de coordination est vertical (puisque le pouvoir appartient aux détenteurs du pouvoir hiérarchique) et centralisé.

Le mode de coordination par le marché qui repose sur la confrontation sur le marché des différents agents économiques dont les offres et les demandes déterminent des prix. Ces prix sont à la fois un vecteur d'information et une procédure d'incitation. Ce mode de coordination est horizontal et décentralisé.

Fondamentalement, le choix politique au niveau de la société globale porte sur l'articulation de ces modes de coordination. Dans la réalité en effet, même si on se limite aux activités économiques, les différents modes de coordination s'articulent entre eux. Prenons la société française aujourd'hui. Une partie de la coordination s'opère bien par le marché (ou plutôt les marchés : de l'immobilier, des fruits et légumes, de l'automobile, etc.). Mais la hiérarchie joue un rôle considérable à la fois à l'intérieur des entreprises et à l'intérieur des administrations. Les logiques communautaires sont aussi présentes à l'intérieur des entreprises (on parle de la « culture d'entreprise ») ou dans les administrations où les normes et les valeurs jouent un rôle important (les valeurs du service public par exemple). Enfin, la coopération joue un rôle essentiel (au moins en principe) au sein de l'économie sociale et solidaire et dans des activités qui s'inscrivent dans la recherche d'une « autre économie » (AMAP, associations caritatives, etc.). Remarquons au passage que les entreprises de l'économie sociale, les AMAP, les Système d'échange locaux (SEL) relèvent en partie de la logique marchande (même si la coordination par la coopération y joue aussi un rôle important).

L'illusion principale consiste à croire que l'on peut avoir recours à un seul mode de coordination. Les libertariens considèrent qu'il faut soumettre toute la société à la coordination marchande (justice privée, monnaies privées, sécurité privée, marché des enfants à adopter, marché des organes pour les greffes, etc.). Réciproquement, pendant longtemps (et dans une certaine mesure aujourd'hui encore) les défenseurs du socialisme et du communisme considèrent que toute la société doit être coordonnée de façon hiérarchique (d'où la référence au modèle de la poste allemande et à l'idée de l'économie constituée d'un seul atelier). La planification centralisée suppose que le planificateur central donne des instructions à toutes les unités de production (les biens à produire, la quantité à produire, les entreprises ou magasins auxquels livrer la production, les prix auxquels les biens doivent être facturés, etc.) ce qui conduit, en principe, à la gestion la plus rationnelle possible de l'économie.

Il faut revenir de façon un peu plus précise sur la coordination marchande. Il y a beaucoup de débats sur l'émergence des activités marchandes, mais il est clair que ces activités ont été au départ des activités qui permettaient de s'émanciper progressivement des contraintes communautaires de la société féodale. Les « francs bourgeois » étaient des marchands et des artisans qui s'étaient regroupés dans des bourgs et qui avaient racheté les droits féodaux (ils étaient donc affranchis de ces droits). On pourrait multiplier les exemples, les esclaves qui fuyaient le Sud esclavagiste pouvaient vendre librement leur force de travail sur le marché du travail au Nord (et Marx soutenait évidemment Lincoln lors de la Guerre de Sécession). Thomas Coutrot cite Diane Elson pour qui les rapports marchands sont « une protection de la liberté individuelle et un rempart contre la tyrannie personnalisée » (citée par Coutrot, 2005, p. 209). La meilleure analyse (et de très loin) de la coordination marchande est fournie par Marx dans le livre I du *Capital*. Pour lui, ce qui caractérise une économie marchande, c'est le fait que la production est réalisée par des producteurs qui prennent leurs décisions indépendamment les uns des autres. Ce sont, dit Marx, des « travaux privés »[12]. Les biens produits sont le résultat de la mise en œuvre du travail concret des producteurs. De ce fait, ces biens ne peuvent pas être échangés puisque les goûts des consommateurs et les travaux concrets des différents

soviétique important après la mort de Staline) déclarait : « les travailleurs de l'industrie ont perdu le sens des responsabilités » (cité par Kerblay, 1963, p. 302).

10. Un type idéal n'est pas une composante de la réalité, c'est un « tableau de pensée » construit par le chercheur pour rendre le réel intelligible, en accentuant unilatéralement (selon la formule de Max Weber) les traits de la réalité que l'on juge significatifs.

11. C'est l'économiste (orthodoxe) Ronald Coase qui introduit dans un article paru en 1937 (« *The Nature of the Firm* ») la distinction entre le marché et la firme (cette dernière obéissant en son sein à la coordination hiérarchique).

12. Non pas au sens juridique (opposé à « public ») mais au sens de travaux individuels.

13. L'historienne Laurence Fontaine (2014) prend notamment l'exemple des femmes pour présenter le marché comme une « conquête sociale ».

14. Dans les années 1980, on lance en URSS une

producteurs sont hétérogènes et qu'on ne peut donc pas établir sur ces bases de rapports d'échange entre les biens. C'est le marché et la monnaie qui permettent de passer du travail concret au travail abstrait, de la valeur d'usage à la valeur d'échange. Marx écrit : « En général, des objets d'utilité ne deviennent des marchandises que parce qu'ils sont des produits de travaux privés, exécutés indépendamment les uns des autres. L'ensemble de ces travaux privés forme le travail social. Comme les producteurs n'entrent socialement en contact que par l'échange de leurs produits, ce n'est que par l'échange que s'affirment d'abord les caractères sociaux de leurs travaux privés » (Marx, *Le Capital*, livre I, 1867/1965, p. 606). Le marché et la monnaie sont donc deux institutions qui permettent la socialisation des travaux privés et cela sans qu'il soit besoin qu'existe une coordination préalable, qu'elle soit de type communautaire ou de type hiérarchique. Marx distingue d'ailleurs les relations marchandes et l'économie médiévale : « Au lieu de l'homme indépendant, nous trouvons ici tout le monde dépendant, serfs et seigneurs, vassaux et suzerains, laïques et clercs. Cette dépendance personnelle caractérise aussi bien les rapports sociaux de production matérielle que toutes les autres sphères de la vie auxquelles elle sert de fondement » (idem, p. 611). Individus indépendants dans la société marchande, dépendance personnelle dans la société féodale. Une occasion de rappeler que le marché a aussi un caractère émancipateur. Lorsque le 13 juillet 1965, en France, les femmes obtiennent le droit de travailler et le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari, elles entrent librement sur le marché du travail et sur le marché des services financiers. Mais c'est indiscutablement un recul de la dépendance personnelle et un progrès dans l'accès des femmes à un statut indépendant[13].

Si l'on refuse la socialisation des travaux privés par la monnaie et le marché, il ne reste que deux solutions : soit on renonce aux travaux privés (donc indépendants) et on adopte une logique communautaire, soit on assure la socialisation par la hiérarchie, donc par la contrainte.

Beaucoup de penseurs communistes et socialistes ont considéré que ce problème était facile à résoudre. Comme le rappelle Catherine Samary (1997), Ernest Mandel pensait que le travail était directement social dans la planification. Mais l'histoire montre qu'il n'en a jamais été ainsi. Une part importante du travail social potentiellement disponible était utilisée de façon très inefficiente[14] ou affectée à des tâches qui ne contribuaient pas à la satisfaction des besoins sociaux. Par exemple, dans son livre *Devant la guerre*, C. Castoriadis (1981) a montré qu'il existait au sein de l'économie soviétique un secteur très efficace et très efficient : le secteur de l'armement. Les ouvriers et les ingénieurs les mieux formés y travaillent, ils sont mieux payés, ils ont accès à des magasins spéciaux pour se procurer les biens de consommation, etc. Ils ont donc une productivité plus élevée et ils produisent des biens dont la qualité permet de faire jeu égal avec les armements occidentaux. De même, dans sa controverse avec Alec Nove[15], Mandel affirmait la nécessité de mettre en œuvre « un modèle radical de socialisme sans argent ». Mais la disparition de la monnaie[16] suppose que toute la coordination des activités économiques soit hiérarchique ou communautaire. Certes Mandel évoque « l'auto-organisation directe sans le détour du marché ». Mais imaginer que chaque décision relative à la production[17] doit reposer sur une délibération démocratique et une décision majoritaire ou par consensus c'est accepter qu'un temps démesuré soit consacré à cette prise de décision[18]. De plus cette idée de soumettre à des assemblées générales délibératives toutes les décisions de coordination, suppose une très grande capacité des individus à s'impliquer dans la vie civique (au détriment de leur vie privée). De nombreux exemples montrent au contraire des phénomènes d'épuisement de l'implication démocratique qui conduit à la confiscation du pouvoir par des minorités actives et/ou des structures bureaucratiques.

Ces éléments d'analyse conduisent à deux conclusions importantes :

– Il ne faut pas confondre marché et capitalisme. D'autant moins que le capitalisme (comme le faisait déjà remarquer Adam Smith) cherche par tous les moyens à se soustraire à la contrainte du marché. Il faut donc distinguer soigneusement le dépassement du capitalisme et le dépassement du marché.

> “ On peut donner une place accrue à l'économie sociale et solidaire (qui opère dans le secteur marchand). Mais on sait qu'aujourd'hui une part de ce secteur s'est éloignée de sa logique initiale. ”

campagne pour l'économie du pain. En dépit des importations massives de céréales en provenance des États-Unis et du Canada notamment, il y a des pénuries chroniques de pain alors que la quasi-gratuité de ce bien avait été présentée comme la preuve de la réalisation du socialisme.

15. Spécialiste de l'économie soviétique, Alec Nove publie en 1983 un livre sur le socialisme « réalisable » (ou « praticable »). L'auteur part de la nécessité de construire une alternative au capitalisme, mais sa bonne connaissance de l'économie soviétique le conduit à refuser la perspective d'une économie sans marché et sans monnaie. Le livre a été traduit en français sous le titre *Le socialisme sans Marx*.

16. La monnaie est en effet la réponse institutionnelle à la fragmentation produite par l'échange marchand. Pour une présentation de la monnaie comme rapport social voir Beitone et Rodrigues, 2017.

17. Mandel évoque aussi des assemblées de consommateurs délibérant

– Il faut renoncer à l'idée selon laquelle on pourrait totalement se passer du marché et de la monnaie comme institutions économiques. Le faire c'est nécessairement déboucher sur une soumission totale des individus aux contraintes de leur communauté d'appartenance et/ou au contrôle autoritaire et bureaucratique.

Reste alors à tracer les voies d'un dépassement du capitalisme qui n'implique pas la disparition totale du marché.

Les enjeux politiques : de vrais choix (difficiles)

Le capitalisme est un système économique et social qui, dans son principe, repose sur la mise en valeur du capital et la loi dégagée par Marx : « Accumulez, accumulez, c'est la loi et les prophètes ». Cela signifie que l'activité économique a pour finalité la réalisation d'un profit, lequel doit être accumulé pour accroître le stock total de capital… et réaliser plus de profit. Cette logique n'est pas nécessairement marchande : il existe des formes diverses de capitalisme d'État (je ne me prononce pas ici sur la question de savoir si l'ex URSS était un État ouvrier (dégénéré) ou une forme de capitalisme d'État. Mais Lénine en son temps parlait du capitalisme d'État allemand. On peut considérer que les grands monopoles publics mis en place en France en 1945 (EDF-GDF, SNCF, Charbonnages, etc.) relevaient du capitalisme d'État, pour l'essentiel leur activité n'était pas coordonnée dans une logique marchande du fait de leur situation de monopole).

Si on observe les systèmes capitalistes réellement existants[19], on constate qu'ils articulent des principes de fonctionnement différents. Il existe une part non négligeable d'activités non marchandes (domestiques, associatives, étatiques) où la coordination repose sur le principe hiérarchique, le principe communautaire ou le principe coopératif. Il existe, dans un second temps, des activités marchandes non capitalistes (la petite production marchande[20], l'économie sociale et solidaire). Il existe bien sûr un secteur capitaliste marchand (le monde des entreprises privées à but lucratif, grandes, moyennes ou petites). Enfin il existe une sphère d'activités capitalistes soustraites totalement ou partiellement à la logique marchande du fait de la grande taille des entreprises concernées et du pouvoir de marché[21] dont elles disposent. Il est donc totalement erroné de définir les économies actuelles comme des économies de marchés (et encore moins comme des économies de marchés parfaitement concurrentiels). Pour s'en tenir à quelques exemples, faut-il rappeler que plus du tiers des revenus disponibles des ménages en France ne résultent pas d'une répartition de type marchand, mais résultent de la redistribution par l'État. De même, la plupart des entreprises (surtout les grandes) fonctionnent sur la base d'une planification interne et de l'application de règles hiérarchiques. Il en va de même du fonctionnement des administrations et de la production des services publics. Pendant longtemps, la production agricole au sein de la Communauté européenne a reposé sur les prix administrés relevant d'une décision politique et non du libre jeu du marché. Au sein des multinationales, les échanges entre filiales sont réalisés à des prix de transferts décidés par une autorité centrale de l'entreprise dans le but de réaliser une optimisation fiscale. C'est donc un contresens total de critiquer le système économique actuel au nom du fait qu'il reposerait sur la « concurrence libre et non faussée » ou qu'il reposerait sur la théorie pure des économies de marché des économistes néo-classiques. Les économies qui sont aujourd'hui dominées par la logique capitaliste sont au contraire très éloignées de la logique du marché (sinon comment expliquer les processus de centralisation et de concentration du capital ?).

Les choix politiques qui s'offrent aujourd'hui à une stratégie de dépassement du capitalisme consistent à agir sur les frontières entre les différentes sphères d'activités économiques tout en agissant sur les modalités de fonctionnement interne de chaque sphère.

1/On peut faire reculer la sphère capitaliste par divers moyens : nationalisations (mais il faut alors décider du mode de gestion des entreprises nationalisées), taxation du capital et du profit, imposition de contrôle sur les décisions d'investissement des firmes par le développement d'une forme de planification et la mise en place d'un contrôle démocratique des salariés sur les décisions des firmes. Comme l'écrit Thomas Coutrot (2005), il s'agit « d'une restriction progressive des droits du capital : les décisions des investisseurs et des conseils d'administrations seraient immergées de plus en plus complètement dans un tissu de règles et de pressions sociales qui leur imposeraient des orientations plus conformes à l'intérêt général » (p. 193).

2/On peut faire reculer la sphère marchande. Ce qui n'aurait rien de nouveau. Gosta Esping Andersen a développé le concept de « démarchandisation » pour rendre compte notamment du développement de la protection sociale. On peut démarchandiser tout ou partie du logement, de la culture, etc. On peut notamment accroître la redistribution des revenus pour réduire les inégalités et améliorer quantitativement et qualitativement les services publics[22]. On peut développer les structures associatives qui agissent sur des principes non marchands et non capitalistes (actions en faveur de l'environnement, de la solidarité, etc.).

3/On peut donner une place accrue à l'économie sociale et solidaire (qui opère dans le secteur marchand). Mais on sait qu'aujourd'hui une part de ce secteur s'est éloignée de sa logique initiale. D'une part les règles de fonctionnement démocratique sont devenues très formelles. Au point que c'est le président de la République qui peut décider qu'un membre de son cabinet est nommé à la tête du groupe bancaire BPCE (banque relevant pourtant du secteur coopératif). D'autre part, certaines structures de l'ESS contournent leur inspiration initiale en créant des filiales qui ne relèvent pas de l'ESS mais de la logique capitaliste de maximisation du profit. On le voit dans le secteur bancaire et le secteur agricole.

4/Enfin on peut impulser des initiatives qui reposent sur la coopération (dès lors qu'elles sont ouvertes à tous et qu'elles reposent sur une logique territoriale ou professionnelle). Par exemple les AMAP, les budgets participatifs au niveau des quartiers ou des

sur les différents modèles de chaussures qu'il s'agit de produire.

18. Ce point est souligné par Catherine Samary (1997) et par Thomas Coutrot qui écrit : « L'idée de faire voter sur toutes les spécifications techniques des produits et sur les niveaux de consommation des individus est simplement baroque. » (Coutrot, 2005, p. 202).

19. D'où l'importance des travaux sur la variété des capitalismes.

20. Le concept de « petite production marchande » a été construit par Marx pour bien marquer la différence entre activités marchandes et capitalisme.

21. Ce pouvoir de marché peut être conféré par la puissance publique (par exemple lorsque la SEITA disposait du monopole de la commercialisation du tabac en France) ou par l'élimination de la concurrence par les « trusts », « konzerns », « Zaibatsus », etc.

petites communes, des structures d'accueil de la petite enfance, des formes d'habitats coopératifs, des jardins partagés, etc.

Un programme politique alternatif devrait préciser collectivement quelles sont les frontières à déplacer entre ces diverses sphères et comment les déplacer tout en faisant reposer leur fonctionnement sur la démocratie et le respect du bien commun.

Mais tous ces choix font émerger des contradictions sociales. On s'en tiendra à quelques exemples.

La santé repose actuellement (en France) sur une combinaison étroite de la logique étatique (système hospitalier public), de la logique marchande non capitaliste (les mutuelles de la santé), de la logique marchande capitaliste (l'essentiel de l'hospitalisation privée[23], les pharmacies d'officine, les laboratoires pharmaceutiques, les médecins libéraux[24]). Déplacer les frontières serait sans doute politiquement complexe. Les patients, en France, accepteraient mal une étatisation de la médecine de ville (sur le mode du système national de santé anglais). De même la fermeture d'un nombre important de pharmacies mutualistes ne plaide pas pour la collectivisation des pharmacies d'officine. Récemment on a proposé de faire assurer par l'État la couverture de l'intégralité du risque santé. La distinction entre la « part Sécurité sociale » et la « part mutualiste » dans le remboursement des dépenses de santé disparaîtrait. Mais cela signifie la disparition des mutuelles de santé et des milliers d'emplois correspondants. Tous ces salariés vont-ils devenir fonctionnaires ? Et qu'en est-il des salariés du secteur privé capitaliste puisque depuis le début des années 1980 la complémentarité maladie est ouverte aux banques et aux compagnies d'assurance ?

On retrouve le même débat à propos de l'école où le secteur privé non marchand, mais aussi le secteur privé marchand et capitaliste occupent une place importante. Il semble bien que toutes positions sociales et toutes opinions politiques confondues les Français sont attachés à un secteur privé qui apparaît comme un recours face au secteur public[25]. Au-delà des questions proprement scolaires, l'école est un bon exemple du fait que lorsqu'une activité n'est pas soumise à la pression concurrentielle, il faut trouver d'autres procédures qui permettent d'inciter ces institutions à l'efficacité et à l'efficience.

Personne n'envisage sérieusement le retour à un opérateur public unique de la radio et de la télévision. Et il faut se demander pourquoi la logique capitaliste domine à ce point les médias audiovisuels. Les télévisions associatives sont peu visibles (et souvent éphémères). Quant aux « radios libres associatives » leur place reste très faible.

Les entreprises de l'économie sociale se définissent par un double refus de la soumission à l'État et au capital et elles défendent donc la liberté d'acheter et de vendre sur le marché. Pourtant, si on veut lutter contre l'agriculture productiviste et contre la financiarisation de l'économie, il faudra remettre en cause le fonctionnement actuel d'une grande partie de la mutualité agricole et du secteur bancaire relevant de l'économie sociale.

Si l'on veut réguler la production agricole et en même temps respecter le principe de l'agriculture familiale (formule consacrée dans le débat français), comment faire en sorte que l'activité des agriculteurs soit conforme à l'intérêt général de la société ? Faut-il instaurer de vastes fermes d'État ? Faut-il revenir à un pilotage par les prix ? Faut-il réglementer les quantités produites ? Faut-il réglementer les techniques de production mises en œuvre ? Comment contrôler l'application des règles éventuellement mises en place ?, etc.

Proclamer que « l'eau est bien commun » ne résout pas tous les problèmes. Faut-il « municipaliser » l'eau ? Pourquoi pas ! Mais on a dans l'histoire de nombreux exemples de services municipaux de l'eau ou de sociétés d'économie mixte dont le service était écologiquement et socialement calamiteux. Par ailleurs, il faut décider de règles du partage de l'eau. Faut-il arroser les golfs en Provence en été ? Faut-il arroser les champs de maïs ? Faut-il fournir tout ou partie de l'eau gratuitement ? Qui gère le traitement de l'eau distribuée, l'entretien du réseau et l'assainissement des eaux usées ? Qui supporte les coûts correspondants ? On a de bonnes raisons de penser que la logique du capital appliquée à la gestion de l'eau a des effets négatifs. Mais quel mode de gestion alternatif propose-t-on ? La simple nationalisation de Véolia (peut-être nécessaire) ne suffira pas à résoudre les problèmes si l'entreprise nationalisée continue à fonctionner selon ses modalités antérieures.

Faire reculer la part des logiques (partiellement distinctes) capitalistes et marchandes ne conduira pas simplement à se heurter à une poignée de très riches ou à une poignée de « grands monopoles ». Cela conduira à des contradictions sociales fortes. Il faudra donc les gérer dans un cadre démocratique. Il faudra aussi proposer des modalités de fonctionnement des institutions non marchandes permettant de faire en sorte qu'elles soient au service du bien commun (et pas seulement de l'intérêt particulier de leurs membres ou de leurs dirigeants).

Il y a là un ensemble de questions difficiles qui doivent être discutées très largement si on veut que cela débouche sur une prise de décision démocratique éclairée. Et surtout si l'on veut surmonter les contradictions sociales qui ne manqueront pas de naître dès lors qu'on voudra modifier de façon significative les modes de coordination de l'activité économique et soustraire une part croissante de cette activité économique à la logique du capital.

Ce qui semble certain en tout cas c'est que, même en changeant radicalement le fonctionnement de l'économie pour satisfaire à la fois des exigences de justice sociale (accès égalitaire aux biens et aux services) et les exigences écologiques, on ne pourra se passer ni du marché, ni de la monnaie.

Conclusion

Cette question du débat sur le marché est l'occasion de rappeler deux points essentiels.

1/Il existe une masse considérable de savoirs qui ont été produits dans des contextes universitaires et/ou militants. Mais ces savoirs restent l'apanage d'un nombre restreints de militant.e.s dont beaucoup cumulent des activités militantes et des activités scientifiques (c'est le cas de la plupart des auteurs cités dans ce texte). Ce savoir est peu diffusé parmi les militant.e.s

22. Par exemple mettre en place un vrai service public de la petite enfance, un service public de la dépendance et des services à la personne, etc.

23. Il a existé (et il existe peut-être encore) des cliniques mutualistes, beaucoup ont disparu. Il faudrait se demander pourquoi. Il existe encore des centres de santé ou des centres d'accueil pour personnes âgées gérés selon une logique non capitaliste.

24. Il faudrait affiner. Certains médecins libéraux relèvent sans doute de la petite production marchande, d'autres (par exemple les biologistes ou les radiologues qui possèdent des cabinets importants, ou encore les médecins et chirurgiens libéraux qui possèdent des parts de cliniques privées) relèvent indiscutablement de la logique capitaliste.

et moins encore parmi les citoyen. ne. s (même ceux qui s'investissent dans la vie publique). Cette non transmission du savoir accumulé a un impact politique important : les vrais enjeux politiques ne sont que faiblement perçus et les discours militants reposent souvent sur des conceptions simplistes et caricaturales (donc peu susceptibles de convaincre). Comment expliquer cette non transmission ? D'une part les structures de formation militantes sont très affaiblies (on pense aux « écoles » du PCF, aux structures de formation de la IVe Internationale, etc.). D'autre part, les mouvements de la gauche alternative ont été fortement contaminés par une idéologie post-moderne au sein de laquelle tous les discours se valent, où les « sachants » sont stigmatisés, où tout relève de l'opinion et de l'expression par chacun de ses sentiments personnels.

2/Si l'on veut être politiquement efficace, il faut articuler en permanence les questions concrètes les plus immédiates et les analyses théoriques. Par exemple, la question du marché est très concrète pour les salariés qui reprennent leur entreprise sous forme de coopérative pour sauvegarder l'emploi (pensons à l'exemple récent des Fralibs). S'ils parviennent à obtenir cette reprise de l'entreprise, les salariés doivent alors vendre leur production sur le marché, ils doivent faire des choix d'investissement, ils doivent gérer le fonctionnement de l'entreprise au quotidien (rôle de la hiérarchie et de la coopération, choix des modes de rémunérations, etc.). Ce sont donc toutes et tous les militant.e.s et plus largement toutes et tous les citoyen-ne-s qui doivent s'emparer des savoirs théoriques pour les mettre en œuvre dans leur pratique. Et pas seulement à propos du marché.

25. Pourtant, il a été solidement montré qu'au niveau global les « marchés scolaires » accroissent les inégalités de scolarisation et d'apprentissage.

Bibliographie

– Andréani T. (2001), « Le socialisme de marché : problèmes et modélisations », in Bidet J. et Kouvélakis E. (2001), *Dictionnaire Marx contemporain*, PUF/Actuel Marx. Disponible en ligne : <http://hussonet.free.fr/socmar2.pdf>.

– Beitone A. et Rodrigues Ch. (2017), *Économie monétaire*, Armand Colin, coll. « Cursus ».

– Bensaid D. (2007), *L'État, la démocratie et la révolution : retour sur Lénine et 1917*. <http://daniel-bensaid.org/L-Etat-la-democratie-et-la>.

– Brus Wlodzimierz (1986), *Histoire économique de l'Europe de l'Est (1945-1985)*, La Découverte.

– Castoriadis C. (1981), *Devant la guerre*, Fayard.

– Coutrot Th. (2005), *Démocratie contre capitalisme*, La Dispute.

– Fontaine L. (2014), *Le Marché. Histoire et usage d'une conquête sociale*, Gallimard.

– Kerblay B. (1963), « Les propositions de Liberman pour un projet de réforme de l'entreprise en URSS », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 4, n° 3 (p. 301-311).

– Kornaï Janos (1986), *Socialisme et économie de la pénurie*, Economica (1re édition anglaise : *Economic of Shortage*, 1980).

– Lewin M. (2017), *Russie/URSS/Russie (1917-1991)*, Éditions Syllepse.

– Mandel E. (1987), *Le Grand débat économique*, Cuba, 1963-1964 [en ligne] <http://www.ernestmandel.org/new/ecrits/article/le-grand-debat-economique-cuba>. (Ce texte est paru en 1987 dans un recueil de textes publié par M. Löwy. Sur le site, la date initiale de publication n'est pas indiquée, mais il date vraisemblablement de la fin des années 1960.)

– Mandel E. (1991), « Plan ou marché : la Troisième voie », *Critique communiste*, n° 106-107.

– Marx (1965), *Œuvres. Économie*, NRF, Bibliothèque de La Pléiade.

– Mesa-Logo C. (1971), « Le débat socialiste sur les stimulants économiques et moraux à Cuba », *Annales ESC*, n° 2 (p. 434-455) <http://www.persee.fr/docAsPDF/ahess_0395-2649_1971_num_26_2_422368.pdf>.

– Michéa J.-C. (2006), *Impasse Adam Smith. Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche*, Flammarion, coll. « Champs » (1re édition, Climats, 2002).

– Nove Alec (1983), *Le Socialisme sans Marx. L'économie du socialisme réalisable*, Economica.

– Samary C. (1997), « Les conceptions d'Ernest Mandel sur la question de la transition au socialisme » [en ligne] <https://www.ernestmandel.org/fr/surlavie/txt/samary.htm>.

– Sik Ota (1974), *La Troisième voie. La théorie marxiste-léniniste et la société industrielle*, Gallimard (1re édition anglaise 1972).

– Supiot A. (2010), *L'Esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total*, Seuil.

– Sweezy P. et Bettelheim Ch. (1972), *Lettres sur quelques problèmes actuels du socialisme*, Maspero, coll. « PCM » (1re édition, 1970).

Les multinationales dans la révolution informationnelle : le défi communiste de réseaux de partage non capitalistes

Frédéric Boccara

Le marxisme a une longue tradition d'analyse des firmes multinationales. Mais celles-ci ont longtemps été prises de façon peu spécifique et réductrice par l'angle de la dénonciation du pillage national et des monopoles, avec comme réponse principale la nationalisation. D'un autre côté, la révolution informationnelle et la tentative – mondiale – d'y répondre avec les privatisations par la constitution, à partir des services publics nationaux, de services publics de réseau privés et mondialisés pose de façon inédite le défi de vrais réseaux mondiaux de partage non capitalistes. À la lumière de l'enjeu planétaire que représentent aujourd'hui les FMN et leur activité, tant objectivement que dans les luttes, le rôle des FMN dans une alternative de société à visée communiste demande aujourd'hui à être ré-examiné.

Le marxisme a une longue tradition d'analyse des firmes multinationales (FMN). On peut bien évidemment citer les travaux de Lénine, ceux de Boukharine, mais aussi ceux de Kautsky et dans une certaine mesure ceux d'Hilferding sur le capital financier.

Mais, en particulier après la seconde guerre mondiale, les entreprises multinationales ont longtemps été prises, dans une certaine tradition marxiste, de façon peu spécifique et réductrice par l'angle de la dénonciation du **pillage national** et des **monopoles**, avec comme réponse principale la **nationalisation**, sans traiter en tant que telle avec ses contradictions la question du réseau productif, financier et commercial mondial que constituaient déjà les FMN. D'ailleurs, on peut noter que Rosa Luxemburg qui a pourtant particulièrement approfondi l'étude de l'internationalisation des économies capitalistes n'a pas abordé la question des FMN, tout du moins du point de vue de l'analyse théorique.

Le besoin de propositions politico-économiques visant les FMN est longtemps resté cantonné à des enjeux liés à ce qui touche au **colonialisme**, ou tout au moins aux dominations nationales. Or, même pour un pays capitaliste développé comme la France, les tentatives de transformation sociale se heurtent frontalement à ce qu'on appelle « **les contraintes internationales** », dans le jeu desquelles les entreprises multinationales et leurs gestions tiennent une place décisive couplée avec la domination du dollar et des États-Unis.

D'un autre côté, la **révolution informationnelle** et la tentative – mondiale – d'y répondre avec les privatisations par la constitution, à partir des services publics nationaux, de services publics de réseau privés et mondialisés (télécoms, énergie, transports, etc.) pose de façon inédite **le défi de vrais réseaux mondiaux** de partage non capitalistes. Plus généralement, le rôle des multinationales sur les biens communs de l'humanité devient de plus en plus frappant, de même que celui qu'elles jouent dans la mondialisation de l'exploitation.

À la lumière de l'enjeu planétaire que représentent aujourd'hui les FMN et leur activité, tant objectivement que dans les luttes, **le rôle des FMN dans une alternative de société à visée communiste** demande aujourd'hui à être ré-examiné, critiqué.

***

Deux ensembles d'objectifs allant de pair ont ainsi longtemps été mis en avant : la nationalisation, l'indépendance nationale.

Nationalisation. Observons tout d'abord que l'objectif, longtemps porté par le mouvement communiste du XXe siècle, de propriété publique (et même étatique) du capital, objectif qui ne

1. Voir par exemple J.-C. Louchart (coord.), *Nouvelles approches des gestions des entreprises*, L'Harmattan, 1995, 174 p.

2. Cf. quelques éléments théoriques et statistiques, quoique dans le format et le vocabulaire dominant, in Frédéric Boccara, « À la recherche de la firme globale – Localisation industrielle et globalisation financière des multinationales », *L'industrie en France et la mondialisation*, Sessi, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2005, p. 391-411.

s'applique pas spécifiquement aux FMN en tant que telles, constitue une réduction d'un objectif d'appropriation sociale de l'activité des entreprises, de leurs buts et de leur fonctionnement. Cette appropriation devrait viser aussi et surtout, comme le montrent les travaux de P. Boccara dans les années 1980, **l'appropriation sociale de leur gestion avec de nouveaux critères d'efficacité sociale**[1]. La propriété publique du capital peut être un moyen de cette appropriation sociale des gestions mais, telle quelle, elle laisse entière la question de la gestion et surtout de son contenu et de ses critères, avec le besoin de contester en pratique le rôle central du taux de profit (Profit/Capital) pour la rémunération du capital et pour son accumulation. On la retrouve d'ailleurs sous une forme encore plus suiviste des critères de gestion dominants dans la polarisation d'une certaine tradition marxiste sur un objectif « d'accumulation ».

D'autres critères de gestion que la rentabilité du capital viseraient au contraire l'économie en capital (Valeur ajoutée/Capital), à l'opposé de la baisse du coût du travail, le développement des femmes et des hommes de l'entreprise avec la valeur ajoutée disponible (VAd), la sécurisation de leur emploi et la baisse du temps de travail, le développement des populations des territoires (VAd/population), les coopérations et le partage des informations, l'accroissement des dépenses informationnelles et de formation.

De l'autre côté, la revendication **d'indépendance nationale** constitue une traduction, mais parfois aussi une réduction, de l'enjeu de maîtrise sociale, populaire, de l'économie par les peuples à travers le niveau national. Mais pas uniquement. Elle correspond aussi à une focalisation historique sur des multinationales exploitant des ressources naturelles dans des pays sous-développés (y compris la Russie tsariste). Elle passe à côté du besoin de partage mondialisé, des ressources et des activités productives, de la constitution et du développement de ces ressources, ainsi que du **besoin de réseaux mondiaux non capitalistes**.

Ces deux types de réponses anciennes **renvoient à un certain étatisme** du mouvement communiste tel qu'il s'est développé au XXe siècle et probablement à une vision trop nationale des transformations sociales, de leurs enjeux et de leurs effets.

Mais elles **renvoient aussi à une certaine myopie théorique, voire une impasse sur la spécificité des FMN**, ainsi qu'au fait qu'elles répondent à un besoin objectif de réseaux mondiaux de partage et de coproduction voire de co-activités. Elles passent à côté des transformations actuelles des FMN face à la crise d'efficacité et aux besoins de dépassement de la forme FMN dans la révolution informationnelle. Ces besoins se manifestent :

– bien évidemment dans **le rejet de la domination** des FMN à travers le monde et dans la crise profonde du système économique mondialisé, avec le chômage mondial, l'urbanisation exacerbée, le creusement des inégalités, la mise en cause de la planète elle-même ;

– mais aussi dans **la nouveauté qui se cherche** de l'intérieur même des réponses dites « néo-libérales » que construisent les FMN à travers leurs gestions et à travers toute leur transformation interne et externe, réponses qu'appuient les institutions étatiques et mondiales, avec des constructions originales aux plans commerciaux, monétaires et financiers (libéralisation de tous les mouvements de capitaux et services, appropriation, mise en concurrence exacerbée à travers le monde, délocalisations, financiarisation, OPA-mégafusions, oligopoles semi-coopératifs).

Je propose de considérer que les FMN constituent un réseau de production internationale, d'échanges et de transferts les conjuguant sous un même contrôle financier. Leur pouvoir ne réside pas seulement dans le *monopole* qu'elles ont sur les ressources existantes (notamment naturelles), mais aussi sur le *transfert* de ces ressources et le *monopole de leur usage*. Il réside aussi dans le pouvoir qu'elles détiennent de *création et de mobilisation* de ressources, pour des usages monopolisés[2]. Ce pouvoir, elles l'exercent à l'intérieur de leur périmètre de contrôle, périmètre qui traverse les frontières nationales. Elles l'exercent sur les autres entreprises, par leur poids économique. Elles l'exercent aussi de façon complexe sur les territoires et les États.

Les FMN articulent localisation des activités et globalisation des résultats et des ressources (produites, disponibles ou mobilisées) grâce à leur pouvoir de transfert, *via* les instruments financiers et les technologies informationnelles en s'appuyant sur leur périmètre de contrôle, financier lui-aussi[3]. Cette globalisation des résultats et des ressources peut être vue comme un *feedback* (rétroaction) régulateur, débouchant sur une re-localisation et/ou de nouvelles localisations, régulation pouvant amplifier les biais et contradictions antérieurs. Ce *feedback* est lui-même orienté par la rentabilité, renvoyant au taux de profit capitaliste, critère apprécié subjectivement sur le périmètre du réseau, privé et étroit, de contrôle financier de la FMN.

Cette notion de transfert est décisive pour appréhender la réalité des FMN dans la mesure où :

– La **cohérence de la FMN** lui permet de coupler en son sein les transferts internationaux avec l'activité de production et avec la maîtrise des dépenses de développement du potentiel (investissement, R & D, emploi).

- Cela change les liens entre localisations et développement des territoires, dans la mesure où ces transferts traversent les frontières et où la dite « dérégulation » financière les facilite.
- Des travaux statistiques originaux couplant les statistiques de groupes et les flux individuels de balance des paiements mettent en évidence un couplage étroit et très significatif des activités industrielles et de services avec les activités proprement financières, au sein des mêmes acteurs que constituent les groupes industriels et de services (hors banques et assurances) [4]. Les FMN industrielles et de services constituent des acteurs à part entière sur les marchés financiers.

– Elle est très profondément **intriquée avec la révolution informationnelle**, ses potentiels et ses spécificités. C'est elle qui permet – techniquement – non seulement ces transferts mais aussi la généralisation massive de leur découplage d'avec la circulation des produits matériels et d'avec les territoires

3. Les titres financiers, forme privilégiée pour la construction du contour des FMN, constituent une des formes du capital, très épurée, qui articule très étroitement la double dimension du capital : financière (valeur, financement, droits à revenus) et réelle (pouvoir, contrôle, machines et équipements, droits sur la gestion), dans une forme marchande qui n'est ni capital-argent, ni capital-marchandises (biens de production) mais qui est branchée sur ces deux formes et permet de les articuler étroitement avec le développement des marchés financiers et de la gouvernance financière (les fonds de pension pouvant jouer un rôle disciplinaire complémentaire).

4. Cf. Frédéric Boccara, « À la recherche de la firme globale… », *op. cit.*

en raison de trois propriétés des technologies informationnelles : instantanéité, immatérialité relative de l'information, contrôle centralisé. La centralisation du contrôle qu'elle permet est aussi un élément essentiel qui permet le développement des réseaux de FMN en gardant une certaine maîtrise centralisée. Mais l'innovation et le développement technologique qui vont avec elle nécessitent d'énormes avances pour la R & D avant même de produire, ce qui en fait un des facteurs de la montée des masses financières disponibles contrôlées par les FMN.

• Cela implique, dans les conditions actuelles, que ces transferts et le développement de la révolution informationnelle se renforcent mutuellement.

• Cela pose la question du rôle des services et du commerce international de service. Ceux-ci se situent à cheval entre transferts et production.

– Elle **remet en cause la notion de localisation des coûts**, contrairement aux illusions de certaines théories dominantes et des discours sur l'attractivité ou sur les délocalisations. En particulier, dans ces conditions :

• Les théories américaines contemporaines selon lesquelles les FMN seraient essentiellement un moyen d'amortir un **coût fixe** de capital apparaissent très insuffisantes face au potentiel de « partage » (potentiel de coût et d'usage efficace) qui monte de façon refoulée et sur lequel s'appuient les FMN. Ces théories gomment de plus la contradiction entre : coût fixe de capital financier, dû à l'appropriation et au contrôle dans le périmètre de la FMN, et coût fixe[5] de développement, de création et de mise à disposition des ressources partageables (R & D notamment), avec tous les problèmes de gâchis d'efficacité et de doublons que cette appropriation développe.

• L'organisation en FMN, basée sur le **contrôle financier** (donc le contrôle par le capital et son rendement, notamment actionnarial) enfle démesurément les coûts financiers et du capital. Ils apparaissent comme un enjeu décisif des luttes, à l'instar de ce qu'exprime la revendication générale, bien que malgré tout peu vague, de rejet de « la dictature des actionnaires et des marchés financiers ».

• Le discours sur l'avantage des faibles **coûts salariaux et sociaux** dans les pays sous-développés ou émergents apparaît partiel et biaisé, dans la mesure où il repose sur une localisation pour partie conventionnelle des coûts (celle qui concerne la partie fixe) et ne prend aucunement en compte les coûts salariaux initiaux au Nord, correspondant à du travail très qualifié, indispensable, à fort contenu « informationnel ». C'est bien plutôt de véritables « transferts d'efficacité » au profit des FMN qu'il faudrait parler[6].

– Elle remet en cause la fiction et les illusions des théories dominantes basées exclusivement sur ***l'échange*** de marchandises d'un pays à l'autre (avec circulation d'équivalents monétaires), fiction sur laquelle se base aussi une certaine tradition « hétérodoxe » :

• La focalisation sur le libre-échange comme grille de lecture pour interpréter les flux internationaux de marchandises, alors qu'une part très significative de ceux-ci constituent des transferts intra-firmes (30 à 40 % des échanges de marchandises de pays comme la France, les États-Unis ou le Japon). Or, si on accepte que la notion de transferts est différente de celle d'échange, alors se pose la question des transferts financiers qu'occasionnent ou n'occasionnent pas ces flux de marchandises en contrepartie. Ce n'est pas, par nature, une circulation d'équivalent au sein de la FMN, donc on a une inégalité fondamentale : par quoi est-elle régulée ? à quels instruments d'action cela doit-il renvoyer ?

• Cela amène à remettre en cause la loi ricardienne des avantages comparatifs *entre nations*. En effet, pour la partie des flux internationaux de marchandises réalisés par les FMN on ne peut pas relier directement leurs coûts à des coûts dans les territoires d'où ces marchandises proviennent et il faut considérer ces coûts directement à un niveau « global », celui de la firme prise au niveau mondial.

• Les développements ultérieurs néoclassiques, de type Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS), mettant en avant un nécessaire « gain à l'échange international » ne peuvent s'appliquer dans la mesure où les conditions de ces gains ne sont plus réalisées. Cela remet en cause les politiques économiques visant l'élimination des rentes de monopoles en poussant les conditions d'une concurrence internationale la plus intense (« libre et non faussée »), dans la mesure où le surplus lié à la disparition éventuelle de la rente n'a aucune raison de « faire gagner à l'échange » le pays concerné puisque ce surplus peut être transféré librement, y compris

5. Fixe, c'est-à-dire qui ne varie pas, ou très peu, avec la quantité de production.

6. Voir aussi Frédéric Boccara, *Multinational Enterprises and Monetary Policy inside the link between re/delocalisation and employment — Empirical assessment, theoretical renewals and required policies*, miméo, Euroframe, Conférence, Vienne, 2005.

Sur cette notion de transferts d'efficacité, cf. Paul Boccara, « Travaux statistiques sur la crise et son issue » (2e partie), *Issues*, n° 2, 1979-1980.

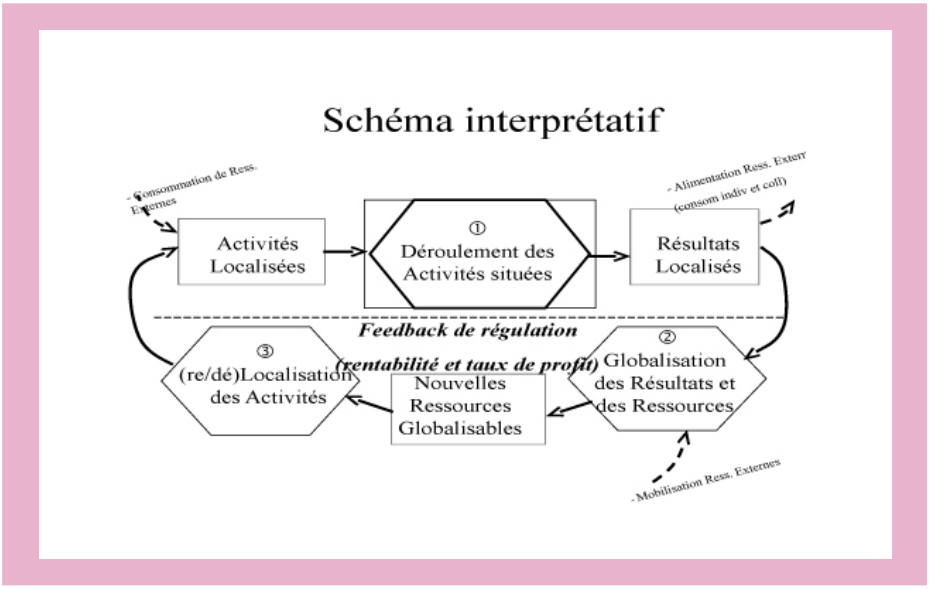

par les règles de facturation des échanges internes à la FMN.

• La focalisation d'une certaine tradition marxiste sur le monopole des ressources naturelles par les FMN est largement insuffisante dans la mesure où ce qui apparaît décisif en matière de ressources et de territoires, plus que la « rente » (statique) qui leur est liée, c'est la constitution de ces ressources, leur développement et leur partage y compris à un niveau international.

• Bien plutôt que la question d'une « rente » internationale, qu'il faudrait soit réduire par la concurrence, soit contrôler par des étatisations nationales, se posent deux questions : (a) celle d'un surplus dynamique (au lieu d'une rente statique et proportionnelle) dépendant de l'étendue du périmètre de partage des ressources utilisées jusqu'au plan international ; (b) celle de son utilisation en vue, ou non, d'un développement des ressources humaines et informationnelles, facteur clé d'efficacité.

D'où les questions clés des critères de gestion, des formes institutionnelles de partage, des avances financières pour le développement des ressources humaines et des ressources informationnelles (les deux se renforçant).

À travers les FMN se pose ainsi en réalité la question des **biens communs de l'humanité** (notamment ressources naturelles alimentaires, énergétiques, ou minérales, connaissance scientifique, technologie, monnaie, etc.) et celle de **réseaux de mise en commun mondiaux** au lieu de leur appropriation, répondant aux défis de dépassement des maîtrises nationales partielles et biaisées du CME sous l'hégémonie américaine et du dollar, en crise depuis la fin des années 1960.

***

Cela a plusieurs **implications/interpellations** pour la pensée communiste et la transformation sociale :

– retravailler sur la **forme FMN** (et la forme entreprise), avec l'objectif de permettre :

• **d'autres critères de gestion** poussant le partage mais aussi le développement des ressources humaines et informationnelles dans les territoires ;

• l'émancipation des **marchés financiers** mondialisés, ;

• d'autres types de **pouvoirs** sur les activités et les gestions des FMN, par les salariés et les populations, y compris de pouvoirs multinationalisés, appuyés sur des ressources culturelles et financières, ainsi que sur des services publics nouveaux.

– articuler les questions de **l'organisation des échanges mondiaux et de nouvelles règles des échanges mondiaux et de la concurrence sur les marchés des produits (type OMC) aux questions de la production**, de la création, du partage et de la circulation des ressources[7] :

• en réalité monte le besoin d'au moins deux principes : un principe de concurrence et un principe de partage ;

• et le besoin d'organiser la relation entre ces deux principes pour un but d'efficacité sociale mondiale de développement durable, partagé et maîtrisé et non de rentabilité du capital.

• articulation entre OMC-FMI, Banque mondiale-ONU-Institutions zonales.

– les **institutions financières et monétaires** (banques, banques centrales, FMI, monnaies nationales, zonales comme l'euro, mondiale comme le dollar) constituent un élément clé d'alternative, dans la mesure où elles jouent un rôle central :

• dans l'orientation et la régulation des transferts de ressources, *via* les vecteurs financiers et informationnels que constitue la domination (voire le monopole) des transferts financier et informationnels par le capital et sa logique de rentabilité (soit par contrôle financier « classique », soit par contrôle informationnel[8]) ;

• dans le financement de la constitution de ces mêmes ressources et des biens publics mondiaux.

– Cela fait saillir le rôle clé :

• **d'un crédit mondial sélectif** (et non baissé de façon uniforme et aveugle, suiviste en réalité du capital financier) maîtrisé en concertation par les intéressés favorisant (a) le développement de l'emploi et de la formation, et sa sécurisation, (b) le développement des populations dans les territoires (c) les coopérations et le partages de recherches.

• d'une **réforme très profonde des institutions financières**, nationales, zonales (BCE, par exemple) et mondiales (FMI, BRI, banque mondiale), dans le sens de cette sélectivité et donc tout à la fois d'une démocratisation radicale (droits de tirages étendus jusqu'aux principaux intéressés) et d'un lien nouveau aux entreprises et à leurs gestions, c'est-à-dire un lien nouveau au contenu de la croissance et à l'offre.

• **d'une monnaie commune mondiale**, au lieu de la domination par le dollar des États-Unis monnaie unique mondiale, et permettant une **création monétaire concertée et orientée de façon consciente et mieux maîtrisée** au service des peuples et de leur besoin : le développement sécurisé de l'emploi, de la formation, et des biens communs mondiaux. ■■■

7. Y compris informationnelles, cf. tous les débats autour de la libéralisation des services et des droits de propriété intellectuelle.

8. Voir toutes les théories nouvelles sur le contrôle informationnel et/ou économe en capital, mais sous domination actionnariale capitaliste, développées notamment par Fligstein.

Le discours sur l'avantage des faibles coûts salariaux et sociaux dans les pays sous-développés ou émergents apparaît partiel et biaisé, dans la mesure où il repose sur une localisation pour partie conventionnelle des coûts (celle qui concerne la partie fixe) et ne prend aucunement en compte les coûts salariaux initiaux au Nord, correspondant à du travail très qualifié, indispensable, à fort contenu « informationnel »

Notre révolution

Igor Zamichéi

Cent ans après la révolution de 1917 et à quelques années de son propre centenaire, le PCF vient d'adopter une feuille de route fixant pour objectif à notre Congrès extraordinaire de « penser notre propre révolution, celle qui nous amènera à être « le Parti communiste dont la société française d'aujourd'hui a besoin ». Les chantiers de travail étant définis, l'enjeu est désormais de préciser les problèmes auxquels notre organisation est confrontée.

La principale révolution à conduire pour notre parti est de reconstituer sa capacité à faire vivre, en France et dans le monde, une voie communiste au XXIe siècle en opposition à la voie capitaliste actuelle.

Cela suppose d'abord de rompre avec une posture défensive qui accrédite la rhétorique dominante de la disqualification du communisme par l'échec des régimes qui s'en sont réclamé. Cette posture défensive nous a aussi trop longtemps exonéré-e-s d'une véritable réflexion sur les mécanismes de luttes de classes au sein même du bloc soviétique. Cela nous obligera, enfin, à analyser en quoi ces régimes ont précisément trahi l'idée communiste. Dans le même élan, nous devons apprendre à anticiper les problèmes. Force est de constater que nous subissons les évolutions du capitalisme alors que la clé pour initier son dépassement est de les anticiper. Pour cela, nous devons approfondir notre analyse des contradictions de la phase actuelle de son développement qui vont s'exacerber dans les décennies à venir.

L'accumulation de richesses par une minorité – sans précédent dans l'histoire humaine comme en témoigne le fait que 8 individus possèdent autant que 3,5 milliards d'êtres humains – enraye la capacité du système à intégrer de nouveaux propriétaires. La promesse capitaliste de prospérité de chacun-e par la propriété privée va donc être de plus en plus contrariée par cette accumulation, rendant plus criante son incapacité à répondre aux besoins sociaux de l'immense majorité de l'humanité. Cette contradiction est d'autant plus exploitable que ces inégalités sont constatées à l'échelle mondiale mais également à une échelle nationale, dans un nombre grandissant d'États. La France, championne d'Europe de la distribution de dividendes, fait partie des pays où les inégalités progressent à très grande vitesse.

Deuxièmement, alors que 15 000 scientifiques issus de 184 pays viennent à nouveau de nous alerter, nous devons prendre la mesure de l'importance de la question écologique pour une voie communiste du XXIe siècle. Le changement climatique qui menace à terme l'existence même de notre planète est le plus grand et le plus profond échec du développement capitaliste. L'opposition entre croissance capitaliste et survie de la planète est une contradiction extrêmement puissante car elle peut nous permettre de remettre en cause, au nom de l'intérêt général humain, le dogme de la rentabilité comme seul critère de production. L'irruption de la nécessité écologique de rompre avec ce mode de production s'ajoute ainsi à la démonstration frappante de la faillite sociale du système. De l'aiguisement de ces deux premières contradictions découle donc l'exigence conjointe d'imposer des critères sociaux et des critères écologiques à la production.

Une troisième contradiction majeure du capitalisme actuel tient au fait que l'utilisation capitaliste de la révolution informationnelle d'une part précarise le travail humain jusqu'au phénomène d'ubérisation et d'autre part accélère son incapacité à valoriser la force de travail alors même que c'est là aussi une promesse du capitalisme. Cette contradiction a donné lieu à de nombreuses analyses des économistes communistes dans cette revue et conduit à la proposition du dispositif de Sécurité emploi formation. J'insiste sur l'actualité et la pertinence de cette analyse à l'heure des récentes avancées de l'intelligence artificielle qui vont aggraver à grande vitesse cette contradiction dans les années à venir. Le chômage et la précarité vont concerner un nombre croissant d'individus jusqu'aux plus qualifiés. Cette contradiction met déjà au cœur du débat public la question du sens du travail et de l'épanouissement personnel. À nous de lier ces questionnements aux enjeux qui les déterminent : la question de l'utilisation des gains de productivité, des salaires, de la place du travail dans la société, de la formation à des métiers de plus en plus qualifiés et tant d'autres… afin de porter l'ambition d'une nouvelle civilisation du travail émancipé et du temps libéré par une extension de la logique de la sécurité sociale à la notion de travail.

Rendre crédible une voie communiste au XXIe siècle nécessite la relance d'un nouvel internationalisme[1] qui réactive la lutte de classes en actualisant les enjeux de la propriété des moyens de produc-

1. L'affirmation de la nécessité d'un nouvel internationalisme demande un long développement impossible ici mais constatons simplement que toute tentative de cantonner la voie communiste au cadre national perd immédiatement en crédibilité devant le caractère mondialisé du capitalisme.

tions à la lumière de ces contradictions car, dans les décennies à venir, elles vont de plus en plus structurer le quotidien de millions de nos concitoyen-ne-s. En outre, les systèmes de domination que sont le patriarcat, le racisme et l'antisémitisme se renforçant avec le développement du capitalisme et le renforçant lui-même, cette réactivation de la lutte de classes doit s'accompagner de la relance de mouvements féministes, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'échelle mondiale[2].

Une fois cette ambition posée vient immédiatement la question de la stratégie révolutionnaire qui l'accompagne. Cette question stratégique est d'autant plus incontournable qu'aucun mouvement ces dernières décennies à l'échelle mondiale n'a permis une inversion significative du rapport de force. Aucun mouvement, des fronts de forces politiques comme le Front de gauche, Podemos ou la France insoumise, des mouvements citoyens comme « Occupy Wall Street » ou « Nuit debout » jusqu'aux mouvements qualifiés de révolutions, ceux du printemps arabe, n'a permis de déboucher sur des avancées idéologiques et sociales majeures. Tout porte à croire que l'échec de ces mouvements vient de la faiblesse d'une intervention populaire durable, consciente de ses intérêts communs.

Aussi, la deuxième révolution que le PCF doit engager est celle du développement d'une conscience de classe dans les nouvelles conditions du marché du travail en France.

Depuis une trentaine d'années, nous avons progressivement cessé de considérer la classe ouvrière comme l'agent révolutionnaire unique, principalement devant la diminution de son poids dans la population active et de sa fragmentation affaiblissant sa conscience de classe. Or, cela pose d'importants problèmes. D'une part, cela nous a conduits à l'effacer quasi totalement de notre discours, contribuant ainsi à l'invisibilité politique à laquelle le capitalisme la condamne. D'autre part, nous n'avons pas théorisé qui étaient, avec elle, les autres agents révolutionnaires disponibles et comment travailler à leur unité.

Le salariat représentant l'immense majorité de la population active (88 %) et l'affaiblissement de la classe ouvrière s'étant principalement traduit par une montée d'autres catégories de salarié-e-s, on doit se demander à quelles conditions tout ou partie du salariat peut être une classe révolutionnaire. Regardons rapidement le tableau d'ensemble. On peut distinguer en son sein : un salariat subalterne, partageant des tâches usantes et une organisation subie du temps de travail dans les usines, les bureaux, les magasins ou les domiciles des particuliers, qui subit un chômage de masse et une précarisation multiforme, composé de 21 % d'ouvrier-ère-s, 27 % d'employé.e.s (14 millions de personnes en tout) ; un salariat intermédiaire, c'est-à-dire les catégories intermédiaires qui représentent 24 % de tout le salariat (7 millions), 15 % de cadres et professions intellectuelles supérieures salariées (4 millions). En approfondissant l'analyse, on se rend compte que ce découpage en lui-même mérite débat car il y a des inégalités internes à chacune de ces trois catégories d'autant plus intéressantes qu'elles peuvent permettre un rapprochement entre elles. Le discours généraliste actuel du PCF ne permet pas de s'adresser à ces salarié.e.s et encore moins de les unir. Un exemple : 76 % des employés, plus de cinq millions donc, sont des femmes et notre adresse politique en leur direction se fait principalement au masculin. Elles partagent en outre avec un million d'ouvrières bas salaires, intrication du travail domestique et salarié, temps partiel subi, carrières incomplètes, harcèlement au travail mais nous traitons rarement de ces situations concrètes qui en l'occurrence constituent un facteur d'unité de ces femmes aux métiers différents. Enfin, malgré le poids écrasant du salariat, notre analyse ne devrait pas totalement s'y limiter car le nombre de petits indépendant.e.s « ubérisé.e.s » progresse et des rapprochements existent entre leur condition et celle du salariat subalterne.

Voilà de quoi nous devrions parler prioritairement lorsque nous parlons de stratégie de rassemblement. Or aujourd'hui, dans la parole publique comme dans notre débat interne au PCF, on confond régulièrement stratégie de rassemblement et tactique d'alliances électorales. Tous les rassemblements nationaux que nous avons tentés ces dernières années jusqu'à ceux de la dernière séquence électorale ont pâti du manque d'intervention des travailleurs-euses et de la conscience de leurs intérêts communs.

Ces deux révolutions me paraissent essentielles pour atteindre nos objectifs politiques. Elles en appellent une troisième qui sera également au cœur de notre congrès, celle de notre organisation, qui mériterait à elle seule un article, et dont l'un des enjeux à ne pas sousestimer sera d'être plus efficace dans notre intervention sur les lieux de travail. ■■■

2. Il est à noter que le mouvement le plus fort de l'année 2017 est probablement le mouvement féministe initié par la Women's March suite à l'élection de Trump, les mouvements de femmes en Asie et en Amérique latine, et le récent mouvement découlant de l'affaire Weinstein.

Alstom : arrêter la grande braderie

Alain Tournebise et Evelyne Ternant

Le 26 septembre dernier était annoncé le projet de rapprochement entre Alstom-transport et Siemens Mobility en vue de la création d'un « champion européen » dans le secteur de la construction ferroviaire. Avec cette nouvelle braderie, c'est un fleuron de l'industrie nationale et le cœur de la filière ferroviaire française qui passerait sous pavillon étranger. Pourquoi une telle précipitation ?

La filière ferroviaire française occupe la 3e place mondiale avec un chiffre d'affaires de plus de quatre milliards d'euros dont le tiers réalisé à l'export. Alstom-transport en est, et de loin, le principal acteur.

Alstom n'est plus aujourd'hui qu'une entité dédiée aux transports ferroviaires, résultat du dépeçage subi ces 20 dernières années qui l'a défait successivement des Chantiers navals (Alstom Atlantique devenu STX, cédé d'abord aux Coréens et passé aujourd'hui sous contrôle de l'italien Fincantieri malgré les rodomontades de Macron menaçant les Italiens de « nationalisation »), Alcatel (qui, après la fusion catastrophique avec l'américain Lucent est passé en 2013 sous contrôle de Nokia et qui aujourd'hui licencie), d'Alstom Énergie passé sous contrôle de General Electric depuis 2015, avec la bénédiction de François Hollande et la complicité active de son ministre des Finances Emmanuel Macron.

L'enfer étant pavé de bonnes intentions, les prétextes les plus invraisemblables sont avancés pour justifier cette absorption d'Alstom par Siemens. Ce serait une fusion entre égaux, débouchant sur la création d'un « champion européen », un « Airbus du ferroviaire » nécessaire pour faire face à la concurrence imminente de géants tels que le chinois CRRC.

Examinons ces arguments un par un.

Une fusion entre égaux ?

En réalité les communiqués des deux groupes révèlent que le montage se réaliserait de la façon suivante :

– Apport en nature par Siemens de son activité « Mobility » et « Rail Traction », c'est-à-dire la construction ferroviaire et la signalisation.

– Ces deux activités seraient acquises par Alstom au moyen d'une émission d'actions réservée à Siemens et d'un montant tel qu'après l'opération Siemens détiendrait 50,63 % du capital total de la nouvelle entité, assortis de bons de souscription d'actions supplémentaires jusqu'à 2 %.

Le groupe Siemens détiendra donc en fait, à terme, près de 53 % du capital de la nouvelle entité. Le conseil d'administration serait dominé par Siemens, qui pourra désigner six membres sur onze, dont le président. Comme le groupe allemand est magnanime, en « contrepartie », le directeur général d'Alstom sera le patron de la future société qui sera cotée en France. Le siège mondial du groupe resterait en région parisienne ainsi que la direction de l'activité matériel roulant. Mais l'activité « Signalisation », la plus profitable, resterait en Allemagne. On le voit, on est donc loin d'une fusion entre égaux. Sans débourser un euro de cash, Siemens pourra mettre la main sur la trésorerie d'Alstom (2Md€), sur son carnet de commande (37Md€), sur ses brevets, son savoir-faire, etc.

Pour faire accepter cette braderie aux actionnaires d'Alstom, les deux groupes envisagent de les arroser copieusement. D'abord en leur versant dès la fusion une prime de contrôle de 4 € par action, soit environ 900M€ entièrement prélevés sur la trésorerie d'Alstom. Et, ultérieurement, en leur offrant un dividende exceptionnel d'un montant équivalent, financé toujours par prélèvement sur les actifs d'Alstom, grâce à la vente de ses coentreprises énergétiques avec General Electric.

Le premier bénéficiaire de cette manne sera Bouygues, premier actionnaire d'Alstom. Rappelons que c'est N. Sarkozy en 2006 qui, pour limiter la participation d'État, a fait rentrer son ami Bouygues dans le capital. Ce dernier avait pour ambition de mettre la main sur la filière nucléaire, en commençant par Alstom et en finissant par Areva, qui se portait bien à l'époque. Bouygues a mis 2 milliards dans Alstom, pour 20 % du capital. Il en détient aujourd'hui 28,3 %. L'affaire s'est révélée particulièrement juteuse, puisque le décompte des sommes récupérées ou à récupérer par Bouygues avec cette participation dans le capital d'Alstom fait apparaître :

- 377 millions de dividendes courants entre 2006 et 2016 ;
- 1 milliard de dividendes extraordinaires en février 2016 pour la vente d'Alstom énergie à GE ;
- au moins 495 millions en 2018-2019 de dividendes extraordinaires (8 € par action) pour l'absorption par Siemens.

Soit 1 milliard 872 millions de dividendes en 10 ans, pour un investissement de 2 milliards !!

Un « Airbus du ferroviaire » face à l'ogre chinois ?

Le montage financier, la gouvernance envisagée montrent qu'on est loin, très loin d'un « Airbus du ferroviaire ».

Alstom et le gouvernement invoquent la concurrence croissante du Chinois CRRC. Fruit d'une fusion imposée par l'État chinois, le numéro un mondial du ferroviaire, CRRC, change les règles en affichant des prix de 20 à 30 % inférieurs à ceux de ses concurrents. Par exemple le 11 mai 2017, le géant chinois a enlevé un contrat de 24 trains à deux étages pour des liaisons régionales à Montréal. CRRC a battu Bombardier, qui jouait pourtant à domicile, en proposant de fournir les trains pour 69 millions de dollars canadiens (47,4 millions), alors que le contrat de Réseau de transport métropolitain avait prévu un budget de 103 millions de dollars canadiens (70,8 millions d'euros). Comment une telle performance est-elle possible ? C'est tout simple, « CRRC n'a pas besoin d'être rentable », explique Agatha Kratz, chercheuse associée au Conseil européen des relations internationales, interrogée par le journal *Le Monde*. Le groupe touche énormément de subventions de la part du gouvernement. » Comment dès lors lutter à armes égales face à un tel mastodonte, riche de quelque 190 000 employés et crédité d'un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros en 2016 ?

Si elle est réelle, la concurrence de CRRC est encore très limitée en Europe, CRRC privilégiant le marché nord américain, et elle n'est pas exempte de difficultés. CRRC est capable de faire des offres de prix de 20 à 30 % inférieures a celles de ses concurrents, au moyen de technologies moins performantes et avec des problèmes de qualité. Reste que s'il veut rester une tête de pont et « poursuivre sur cette lancée, CRRC va devoir élever ses exigences de qualité. Un récent rapport de l'administration chargée de la supervision du rail chinois a épinglé plusieurs de ses filiales. Les trains de Changchun Railway Vehicles par exemple supportent mal le froid. Les dirigeants de CSR Zhuzhou Electric Locomotive, eux, n'ont pas tiré les leçons d'accidents passés et négligé certaines normes », écrit *Les Échos*.

D'ailleurs M. Poupart-Lafarge, PDG d'Alstom, affirmait lui-même dans une interview à *France Inter* : « Nous n'allons pas faire de la concurrence à CRRC sur le prix, nous allons faire de la concurrence à CRRC grâce à notre innovation. Et c'est en cela que l'addition des experts de Siemens et d'Alstom […] est absolument indispensable, pour pouvoir apporter sur le marché de la technologie innovante. » Mais, comment le croire, quand, dans le même temps, Alstom-Siemens annonce que la fusion entraînera près de 150 M€ annuels d'économie sur les dépenses de R & D et dilapide près de 2 milliards d'euros de dividendes exceptionnels aux actionnaires, soit l'équivalent de huit années du budget de R & D d'Alstom !

Un projet lourd de menaces

Les processus de fusion acquisition sont toujours un moyen de dégager des « synergies », c'est-à-dire des économies le plus souvent réalisées sur les doubles emplois que font apparaître ces opérations. L'absorption d'Alstom par Siemens n'échappe pas à la règle, les deux groupes ont chiffré à 470 M€ les économies réalisées annuellement du fait de la fusion. Un tiers dans les approvisionnements, un tiers dans les services généraux et un tiers dans la recherche et développement.

Par la fusion avec Siemens, deux produits entrent en concurrence directe : le TGV et le train allemand ICE, alors que la SNCF, *via* sa filiale commune avec la Deustsche Bank, achète déjà des locomotives en Allemagne.

En termes d'emploi, pour les sites français, notamment de Franche-Comté, l'état des lieux actuel n'est pas rassurant.

Le site de Belfort, dont Alstom voulait se débarrasser en 2016, et sauvé temporairement grâce à la mobilisation et la proximité des élections, n'est nullement pérennisé car le plan de sauvetage peine à se réaliser :

• Parmi les 21 TGV annoncés, 6 pour l'Italie ne sont toujours pas actés.

• La commande de 20 locomotives de manœuvre se fait au compte-gouttes.

• Sur les 350 RER de la région parisienne, 71 seulement sont des commandes fermes, dont les effets ne se feront pas sentir avant 2 ans.

• L'appel d'offre sur 120 nouveaux TET (Trains d'équilibre du territoire) n'a pas encore rendu son verdict.

• Le TGV du futur est toujours dans les cartons, sans le moindre signe d'impulsion.

La situation est encore plus inquiétante à Ornans. Il y a actuellement un transfert d'activités (usinage, chaudronnerie) vers la Chine et le reste de l'Asie. Un cabinet spécialisé est présent sur le site pour inciter les salariés au départ. La direction veut réduire la voilure et faire d'Ornans un site de conception de prototypes et de premières séries, soit 80 à 100 personnes, contre 387 aujourd'hui.

Seul le site alsacien de Reichshoffen, qui a reçu la commande des 30 TET du plan de sauvetage, est épargné. Ce qui semble confirmer que la direction d'Alstom n'a pas abandonné le projet d'y concentrer les activités de l'Est de la France.

Par ailleurs, Alstom fait travailler, avec ses 12 sites, plusieurs centaines de sous-traitants. Le nombre d'emplois total est estimé à 32 800 salariés, sous-traitants inclus. Il est donc légitime de s'interroger sur la préservation de nos savoir-faire.

Enfin, les sites français d'Alstom ne sont pas les seuls à être menacés. Quel avenir pour le site allemand de Salzgitter, en Basse Saxe, qui est le plus grand site industriel d'Alstom au niveau mondial avec 2 500 salariés, alors que Siemens emploie déjà 6 500 salariés Outre-Rhin dans la même activité. À noter que le site de Salzgitter produit les prototypes de trains à hydrogène Coradia, dans lesquels Alstom a pris une avance notoire sur ses concurrents.

Les effets induits du projet de fusion Siemens-Alstom se font aussi sentir sur les sites de production français de Bombardier, le concurrent canadien de Siemens et d'Alstom. Il y a une accélération d'un mouvement qui était déjà en cours de déplacement du centre de gravité des activités ferroviaires vers l'Allemagne, pour des produits fabriqués et conçus en France : métros à pneus, automatiques et trains. Les journaux économiques allemands évoquent déjà un deuxième round de négociation pour une alliance de Siemens-Alstom avec Bombardier.

Alstom perdrait définitivement toute activité dans l'énergie puisque se verrait obligé de se retirer des coentreprises créées lors de l'absorption de la branche énergie par GE :

• Deux coentreprises à 50/50 : l'une dans les réseaux intelligents et l'autre dans les énergies renouvelables et les réseaux hydrauliques. Quand on voit ce qui se passe avec Hydro à Grenoble, on peut s'inquiéter de ce que sera la stratégie de GE lorsqu'il aura les mains libres.

• Une troisième coentreprise formée dans les turbines vapeur (nucléaire) dans laquelle l'État dispose d'une *golden share* et d'un droit de veto du fait de son caractère stratégique : que va-t-elle devenir ?

Enfin, rien n'est clairement acté sur le devenir du savoir-faire d'Alstom et notamment des brevets qu'il détient, en particulier dans le nucléaire.

Complicité du gouvernement

Face à un projet aussi inquiétant pour l'industrie, le savoir-faire et l'emploi en France, on aurait pu attendre du gouvernement français, fût-il de droite, qu'il recherche – a minima – les moyens d'intervenir sur le processus de fusion. Et le gouvernement d'Emmanuel Macron avait en main des atouts décisifs.

En effet, lors de la fusion précédente d'Alstom Energy avec GE, A. Montebourg avait obtenu de Bouygues le prêt de la plus grande partie des actions (et des droits de votes attachés) détenues par celui-ci, soit 20 % sur les 28 % de capital détenu par le groupe. Une option d'achat était associée à ce prêt (soit 20 % dès 2016 au prix de 35 €, soit 15 % en octobre 2017 au prix du marché).

Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Le Maire, a renoncé à lever l'option d'achat des actions détenues par le groupe Bouygues dans le capital d'Alstom.

L'argument invoqué est que « l'État a un rôle à jouer dans l'économie, mais ce rôle […] n'est pas d'être assis sur le strapontin d'un conseil d'administration où les décisions sont prises à sa place ».

Cet argument est parfaitement fallacieux, car en rachetant les actions détenues par Bouygues, l'État serait devenu le premier actionnaire d'Alstom avant son absorption par Siemens, ce qui lui aurait permis de réexaminer les décisions, et de peser vraiment sur les choix stratégiques ultérieurs d'un éventuel nouvel ensemble.

Pour justifier cette démission, M. Le Maire avait prétendu que l'État serait plus efficace en se contentant de figurer dans un comité de suivi. Cela paraît bien léger quand on sait que, malgré la création d'un tel comité concernant le site de Belfort, les engagements pris il y a un an sont loin d'être tenus. En fait, c'est le porte parole du gouvernement, C. Castaner, qui a avoué dans sa réponse aux parlementaires qui l'interpellaient, notamment P. Laurent, que le retrait de l'État du capital d'Alstom était une condition posée par les Allemands !!!

Mais pourquoi une telle précipitation ? Rien, ni dans la situation économique et financière d'Alstom, ni dans la prétendue imminence d'une concurrence industrielle chinoise, ne justifie qu'une décision soit prise dès maintenant, sans le moindre débat

démocratique, sans que ni les élus, ni les collectivités concernées, ni les salariés ne soient consultés en amont de cette décision. La situation financière d'Alstom Transport est saine, avec un endettement faible et une trésorerie de près de 2 Md€. Son carnet de commandes est plein pour cinq ans, pour un montant de 37 Md€, supérieur à celui de Siemens Mobility !!! Quant à la concurrence du chinois CRRC, elle est tout juste émergente.

La réalité, c'est que l'industrie française n'est, aux yeux d'Emmanuel Macron, qu'une carte dans un vaste poker menteur européen visant à renégocier la place que l'Allemagne est disposée à laisser à la France au sein de l'Union européenne. Et Macron a fait ses choix, dans lesquels le ferroviaire ne rentre pas. La relecture de son programme électoral est édifiante : « l'enjeu n'est plus de construire partout des autoroutes, des aéroports et des lignes de TGV. C'est, grâce à notre Plan d'investissement, de moderniser les réseaux existants et de développer de nouveaux services pour que tous les territoires soient raccordés efficacement »… En contrepartie, il espère obtenir des Allemands leur neutralité dans les secteurs qu'il souhaite privilégier, et notamment l'armement, dont il a fait un des piliers de sa refondation de l'Europe.

Élaborer un projet alternatif

Dans cette affaire, face à la complaisance des dirigeants d'Alstom (plus préoccupés de leur propre avenir que de l'intérêt du groupe), à l'avidité des actionnaires (plus intéressés par les dividendes exceptionnels qu'ils vont engranger) et de la désertion du gouvernement Macron, les salariés ne pourront compter que sur eux-mêmes et sur leurs organisations.

Ainsi, dès septembre, les députés communistes par la voix de Fabien Roussel ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire. Dans sa lettre adressée au Premier ministre en octobre, Pierre Laurent demande de « suspendre l'opération annoncée pour ouvrir un large débat démocratique sur les conditions d'une alliance entre égaux effective, sans exclure *a priori*, pour des raisons idéologiques, l'idée d'un contrôle public de dimension européenne sur la nouvelle entité qui serait créée. »

Une coopération entre grands industriels européens, voire mondiaux, du ferroviaire est nécessaire, non pas pour réduire les coûts et s'engager dans un dumping social et une concurrence effrénée, mais pour développer des services publics de transports en Europe aptes à répondre toujours mieux aux besoins de mobilité et d'emploi de toutes les populations.

Les besoins des populations sont considérables, en France comme en Europe. En Europe, par exemple, seuls huit pays de l'Union européenne sur 27 disposent de lignes à grande vitesse. Développer les services publics de transport par rail en Europe, ce serait non seulement mieux satisfaire les besoins de transport des populations, mais ce serait aussi assurer un débouché durable à Alstom et à toute l'industrie européenne de construction de matériel ferroviaire.

Mais la logique du marché intérieur entièrement fondé sur le dogme de la concurrence entre groupes industriels et celui de la réduction de la dépense publique ne peut y aboutir. Il y manque un cadre juridique adéquat, une volonté politique de développement des services publics et des moyens de financements adaptés à ce développement.

Un véritable plan de développement européen des transports ferroviaires doit être élaboré, par les instances européennes, en y associant toutes les parties prenantes, consommateurs, salariés, citoyens, élus, etc. C'est sur la base d'un tel plan que pourront être définis des objectifs de politique industrielle du secteur et les coopérations nécessaires pour les atteindre dans les meilleures conditions d'efficacité. Et il faut en finir avec ce dogme consistant à prétendre que, pour pouvoir coopérer efficacement, il faudrait fusionner. La création de coentreprises à parité ou de Groupements d'intérêt économique (GIE) le permettent bien mieux ; elle n'implique pas une dépense en capital financier tout en rendant possible la mutualisation des coûts et la coopération. C'est d'ailleurs ce qui a assuré, à l'origine, le succès du modèle de coopération d'Airbus auquel se réfère le gouvernement mais dont le projet de fusion absorption envisagé est très éloigné.

Le deuxième dogme avec lequel il faut en finir, c'est celui de l'austérité budgétaire. Les investissements en infrastructures et matériel de transport sont, dans tous les États membres, essentiellement de la responsabilité des pouvoirs publics, États ou collectivités territoriales. Il faut donc leur permettre de disposer des moyens financiers nécessaires. C'est pourquoi ce plan pourrait être financé, comme nous le proposons, par un fonds de développement des services publics européens alimenté par la création monétaire de la BCE, aujourd'hui dilapidée dans la spéculation financière.

Enfin, le marché européen est ouvert à tous vents et les industriels européens se heurtent à des opérateurs mondiaux avec lesquels la compétition est inégale (soutien de l'État, *dumping*, marché intérieur…), Une mesure telle qu'un *Buy European Act* permettrait de réserver l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins une part importante de leur production en Europe. La mesure est déjà en vigueur aux États-Unis, en Chine, au Japon ou en Afrique du Sud.

Faute d'une telle volonté politique de développement et de coopération, et sans remise en cause du dogme de la concurrence et de la réduction de la dépense publique, la demande de services ferroviaires ne pourra que se contracter et même un groupe comme Siemens ne sera pas de taille à préserver l'existence d'une industrie allemande du ferroviaire. ■■■

CoopCycle*, un premier pas vers une économie des Communs ?

Kevin Poperl[1], Anne Cholez[2], Lison Noël[3], Liova Roméo[4]

Face à la montée de l'insatisfaction des auto-entrepreneurs travaillant pour les plates-formes numériques de livraison (type Deliveroo), CoopCycle développe une plate-forme numérique open source permettant aux livreurs de disposer d'une alternative aux oligopoles existants.

* Tous les auteurs sont membres cofondateurs de la plate-forme CoopCycle.

1. Économiste.
2. Journaliste.
3. Chercheuse en littérature.
4. Économiste.

Coopcycle est une plate-forme de livraison de repas à domicile en *open source* destinée aux livreurs qui souhaitent se réapproprier leur outil de travail. Elle est libre et gratuite pour les organisations non lucratives ou coopératives voulant faire face aux mastodontes de la *foodtech* tels que Deliveroo et consorts.

L'idée a surgi durant la mobilisation contre la loi Travail en 2016. À l'époque, des gens de différents milieux et de différents secteurs voulaient passer de la résistance à l'offensive, offrir une alternative concrète aux problèmes de la précarisation et de l'ubérisation du travail. Au détour d'une discussion a surgi l'idée de créer une plate-forme numérique libre avec une condition d'utilisation : créer, faire partie ou rejoindre une coopérative ou une organisation non lucrative ; le code ne pouvant être utilisé que dans le cadre d'une entreprise collective appartenant à ses travailleurs. Ainsi est née l'idée de CoopCycle, mise ensuite en pratique par une vingtaine de militant-e-s s'étant soudés sur la place de la République pendant « Nuit debout ».

L'objectif est d'offrir une alternative concrète et viable aux coursiers en leur permettant de sortir de la précarité en constituant leur propre coopérative. Au-delà du seul cas des livreurs à vélo, il s'agit de créer un nouveau bien commun et de participer au développement d'une économie numérique pouvant bénéficier à tous et toutes. Nous voulons parvenir à modifier le quotidien des travailleurs en leur permettant de se réapproprier leur outil de production et donc leurs conditions de travail. La coopérative est aujourd'hui un des moyens juridiques possibles pour mettre en œuvre d'autres critères que ceux de rentabilité en partageant des ressources pour une activité économique, productive, dans un tout autre but que le profit et l'accumulation. À plus grande échelle, l'enjeu est l'instauration d'une réelle démocratie économique dans laquelle l'exploitation ne serait pas la base de la production et où la liberté d'expression de chacun des travailleurs ne dépendrait pas de son stock d'actions dans l'entreprise.

Les plates-formes et les technologies numériques ne sont pas à l'origine de tous les problèmes économiques et sociaux que nous rencontrons. Telles qu'elles sont développées, elles ne sont qu'un prétexte, ou plutôt un levier, utilisé pour rendre possible l'hégémonie de manières de produire que nous pensions disparues après le XIXe siècle : travail à la tâche, marchandage et louage d'ouvrage se substituant au salariat et aux droits sociaux qui l'encadrent. Ces plates-formes généralisent dans les conditions d'aujourd'hui un retour vers la précarité des travailleurs.

Pourquoi l'économie du numérique est-elle différente ?

Dans l'économie de plate-forme capitaliste, personne n'est employé en tant que salarié. Les donneurs d'ordres ne feraient que mettre en relation des « agents » : restaurants et livreurs, tous deux entrepreneurs. En termes micro-économiques, Uber, Deliveroo et consorts sont en situation d'oligopsone. En d'autres termes, il y a très peu d'acheteurs de services – de livraison de repas notamment – face à une masse de vendeurs – de restaurateurs et livreurs désorganisés. Cette situation d'intermédiaire donne un pouvoir considérable aux plates-formes numériques qui leur permet de fixer les conditions de travail et les « salaires » des livreurs et restaurateurs au plus bas.

La révolution numérique permet une monopolisation croissante de nombreux secteurs d'activités ubérisés trouvant son origine dans des coûts fixes de départ élevés limitant l'entrée de concurrents

CoopCycle lance un cycle de conférences sur les questions que notre démarche soulève :

- Comment construire un service public du numérique face au capitalisme de plates-formes ?
- Comment réinventer un statut du travailleur dans ce nouveau cadre ?
- Comment mettre en place un protectionnisme de ces activités coopératives, telles que CoopCycle, face au *dumping* social et fiscal des grandes multinationales recourant au salariat déguisé ?
- Quel type de licence nous permettrait d'identifier et de discriminer les entreprises lucratives et ainsi réserver la plate-forme aux coopératives appartenant aux travailleurs ?
- Comment relancer un mouvement de mutualisation de la valeur commune des coopératives locales afin de développer d'autres initiatives sans profits ni patrons ?

La première a eu lieu à la Bourse du travail de Paris, salle Ambroise Croizat en présence de représentants de coopératives (SMART, Coopaname), de syndicats (SUD, CGT, CLAP), de partis de gauche (PCF, FI) et d'universitaires (Bernard Friot).

potentiels tandis que les coûts marginaux de production sont décroissants ou nuls.

Prenons l'exemple de Deliveroo. Au départ, l'entreprise a dû démarcher de nombreux restaurateurs pour atteindre un seuil critique permettant un assez large choix de menus. Elle a ensuite « recruté » suffisamment de livreurs pour avoir des délais de livraison les plus courts possible. Enfin, elle a déboursé des sommes considérables en campagnes de publicité afin d'attirer des consommateurs. C'est pourquoi se lancer sur le marché demande des investissements financiers considérables. Et donc un coût fixe de départ très élevé.

Une fois la notoriété acquise, les restaurateurs viennent d'eux-mêmes s'inscrire sur la plate-forme car ils y voient une opportunité de développement. Le démarchage n'est plus nécessaire. C'est la même chose pour les consommateurs, qui prennent l'habitude d'utiliser la plate-forme.

Dans ce schéma, les coûts de production diminuent à mesure que la quantité produite augmente. La première entreprise qui acquiert une position dominante sur le marché ne pourra donc jamais être mise en danger, car elle produira, de fait, à un coût inférieur à tout nouvel entrant potentiel. Dès lors, les quantités produites, la croissance de l'emploi ou des salaires, mais également le degré d'innovation, sont plus faibles que dans le capitalisme caractérisant les décennies passées. Sans intervention de l'État, la production de ces biens s'effectuera donc dans un environnement accroissant le biais de rapport de force en faveur du monopolisateur des fonds avancés, des informations et des décisions, donc ici de l'employeur, et au détriment des droits des travailleurs.

Que faire ?

Face aux GAFA ou au capitalisme de plate-forme se développe depuis quelques années l'idée d'une économie dite basée sur les communs où la collaboration, l'absence ou la limitation des hiérarchies formelles, et l'association libre (basée sur la simple liberté d'association) tentent de se faire un espace. Cela ouvre une voie possible à la mise en œuvre d'autres critères de l'activité économique, éventuellement.

Pourtant, les différentes tentatives, comme l'économie basée sur l'absence de propriété intellectuelle, l'économie du libre, ne proposent pas de modèle économique viable qui permettent la rémunération et la prise en compte de la valeur produite par ces travailleurs. Le libre, au contraire, fournit du travail gratuit aux GAFA, avec comme perspective un taux d'exploitation infini. Les multinationales du numérique captent finalement la valeur créée par une force de travail « gratuitement dépensée » à l'origine de la production de ces logiciels libres. Il n'y a aucune qualification et reconnaissance du travail dans une économie des communs basée sur le libre.

Nous pensons qu'il est indispensable de penser les institutions qui peuvent encadrer le développement d'une économie viable ne visant pas le profit (caisse d'investissement destinée à financer des coopératives par exemple). Sans cela nous nous condamnons à une place minoritaire et à rester la réserve de travail gratuit d'un mode de production capitaliste en crise.

Les initiatives locales et minoritaires comme la nôtre doivent nous faire penser les conditions de possibilité macro-économiques de la pérennité d'une économie qui s'émanciperait de la rentabilité capitaliste, c'est-à-dire d'une économie où les décisions seraient prises par les travailleurs et les citoyens, en se fondant sur d'autres critères que le taux de profit. C'est-à-dire la construction d'institutions qui rendrait notre milieu pérenne.

Face à la nouvelle vague libérale que nous connaissons dans sa forme politique (casse du droit du travail) ou économique (monopolisation et précarisation) qui trouve son apogée dans l'élection de notre président à la tête de notre « start-up nation » et la fabuleuse proposition de notre ministre du Numérique de développer ce qu'il appelle l'« État plate-forme », nous pourrions nous demander s'il ne serait pas plus utile de créer un « service public du numérique » ainsi qu'une protection des activités basées sur le numérique dont les rendements croissants ouvrent la voie à un monopole, comme cela est évoqué plus haut.

Depuis les années 1980, sous prétexte de manque de financements et de compétitivité, l'État oriente de plus en plus étroitement son action vers le soutien aux profits privés, au détriment des services publics. Toutefois notre démarche prouve que cet argument financier ne tient pas dans l'économie numérique. Nous, une dizaine de militants, pouvons développer sur notre temps libre une plate-forme numérique équivalente à celle de géants de la *foodtech*. Une fois ce coût fixe de développement assumé, la collectivité pourrait porter ce nouveau service public, cette plate-forme coopérative, et la proposer à leurs citoyens « ubérisés » pour des frais mineurs de maintenance, de gestion, et de visibilisation.

La possibilité de partage de ce service qu'une collectivité locale, une mairie par exemple, proposerait comme service public à toutes les mairies de France le souhaitant, tout comme à des collectivités étrangères, implique que l'argument de l'État en faillite ne tient plus si ce n'est

pour soutenir l'idéologie nécessaire à la domination du capital sur le travail. De plus, les géants du numérique ont des politiques d'évitement fiscal qui ne pourra induire qu'une hausse des ressources publiques lors de leur remplacement. Nous n'avons pas à attendre l'État.

Contrairement au Conseil d'État, qui propose d'accompagner l'ubérisation et de déléguer une mission de services publics à des plates-formes multinationales capitalistes, nous devons soutenir l'idée d'une préservation des appels d'offres publics à nos initiatives non lucratives basées sur la libre association et la gestion démocratique des outils de production par les travailleurs au sein des coopératives.

La question concrète qui se pose à nous (CoopCycle) n'est donc pas seulement de trouver un modèle micro-économique (*business model*) viable, mais également d'assurer une rémunération, une reconnaissance et une visibilité de la valeur produite dans ce que nous considérons être l'économie des Communs. Une valeur produite revenant de droit aux travailleurs et non à cette nouvelle captation rentière du capital.

Notre démarche a donc vocation à interroger aussi les structures macro-économiques pour assurer la pérennité des coopératives locales et ces réflexions ne sont pas spécifiques à CoopCycle. Elles s'interrogent plus largement sur l'encadrement macro-économique comme condition de possibilité de ce qui est appelé, assez vaguement, l'économie des communs, et les outils politiques adéquats pour en faire un réel « mode de production » alternatif.

Nous avons quelques idées…

Nous appelons donc les élus à déclarer leur ville zone anti ubérisation et de soutenir et proposer les initiatives qui permettront à leurs citoyens (restaurateurs et livreurs) de ne pas avoir à subir des conditions de travail dictées par des plates-formes dont nous pouvons techniquement nous passer. Dans l'histoire, l'État et les services publics se sont longtemps

Le partage des informations, base d'un dépassement de l'économie de marchés

Parti du mouvement des coursiers travaillant pour Deliveroo ou les autres plates-formes du *Foodtech*, et destiné à répondre à leurs revendications, le projet CoopCycle constitue une critique en actes de l'utilisation des technologies informationnelles pour étendre l'emprise des rapports de domination caractéristiques du capitalisme.

Cette expérience s'inscrit dans un vaste mouvement que Paul Boccara évoque en ces termes : « On veut nous emprisonner dans les anciennes façons de penser. Il n'y a pas que le marché et l'État[1] […]. Il y a un troisième terme, dépassant le marché et l'État : la mutualisation et le partage. Par exemple, la Sécurité sociale, ce n'est plus du marché et ce n'est pas étatiste. Elle n'est ni marché, ni État […]. Marx parlait de « travailleurs associés ». Fourier parlait déjà de transformer les salariés en « associés ». Cette association, cette mutualisation, ce partage généralisé, ce n'est plus seulement ce qu'a commencé à ébaucher la Sécurité sociale. Avec la révolution informationnelle, cela peut devenir la règle. […]

Ce qui tend à prédominer, y compris pour la production matérielle, ce sont les informations objectives et symbolisées. C'est la recherche-développement dans la production mais aussi la formation pour le travail, les « données » et l'accès aux données, avec en outre la progression explosive des services. […]

Le concept de « partage » de l'information révèle l'opposition entre les nouvelles tendances et l'échange sur le marché. Il rend compte aussi de l'exacerbation du marché, par la concurrence entre groupes multinationaux […]. Il va bien au-delà du concept d'« externalité positive » des dépenses de recherche de l'entreprise, bénéficiant à l'extérieur de l'entreprise, et justifiant le soutien traditionnel de l'État. Il va aussi au-delà du concept d'« économie d'échelle », justifiant la concentration, ou encore de celui de « coût de reproduction négligeable », justifiant les surprofits par la conquête des marchés. Le partage se relie aux concepts de bien non rival et de bien non exclusif. Mais il ne se limite pas à certains biens plus ou moins classiques, en concernant les caractères grandissants de toute la production dans les conditions de la révolution informationnelle. »[2]

1. Paul Boccara, *Transformations et crise du capitalisme mondialisé, quelle alternative ?,* Le Temps des Cerises, 2e éditions actualisée, 2009, Paris, p. 45.

2. Paul Boccara, *op. cit.*, p. 142.

substitués à l'économie de marché pour faire face à ses défaillances. Ainsi, les télécommunications, les transports, la santé où l'éducation ont été soutenus, voire portés, par la puissance publique au moins après une première phase de développement.

Nous appelons également à soutenir une licence cadrant un droit de possession Commun portant sur les outils de production et sur le produit de leur utilisation (leur chiffre d'affaires). Cette licence discriminerait en fonction de la lucrativité de l'entité productive souhaitant accéder à une ressource produite par du travail dit alors « Commun », comme notre plate-forme, payante pour les entreprises privées et gratuite pour les coopératives détenues par leurs travailleurs ou les « citoyens ». Cette valeur mise en commun viendrait fournir des caisses de salaire et de financement (au même titre que les caisses de Sécurité sociale actuelles) qui pourraient rémunérer et investir dans d'autres activités du Commun afin de penser leur développement et pas uniquement leur survie. En instituant des caisses de salaire sur une base mutualiste de la valeur de l'ensemble de ces initiatives coopératives rémunérant le travail au sein de l'économie des Communs, nous pourrions ainsi concrètement étendre la sphère de ce qui est considéré comme travail. Autrement dit, remplacer la logique marchande par un débat démocratique sur la répartition de la valeur ajoutée entre travailleurs, citoyens, et collectivité en se passant du pouvoir décisionnaire du capital lucratif (ainsi que de son coût) sur ce qui est ou n'est pas travail. La création des caisses d'investissement sur ce même principe mutualiste permettait d'expérimenter concrètement ce pôle public d'investissement dont beaucoup parlent afin de décider démocratiquement de ce qui doit être financé sur d'autres critères que ceux de l'accumulation du capital.

Nous proposons ainsi, plus qu'une initiative locale, un outil politique et un outil d'expérimentation qui s'attaque aux barrières institutionnelles à la possibilité d'une production alternative. Nous ne voulons pas seulement proposer une solution de soustraction locale du marché capitaliste. Nous nous sommes assez soustraits, notre travail est assez invisibilisé par les structures capitalistes, nous devons repasser à l'offensive.

Le travail dans l'analyse marxiste
Le travail « moment de la regénération humaine »*

Paul Boccara et Catherine Mills

L'opération de transformation par le travail, c'est d'abord la transformation, la regénération des hommes, ce domaine est celui de l'anthroponomie. Le travail a une spécificité qui le distingue des autres activités. Le salariat manifeste l'extension du travail : le travail comme travail salarié tend à tout envahir, ainsi on peut parler de « travail » dans les moments politique (professionnalisation de la politique) ou informationnel : c'est l'effet de l'envahissement de toutes les sphères par le travail, particulièrement dans notre société. Cette spécificité du travail réside dans sa liaison directe avec l'économie. Ce qui renvoie d'une part au travail productif, d'autre part au « travail non productif », c'est-à-dire aux activités destinées à obtenir les produits matériels de ceux qui les produisent, bref, à « gagner sa vie ». Marx ne donne pas exactement cette définition anthroponomique du travail, mais il tend, tout au long de son évolution, à s'en rapprocher. Chez le jeune Marx le travail productif est placé au centre de la vie. Il y a une extension du travail à toutes les activités culturelles, mais aussi l'idée d'une abolition du travail, comme contrainte et aliénation, au profit d'une activité libre ; ce qui implique une distinction entre activité et travail. Plus tard, dans *Le Capital*, Marx distingue travail productif et travail improductif (par exemple intellectuel), et avance la perspective d'une énorme réduction de la durée du travail, donc d'une activité libre au-delà du travail lié à la nécessité de la vie matérielle. On rencontre dans certains passages de Marx l'idée d'une émancipation du travail comme travail libre, ce qui est peut-être une contradiction dans les termes. Les disciples, la vulgate marxiste-léniniste placeront au contraire le travail au centre de toute la vie active : il serait, pour toujours, la chose la plus importante. D'autres auteurs, au contraire, comme Hannah Arendt, s'efforcent de donner au travail le moins d'importance possible, en opposition à cette vision marxiste-léniniste qu'elle impute largement à Marx.

* Extraits présentés par Catherine Mills de l'ouvrage de Paul Boccara, *Neuf leçons sur l'anthroponomie systémique*, Delga, 2017, chapitre 7 : « Le moment travail ».

La salarisation, largement massive, renvoie aujourd'hui à l'historicité fondamentale des formes typées du travail, jusqu'à sa crise actuelle radicale. C'est, d'une part, l'envahissement du travail salarié dans tous les domaines de la vie, donc du travail comme contrainte et aliénation. D'autre part, le chômage massif et sa durabilité atteignent une ampleur formidable en liaison avec les nouvelles conditions technologiques. Mais on constate en même temps un enrichissement sans précédent du travail, avec toute son articulation aux activités de recherche, de direction, et l'explosion des activités de formation et de loisir.

Des deux côtés apparaissent des limites et des conditions qui poussent à un dépassement éventuel.

Cela impliquerait l'étude des conditions de créativité d'un processus effectif de désaliénation, de dépassement du travail, en considérant non seulement la technologie et la reproduction matérielle, mais l'ensemble des moments anthroponomiques de la transformation des hommes eux-mêmes.

Aliénation et émancipation du travail

Paul Boccara considère, à la différence de certaines analyses de type structuraliste qui soulignent les structures plutôt que les opérations, le système de transformation et son opération de transformation des êtres humains.

Objectivation des êtres humains par le travail. *Le caractère anthropologique du travail. Retour à la problématique Marx/Hegel*

Après Hegel (et particulièrement l'analyse du rapport maître/serviteur dans la *Phénoménologie de l'Esprit)*, Marx va souligner le rôle anthropologique du travail, en particulier dans les *Manuscrits de 1844*.

Le travail y est approché dans sa connexion avec l'essence réelle de l'homme, avec la détermination même du genre humain. Il souligne dans le même texte, « l'activité libre, consciente, est le caractère générique de l'homme » – ce qui pose le problème de la relation entre l'activité libre et consciente et le travail. Marx précise la relation du développement de la conscience et de la liberté avec le travail. Il indique enfin que les objets deviennent pour lui l'objectivation de lui-même. Il reprend ainsi, en insistant de façon beaucoup plus fondamentale sur le travail productif, les conceptions de Hegel dans la *Phénoménologie de l'Esprit*. Pour celui-ci, la conscience a un double objet : l'objet de la certitude sensible *et* elle-même. Dans le travail, qui forme les objets, l'être-pour-soi s'extériorise, tandis que la conscience travaillante en vient à l'intuition de l'être indépendant comme intuition de soi-même. Marx reprend également les analyses de Feuerbach sur le caractère sensible de l'homme et la conscience liée aux objets. Cependant le dépassement de la vision idéaliste que tente Marx reste inachevé (et pas seulement chez le jeune Marx), comme il l'est encore aujourd'hui. Il n'a pas développé en effet l'analyse de l'anthroponomie, partie intégrante de celle de l'homme réel. Bien sûr, il s'efforce à ce dépassement, en particulier au livre Ier du *Capital*, où, plus que sur les produits, il insiste sur les moyens de production matériels (ce qui émergeait dès *L'idéologie allemande*). C'est déjà une vision plus matérialiste que celle qui s'en tient au travail et aux produits du travail. De même, il souligne l'intervention, dans le travail de l'homme, de la *conscience* du but ou du résultat, et va jusqu'à amorcer l'idée de l'anthroponomie en affirmant : « En même temps qu'il agit par ce mouvement » (le travail productif) « sur la nature extérieure et la modifie, il modifie sa propre nature et développe les facultés qui y sommeillent. » C'est cette indication que tente de développer l'analyse de Paul Boccara de la regénération et des transformations anthroponomiques, à partir de la masse énorme des recherches post-marxistes, et des béances de Marx sur ces questions. On est donc à l'opposé de la tendance à hypostasier de façon unilatérale le travail comme créateur de l'homme, remplaçant en quelque sorte le Dieu créateur (hypostase dont Marx s'efforce de se dégager, sans y parvenir pleinement). Il s'agit d'insister bien davantage sur les deux systèmes encadrant le système anthroponomique.

La reproduction économique, et donc les moyens matériels de production, devrait être distinguée du travail. Marx développe cet aspect ; mais sans évidemment l'analyse de la révolution informationnelle et des changements technologiques actuels, la perspective du dépassement du travail reste en partie spéculative. Il s'agit aussi des formes économiques nouvelles à créer, à l'opposé par exemple des illusions d'un auteur comme André Gorz. Celui-ci ne voit que le recul de la logique économique (capitaliste), ce qui est vrai, mais non la perspective d'une autre logique économique.

Il s'agit aussi de considérer les différents systèmes réels de la regénération, en examinant notamment le rôle du moment parental, celui-ci concerne tous les changements systémiques, y compris économique. Nous partirons de la masse des recherches et de l'histoire réelle postérieures à Marx, pour poursuivre ce dépassement de la vision idéaliste, tout en conservant dans ce dépassement les aspects idéalistes trop vite rejetés chez Hegel ou Feuerbach par les critiques du jeune Marx. Déjà Marx entendait, en s'appuyant sur Feuerbach, critiquer la vision idéaliste de Hegel, chez qui l'homme est certes objectivation, résultat de son propre travail, mais conçu essentiellement comme travail de l'esprit. Les *Manuscrits de 1844*, à la suite de Feuerbach, entendent partir de l'homme réel, en chair et en os, de la subjectivité de cette force objective dans le travail, qui se rapporte à des objets sensibles, réels, extérieurs à lui, pour son besoin naturel. Marx veut se rapporter à l'être humain qui souffre, qui est passionné, tend vers son objet, à l'opposé de l'être de pensée, d'abstraction de Hegel. Cet homme souffrant du jeune Marx, à l'activité pratique réelle, c'est celui du travail productif, mais aussi de cet « humanisme pratique » que sont les luttes ouvrières, les luttes pour le communisme, contre la domination de la propriété privée – source de l'aliénation et de la souffrance qui déterminent ces luttes. Toutefois la vision de Marx reste encore largement idéaliste. Elle néglige toute la dialectique du travail et des moyens matériels de production, ainsi que l'analyse des nécessités économiques dans le cadre du capitalisme, c'est particulièrement le cas chez le jeune Marx, mais il y a aussi des limites du *Capital* sur ces deux questions. Cette vision ignore tout le problème de l'analyse anthroponomique, même s'il y a des amorces chez Marx, par exemple des notes à propos de la parenté, qui n'ont rien à voir avec l'ouvrage trop simpliste d'Engels. Cependant la critique du processus hégélien centré sur la conscience ne peut se limiter à faire appel aux moyens matériels, mais doit poursuivre la critique qui se fonde sur l'homme *sensible* de Feuerbach, avec ses passions. La concentration du travail sur la logique de l'instrument matériel artificiel développe la conscience, mais aussi, en refoulant les tendances instinctives, l'inconscient. Celui-ci aurait pour entrées ce refoulement, lié à la reproduction matérielle et au travail.

L'aliénation, son élaboration, la désaliénation et l'émancipation du travail pour l'humanité

Il s'agirait de dépasser le travail lui-même ; l'expression « émancipation du travail » aurait pu laisser croire qu'il s'agissait d'émanciper le travail pour en faire un « travail libre ». Ici aussi nous devons remonter à la problématique Hegel/Marx.

L'aliénation chez Hegel et la dialectique maître/serviteur

Hegel, à partir du *Contrat social* de Rousseau, qui insiste sur « l'aliénation » de l'esclave au maître, donne à l'aliénation une dimension anthropologique fondamentale, ainsi qu'au travail aliéné. Toutefois l'aliénation (étrangéité, extranéité) concerne essentiellement chez lui le travail de l'esprit ; par l'aliénation, la conscience passe dans le monde effectif, dans un processus d'extériorisation ou d'objectivation. Mais l'esprit va dépasser cette aliénation : il y a en quelque sorte aliénation de l'aliénation, ou changement d'aliénation, ce qui est une façon de s'émanciper de la première aliénation (changement de moment spirituel caractérisant une époque) –

même si, comme le dit Marx, on reste toujours dans l'aliénation. Cette critique est d'ailleurs peut-être excessive, et l'on peut juger spéculative l'idée d'un dépassement de la conflictualité (sinon de l'aliénation et de l'antagonisme).

Travail et aliénation chez Marx

Le jeune Marx développera considérablement cette analyse de l'aliénation dans le travail. Déjà dans ses « Notes sur James Mill », contemporaines des *Manuscrits de 1844*, il évoque l'argent, où l'activité de l'homme s'aliène en puissance indépendante, et l'esclavage est poussé à son comble. Le travail, c'est d'ailleurs ici le travail *salarié*, est acheté contre de l'argent. Selon les *Manuscrits de 1844*, « dans *l'industrie matérielle courante* […] nous avons devant nous sous forme *d'objets concrets, étrangers, utiles*, sous la forme de l'aliénation, *les forces essentielles* de l'homme *objectivées*. » Mais, y lit-on également, « l'aliénation de l'objet du travail n'est que le résumé de l'aliénation ou du dessaisissement dans l'activité du travail elle-même. « L'ouvrier » dans son travail […] mortifie son corps et ruine son esprit. […] Son travail n'est donc pas volontaire mais contraint […] Il n'est donc pas la satisfaction d'un besoin, mais seulement un moyen de satisfaire des besoins en dehors du travail. »

Enfin « le travail de l'ouvrier ne s'appartient pas à lui-même mais appartient à un autre ». Nous assistons à une « dégradation » de la libre activité au rang de moyen, un peu comme si l'essence humaine subissait une déchéance, une chute analogue à celle des anges… Vision spéculative, et pourtant historique aussi, si l'on considère l'existence de conditions antérieures différentes du salariat, d'autres types de travail. Reste dans cette vision, comparée aux efforts ultérieurs, une certaine sous-estimation de l'élaboration qui s'opère à travers l'aliénation, de l'émancipation humaine, et par exemple de la liberté du salarié, propriétaire de lui-même, par rapport au serf ou à l'esclave – différence que souligneront les analyses du *Capital*. Aliénation et désaliénation ont fait l'objet chez Marx d'efforts fondamentaux, quoique inachevés même chez le Marx de la maturité – mais présents déjà chez le jeune Marx : il reprend l'idée du dépassement hégélien, avec conservation du développement antérieur ; il ne s'agit donc pas d'abolir tout ce qui s'est élaboré dans l'aliénation. Cette émancipation se réfère aux autres moments anthroponomiques : nécessité de s'émanciper de la famille, du politique, de la religion, que soulignent les *Manuscrits* ; cependant que *L'Idéologie allemande* avance l'idée d'appropriation d'une totalité de forces productives, en liaison avec le caractère attractif (au sens de Fourier) de l'activité et du travail. Mais la vision comporte encore des illusions spéculatives, et accorde une place trop centrale à la suppression de la propriété privée par la transformation politique – même si les *Manuscrits* dénoncent déjà ce communisme grossier qui ne voit que la propriété et la répartition des produits, alors que le centre du communisme doit être précisément le développement de l'activité libre personnelle, l'appropriation de l'essence humaine par les hommes. Reste cette majoration, permanente chez Marx, du politique et de l'économique, liée aux conditions de l'époque et à l'inachèvement de son œuvre.

Le Capital manifeste aussi un effort sur les moyens de production, le travail libre salarié, les exigences de qualification, la réduction du temps de travail, le besoin de développement des agents humains, situé au centre de la crise. Toutes ces analyses tendent à développer cette critique matérialiste, sans oublier le texte fameux sur le « royaume de la liberté » situé au-delà du « royaume de la nécessité », c'est-à-dire du travail productif. Mais il manque, bien sûr, l'analyse de la révolution informationnelle, ainsi que les problèmes de dépassement des formes économiques capitalistes et des critères nouveaux de rentabilité et de gestion. Ce caractère spéculatif se retrouve chez André Gorz (*Métamorphoses du travail, quête du sens,* Galilé*, 1988*) qui comporte pourtant des analyses convergentes avec les nôtres, mais considère que le dépassement du travail passera par une réduction du rôle de la logique économique. L'économie aura certes un rôle moindre dans toutes les sociétés non marchandes, de même qu'elle y est moins séparée du reste. Mais il ne s'agit pas simplement de réduire l'emprise de « la » logique de l'économie, identifiée de façon indépassable à celle du marché et du capitalisme, ce qui serait un recul par rapport à Marx, même si celui-ci n'a pas élaboré une *autre* logique économique comme nous essayons de le faire, et comme l'état de la société ne le lui permettait pas. Autre lacune de Gorz, la révolution informationnelle, il envisage seulement l'*automatisation.* Ceci concourt également à rendre spéculative sa perspective de dépassement du travail.

Dans ses « Notes sur James Mill », Marx indiquait que dans la production « comme homme » (à l'opposé de celle du travail aliéné), chacun s'affirme lui-même et affirme l'autre. À cette conception, comme à l'éthique de Kant, on peut objecter son aspect paternaliste et bourgeois : c'est moi qui t'apporte la jouissance – à moins qu'on ne tombe à l'inverse dans l'éthique du sacrifice de soi. Paul Boccara propose alors une autre perspective : non pas prendre autrui comme fin, mais avoir pour fin le fait que lui-même se prenne pour fin, donc développer sa créativité ; non pas lui « apporter », mais permettre qu'il développe *son* apport – et du même coup développer mon apport, sans sacrifice, la question étant celle de l'intercréativité, qui peut monter dans les conditions de la révolution informationnelle.

Crises et autres moments anthroponomiques. Directions et organisations du travail typées historiquement de façon systémique

Certaines analyses de tendance structuraliste insistent sur l'organisation du travail en négligeant beaucoup l'opération de transformation technologique, les moyens de production et la régulation. Quant aux problèmes de la direction, une perspective matérialiste exige de les relier aux conditions technologiques historiques (à l'opposé d'une vision structuraliste majorant l'organisation) ainsi qu'aux questions de la régulation et de la liaison avec les conditions économiques correspondantes. Selon *Le Capital*, d'ailleurs, le directeur du travail personnifie les moyens de production, représente leurs exigences, donc le type de règles historiques propres à une période du capitalisme. L'analyse de Marx discerne dans la direction un aspect de travail en

commun, comparable à celui du chef d'orchestre, et un aspect de domination et d'exploitation (notons d'ailleurs que le chef d'orchestre apparaît au début du XIXe siècle, et qu'auparavant les musiciens s'autodirigeaient…). Mais on peut regretter une fixation de certaines analyses contemporaines sur le *taylorisme*, au détriment de l'histoire réelle. Beaucoup d'études sur Taylor ignorent le conditionnement technologique. D'où aussi une historicité fondamentale : Taylor, c'est la fin du XIXe, alors que la crise systémique de l'entre-deux-guerres est le passage au néotaylorisme. L'appel à l'idée de « fordisme » ou autres expédients permet souvent de se tirer médiocrement d'affaire sur ces questions. Et dans le néotaylorisme, c'est toute la question des relations humaines qui va monter, avec aussi la critique des sociologues du travail comme Georges Friedmann, sans oublier la protection sociale.

Crises d'identité au travail et autre création d'un autre travail

Les longues phases de difficultés systémiques de l'économie s'accompagnent de la crise anthroponomique du travail, et notamment la crise d'identité au travail qui va conditionner les changements, y compris économiques. Cette crise d'identité a été analysée, en particulier sous l'angle de l'écart entre travail prescrit et travail réel. Cet écart est d'ailleurs nécessaire, et pas seulement parce qu'il y a aliénation et direction étrangère, mais aussi dans la mesure où l'homme a un but idéal, différent de son travail effectif. Cet écart peut être renforcé en cas de direction étrangère ; et il peut devenir excessif, conduisant à une crise et des dysfonctionnements liés aux nouvelles technologies et au besoin de nouveaux paradigmes concernant le travail. D'où résulte une crise proprement anthroponomique : anxiété, manque de confiance dans les indicateurs techniques fournis, etc. Cette perturbation anthroponomique formidable conditionne la créativité de nouvelles règles anthroponomiques, mais aussi la transformation économique.

Historicité du travail et ses conditions : irréversibilité, récurrences et crises

La dialectique « hommes/moyens matériels », technologies et travailleurs

Selon l'analyse de la révolution industrielle dans *Le Capital*, c'est la machine-outil, remplaçant la main, qui est au cœur de cette révolution, et non la machine à vapeur, qui n'est qu'une condition. Ce remplacement n'arrive qu'aujourd'hui à son achèvement dans l'automatisation. Mais la révolution industrielle introduit aussi, Marx le souligne, de nouvelles tâches de surveillance et de correction, qui sont des tâches informationnelles, qui vont faire monter les exigences d'éducation. Marx insiste enfin sur le rôle fondamental de la science, en liaison avec cette objectivation qu'apporte la machine-outil. Ce rôle de la science caractérise pour Marx le capitalisme, et non pas le socialisme comme on le disait en Union soviétique et comme on le dit encore ; c'est clair dans les *Grundrisse* comme dans *Le Capital*. Partant de cette analyse, Paul Boccara, dès *La mise en mouvement du capital*, a proposé de la généraliser à toutes les transformations technologiques. Ce serait l'aspect complémentaire d'introjection : l'homme développe de nouvelles capacités, et le moyen matériel qui remplace l'organe humain dégage de nouvelles propriétés que l'homme découvre et qui développe son information. Il y a donc et projection et introjection. Dès le XVIe siècle, on s'achemine vers la machine-outil et le remplacement non plus seulement des bras, mais de la main de l'homme. Son évolution vers une automatisation grandissante se poursuivra jusqu'à l'actuel achèvement de la révolution industrielle : remplacement complet de la main, et début de la révolution informationnelle, avec le remplacement de certaines fonctions *du cerveau*.

Récurrence et irréversibilité jusqu'aux bouleversements de la société capitaliste

L'irréversibilité renvoie au progrès technologique. Mais il existe aussi une récurrence, comme entre économies marchandes et non-marchandes. Ainsi peut-on distinguer les sociétés où il y a séparation, scission du travail d'avec les autres activités : c'est le cas des sociétés de type marchand, et les sociétés où existe une intime compénétration, un *continuum* entre le travail et les autres moments, comme l'économie seigneuriale et féodale. Dans son ouvrage, *La Division du travail social*, Emile Durkheim (1893), présente une vision linéaire d'une division sans cesse accrue, au point de voir dans la spécialisation de l'homme et de la femme un fruit de l'évolution. Ainsi prétend-il, le cerveau des Parisiennes est plus petit que celui des Parisiens, l'homme s'étant spécialisé dans la science, la femme dans la tendresse ! On a pu aussi montrer la liaison entre types de formations et types de technologies et l'alternance des types, impliquant chacun toute une forme de culture : « l'initiation » d'un côté (qui rejoint ce qu'on a appelé ici l'identification), « l'éducation symbolisée » de l'autre.

À travers cette récurrence, il y a une irréversibilité. Ainsi la scission entre le travail productif et les

> “ Les longues phases de difficultés systémiques de l'économie s'accompagnent de la crise anthroponomique du travail, et notamment la crise d'identité au travail qui va conditionner les changements, y compris économiques. ”

autres activités apparaît dès le mode de production despotique (Égypte pharaonique), avec le « monopole » négatif des hommes voués au travail productif tandis que les prêtres ont le monopole des activités informationnelles (non seulement la religion, mais l'écriture, l'astronomie, la comptabilité, la médecine, etc). L'Antiquité esclavagiste développera considérablement cette scission, d'où un mépris pour le travailleur productif (malgré les éloges de l'agriculteur) et l'élaboration de la figure du philosophe libre. Les communautés seigneuriales verront remonter le travail comme dignité, malgré l'aliénation spécifique. Dans le capitalisme, on retrouve un aspect d'irréversibilité, avec le travailleur salarié « libre ».

Le bouleversement du travail dans les sociétés capitalistes

C'est le point de départ de l'analyse de Marx, et ce qui permettrait le dépassement. Déjà le jeune Marx discerne et le côté négatif de l'aliénation, et son côté positif avec la force de travail standard, interchangeable, donc capable de passer dans tous les travaux. C'est bien là une aliénation, liée au caractère étranger du travail, dirigé par le maître et par les moyens matériels ; mais c'est aussi ce qui permet la conquête de toutes les forces productives, le rapprochement de tous les travaux (y compris le travail non-productif) dans le salariat. Ce qui explique aussi la conquête de toutes les sphères par le travail salarié, qui prépare un dépassement à la fois par ce qu'elle a d'intolérable et par l'enrichissement que représente cette conquête. Pour le Marx de la maturité, et pour ce qu'aujourd'hui nous pouvons tenter au-delà de lui, la question est celle de la liaison de cette salarisation avec l'objectivation maximum dans l'aliénation, permise par la machine-outil, avec le remplacement de la main, mais aussi l'aspect informationnel de la surveillance, articulé à la science (par opposition aux anciens « tours de main »).

La Crise actuelle du travail et les conditions de créativité des processus de dépassement

Ce sont les débuts de la révolution informationnelle et la radicalité de la crise présente

La révolution informationnelle va de pair avec l'achèvement de la révolution industrielle, et avec la possibilité d'un autre type de progression de la productivité. Cela comporte l'économie systématique sur les moyens matériels, le travail mort, et le développement des dépenses pour les hommes et de leur activité informationnelle. On ne peut identifier, la logique de la productivité avec la logique capitaliste.

Le lien entre la crise du système économique et la crise anthroponomique du travail entraîne le développement du chômage massif et sa durabilité, en liaison avec les nouvelles technologies et avec le maintien des structures et des régulations capitalistes traditionnelles, comme aussi la guerre économique civile et internationale. À sa façon le chômage massif lié pour une part aux nouvelles technologies appelle le dépassement du travail. C'est aussi ce que pose la montée des activités informationnelles (formation, etc), avec tous les problèmes d'exclusion au regard des exigences de formation, dont la possibilité est conditionnée par l'ensemble des relations anthroponomiques. On a pu montrer la contradiction entre le besoin d'adaptation des hommes aux nouvelles technologies et à l'inverse le refus d'information, de formation, de responsabilités dans un système de domination – alors même que les technologies demandent l'adaptation et la créativité. Tandis qu'on peut aussi montrer le besoin, créé par les nouvelles technologies, d'innovation, d'autonomie, il en ressort le besoin de créativité d'une sociabilité nouvelle. Cependant, on ne peut négliger les conditions de créativité économique et de gestion. Il convient de dépasser les béances chez Marx, en même temps on ne peut de façon réductrice identifier au capitalisme « la » rationalité économique, sans voir cette créativité nécessaire. Certains sociologues l'ont d'ailleurs pointée. Ainsi, la sociologue Danièle Linhart, à propos du post-taylorisme, montre le dilemme des responsables qui veulent favoriser l'intervention autonome, mais redoutent qu'elle ne mette en cause les logiques dominantes. Paul Boccara propose pour sa part de nouveaux critères de gestion dans une mixité conflictuelle, pour dépasser les critères de rentabilité capitalistes. La gestion n'appartient pas seulement au domaine économique mais se situe à l'interface avec l'anthroponomie. Cette perspective s'oppose et aux illusions des sociétés étatistes, et à ceux qui ne voient d'autres critères que les critères capitalistes, sans parvenir à envisager des critères marchands décentralisés d'efficacité sociale, développés à partir des analyses de Marx et des nouvelles conditions technologiques. Ces nouveaux critères sont à mettre en relation avec la perspective de la construction d'un nouveau système d'emploi ou de formation. Ils impliquent aussi la question du rapport entre partage et marché, celle des ressources financières, etc. Nous souffrons des séparations entre le sociologue, l'ergonomiste, l'économiste, le gestionnaire – séparations que l'analyse systémique a pour ambition de dépasser.

Créativité d'un processus très long de dépassement possible

Il ne s'agirait pas d'une pure abolition de l'aliénation mais d'un *dépassement*, impliquant la conservation de l'élaboration antérieure. Ce très long processus, serait éventuellement millénaire comme l'a été le processus d'élaboration dans le cadre de l'aliénation. Pour Paul Boccara, le dépassement du travail met en jeu la crise de la créativité parentale, comme condition des changements, et tout le moment informationnel, y compris non seulement la pensée systémique, mais l'éthique de l'intercréativité. Ce très long dépassement ne saurait supprimer la conflictualité, la contradiction, mais seulement l'antagonisme et la monopolisation (rotation des rôles et non suppression des distinctions de rôles, par exemple), il n'a rien de fatal. Cette créativité est donc aussi un problème d'*existence*. Alors que certains travaux essaient de récupérer les nouvelles technologies et les nouvelles relations de travail dans une idéologie d'encadrement et de domination caractérisée par un puissant effort pour maintenir l'aliénation. Notre optique reste celle du dépassement et de la mixité.

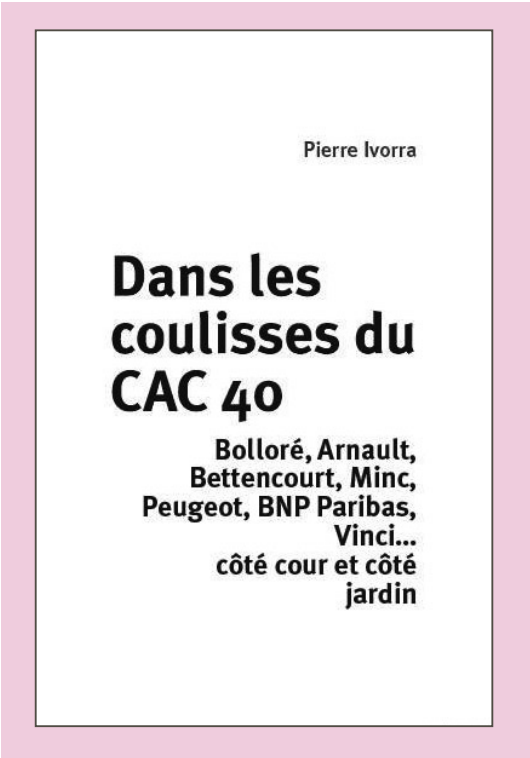

Pierre Ivorra, *Dans les coulisses du CAC 40*, éditions du Croquant, Paris, 2017.

Ils sont tous là ! BNP Paribas, Bolloré, Orange, l'Oréal, Saint-Gobain, Peugeot, Renault, LVMH… avec le livre de Pierre Ivorra, le capitalisme et la finance ont des noms, des visages. Sa carrière de journaliste et d'expert auprès des comités d'entreprises a permis à l'auteur de rencontrer, en diverses occasions, les hauts dirigeants du CAC 40 et d'avoir un aperçu de la façon dont ils exercent ce pouvoir exorbitant : contrôler le capital des principaux groupes qui structurent l'économie française.

Le livre est donc riche en scènes prises sur le vif de la vie quotidienne de la haute bourgeoisie, de la fin du XXe siècle à nos jours. Ce n'est cependant pas son seul intérêt. Chaque anecdote conduit le lecteur à un exposé rigoureux des ressorts qui animent le capitalisme financiarisé et mondialisé dans lequel nous vivons. L'évocation de Pierre-André de Chalendar et de son prédécesseur à la tête de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, ouvre sur une analyse de la place des multinationales dans l'économie française et de la place de l'économie française dans la mondialisation, nourrie des sources les plus pertinentes et les plus à jour. La carrière de Marc Ladreit de Lacharrière est l'occasion de présenter avec précision le rôle des agences de notation, ces rouages de la finance de marchés. Le récit d'une rencontre avec André Azoulay, conseiller du roi du Maroc à la fin du siècle dernier et père de la toute nouvelle présidente de l'UNESCO, lève un coin du voile qui enveloppe la Françafrique. Derrière le portrait des nouveaux empereurs des médias, Bolloré, Niel, Drahi, c'est toute la révolution informationnelle et ses effets sur les moyens d'information qui apparaissent. Quand Pierre Ivorra évoque Arcelor Mittal et la tragédie de la sidérurgie depuis les promesses de François Mitterrand en 1981, c'est aussi pour souligner l'importance de la lutte pour de nouveaux critères de gestion des entreprises. Ses souvenirs à propos de Michelin ouvrent sur toute la problématique des accidents du travail et de leurs ravages humains et économiques. La fortune des Bettencourt donne un exemple des techniques par lesquelles les grands groupes, à travers *holdings* et montages financiers, mettent leurs profits hors de portée du fisc et leur pouvoir hors de portée des salariés et des citoyens ordinaires. Bien sûr, l'évasion fiscale, le scandale des rémunérations des dirigeants de multinationales… et la signification précise du sigle « CAC 40 » sont dûment traités, par la même méthode associant récits vivants et documentation riche, précise et rigoureuse. Le lecteur reconnaîtra les talents pédagogiques et la solide connaissance des faits déployés dans les précédents ouvrages de l'auteur.

La force de l'ouvrage tient enfin, pour une part importante, à ce qu'il n'en reste pas à une dénonciation des mœurs capitalistes contemporaines. S'appuyant sur les analyses marxistes inspirées des travaux de Paul Boccara, il préconise, au fil de ses pages, des solutions concrètes pour une alternative radicale à la domination du capital et à la régulation de l'économie par la rentabilité financière. Non pas pour s'abstraire par magie de la réalité économique et politique que constituent les grands groupes mais pour la dépasser en s'appuyant sur les contradictions qui la mettent en crise. Une lecture à conseiller sans réserve à quiconque voudra mettre à jour ses idées et ses connaissances sur ces sujets de grande actualité.

Denis Durand

Economie et Politique
2, place du Colonel Fabien
75019 Paris
Tél : 01 40 40 13 47
Fax : 01 40 40 13 95
Email :
ecopo@economie-politique.org

Bulletin d'abonnement

RÉGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (à l'ordre de *Économie et Politique*)

❒ **FRANCE** ❒ **1 an : 60 €** ❒ **2 ans : 114 €** ❒ **Abonnement de soutien - 1 an : 75 €**
❒ **TARIF ETUDIANT** ❒ **1 an : 54 €**
❒ **ETRANGER** ❒ **1 an : 87 € (frais de port par voie maritime incluse) À partir du N° : .....**
❒ **COMMANDE AU N° : 11 € le numéro. Numéro souhaité : .....**

Nom : ..... Prénom : .....
Entreprise ou organisation : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Tél : ..... Email : .....

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (Remplir le formulaire ci-dessous)

Bulletin d'abonnement par prélèvement automatique : 14 € par trimestre.

Faites-nous parvenir ce mandat SEPA d'abonnement signé en y joingnant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP). Le prélèvement automatique peut être supprimé sur simple demande de votre part.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

En signant ce formulaire vous autorisez ÉCONOMIE ET POLITIQUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'ÉCONOMIE ET POLITIQUE. Vous bénéficiez du droit d´être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Pays : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

IBAN-Numéro d´identification international du compte bancaire — BIC-Code international d´identification de votre banque

Paiment : Récurent/répétitif ☐ Ponctuel ☐

CRÉANCIER

Nom : ÉCONOMIE & POLITIQUE
ICS : FR23ZZZ645519
Adresse : 2 place du colonel Fabien, 75019 Paris.

Signature :

Fait à : _____ **Le :** _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n´être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l´exercice, par ce dernier, de ses droits d´oppositions, d´accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l´informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : ÉCONOMIE ET POLITIQUE, 2 place du colonel Fabien, 75019 Paris.